

GUYANE

CARNET DE VOYAGE



NOUVELLE EDITION



version
numérique
offerte*



En vente chez votre
libraire et sur internet
www.petitfute.com

Suivez-nous
aussi sur



BIENVENUE EN GUYANE !



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHORS IMAGE

L'hôpital militaire, île Royale.

Avec 95 % de son territoire couvert d'une forêt tropicale encore vierge, la Guyane est une de ces régions du monde qui abritent des trésors pour l'heure inconnus des touristes. C'est le plus vaste département français, avec une superficie de 83 846 km² et le plus jeune aussi : 44 % de la population a moins de 20 ans.

La diversité linguistique et culturelle de ce département s'avère exceptionnelle et unique en France.

La rencontre avec les différentes communautés de la Guyane offrira au visiteur d'inoubliables souvenirs de culture à partager. Ainsi, partir à la rencontre de l'autre sera une formidable opportunité de voyage : voyage chez les Bushinengués aux confins des villages du fleuve Maroni, accessibles uniquement en pirogue ; voyage initiatique en terre amérindienne à Awala-Yalimapo où viennent pondre chaque année des milliers de tortues luth ; voyage culinaire chez les Hmongs, agriculteurs raffinés de Cacao et de Javouhey ; voyage d'aventure sur les marais de Kaw à la recherche de caïmans ou bien encore voyage festif à Saint-Georges de l'Oyapock à la frontière brésilienne... Sans oublier toutes les aventures offertes aussi bien par les nombreux fleuves que par la forêt amazonienne : randonnées à Saül, cœur de Guyane ; séjour en camp sur le fleuve l'Approuague ; séjour en canopée, sur la cime des arbres, non loin du Kourou, détente en carbet sur la rivière de la Comté... N'oublions pas de citer le plus long carnaval du monde, riche en couleurs et en significations. La biodiversité extraordinaire n'échappera pas aux yeux du voyageur... Et que dire du contraste de la modernité lorsque l'on se retrouve assis dans la salle Jupiter du centre spatial guyanais ou lorsque l'on assiste à un tir de lanceur d'Ariane 5 ! Quant aux papilles gustatives, elles se réjouiront face aux merveilleuses saveurs locales aux dénominations exotiques : bouillon d'awara, jamais-goûter, kalawang de papaye verte, couac... le tout arrosé d'une rasade de rhum La Belle Cabresse. Et si certains aiment se dépenser, il n'est jamais trop tard pour danser le zouk, la salsa, le merengue ou même le compas. La Guyane, terre de tous les possibles, terre préservée, terre à visiter !

SOMMAIRE

■ DÉCOUVERTE ■

Les plus de la Guyane	8
La Guyane en bref	10
La Guyane en 10 mots-clés	12
Survол de la Guyane	14
Histoire	22
Population	32
Arts et culture	36
Festivités	44
Cuisine guyanaise	48
Sports et loisirs	51
Enfants du pays	52

■ VISITE ■

Cayenne et ses environs	56
Cayenne	56

Les environs de Cayenne	66
<i>Rémire-Montjoly</i>	66
<i>Matoury</i>	70
Les îles	72
Les Îles de Rémire	72
<i>Îlet La Mère</i>	72
Les Îles du Salut	73
<i>Île Royale</i>	73
<i>Île Saint-Joseph</i>	79
<i>Île du Diable</i>	80
Le littoral	82
<i>Macouria</i>	82
<i>Montsinéry-Tonnegrande</i>	83
<i>Kourou</i>	85
<i>Centre Spatial</i>	
<i>Guyanais (CSG)</i>	89
<i>Sinnamary</i>	93
<i>Iracoubo</i>	97
<i>Mana</i>	98



Au marché de cacao.



Route des plages, Cayenne.

<i>Awala-Yalimapo</i>	104	<i>Cacao</i>	121
<i>Javouhey</i>	105	<i>Régina</i>	124
Le Maroni	106	L'intérieur des terres	126
<i>Saint-Laurent-du-Maroni</i>	106	<i>Saint-Georges-</i>	
<i>Région du Maroni</i>	113	<i>de-l'Oyapock</i>	126
<i>Espérance</i>	113	<i>Trois-Palétuviers</i>	128
<i>Saint-Jean-du-Maroni</i>	113	<i>Tampack</i>	128
<i>Apatou</i>	114	<i>Camopi</i>	128
<i>Grand-Santi</i>	115	<i>Ouanary</i>	128
<i>Papaïchton</i>	115	<i>Saül</i>	129
<i>Maripasoula</i>	115	<i>Parc amazonien de Guyane</i> ...	130
La route de l'Est	116		
<i>Stoupan</i>	116		
<i>Roura</i>	116		
<i>Sur la route de Kaw</i>	117		
<i>Kaw</i>	119		
		■ PENSE FUTÉ ■	
		Pense futé	134
		Index	141



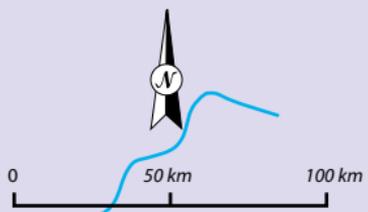
OCEAN
ATLANTIQUE



Guyane



BRESIL



*L'île du Diable sur laquelle
Alfred Dreyfus fut envoyé.*

© GEGE2812



DÉCOUVERTE



LES PLUS DE LA GUYANE

Qui dit Guyane dit rapprochement avec la nature, immersion dans un océan de verdure au gré des innombrables fleuves et rivières, des rencontres de diverses populations qui cohabitent sur un territoire partagé entre la modernité de son appartenance à l'Union européenne (et son activité spatiale) et la réalité de son identité sud-américaine. Voilà un voyage qui ne vous laissera pas indifférent !

La nature à l'état sauvage

Epargnée par le tourisme de masse, faiblement peuplée, la Guyane a

l'avantage d'offrir au visiteur des sites authentiques, parfois très peu foulés par l'homme. La luxuriante forêt amazonienne fascine tant par sa richesse en espèces animales et végétales que par sa variété de paysages : forêts primaires et secondaires, savanes, marais et mangroves. Tous ces paysages reflètent la même image de plénitude sur fond d'une envoûtante musique d'animaux, oiseaux et insectes. Sous un soleil de plomb ou sous une pluie diluvienne, les parfums et les couleurs du pays s'épanouissent.

Une faune et flore exceptionnelles

La Guyane est une destination privilégiée pour admirer la richesse des espèces animales et végétales. À l'heure du coucher, bien installé dans le hamac, les bruits sourds de la forêt, qui n'est jamais bien loin, rappelleront sans cesse que les animaux sont les principaux habitants du département. Bien que leur présence sonore soit indéniable, comme celle des babounes (singes hurleurs), ils restent pour la plupart très difficiles à saisir visuellement. Cependant, les chances d'apercevoir les petits singes saïmiris, les ibis, les tortues, les caïmans ou encore les dauphins sont relativement élevées. Les découvertes de nouvelles espèces sont incessantes, ce qui en fait un petit paradis pour les entomologistes et autres spécialistes. Même les amateurs se laissent aller à la magie des couleurs, des formes et

© JESSICA BLANC - FOTOLIA



Tortue de Guyane.

des tailles de ces insectes, mammifères ou oiseaux et à l'apprentissage des espèces uniques. De l'arbre du Voyageur à l'orchidée en passant par les mangroves ou les impressionnants fromagers, tout n'est qu'enchantement visuel et olfactif...

Une mosaïque de langues et de cultures

Amenés au fil du temps par les différentes vagues d'immigration, des peuples des cinq continents cohabitent en Guyane. Avec les Amérindiens, population autochtone, toutes ces communautés illustrent une Guyane aux mille visages : modes de vie, cuisines, fêtes et traditions se mêlent harmonieusement. Le brassage de toutes ces langues et de toutes ces cultures confère au pays une richesse que saura apprécier à sa juste valeur le visiteur curieux mais respectueux.

Un carnaval original

Ce carnaval, un des plus longs qui soient, dure parfois jusqu'à deux mois pendant lesquels la majorité des Guyanais est en liesse.

Le dimanche, les défilés de rue rassemblent, au son des percussions, les bands qui rivalisent d'imagination dans la création de leurs costumes. Les nombreux personnages du carnaval évoluent au fil des années tout en conservant leur symbolique. Dans l'ambiance survoltée des dancings (ou universités) du samedi soir, où les touloulous règnent en maîtresses sur leurs cavaliers, tous se laissent emporter par les rythmes effrénés dispensés par les orchestres carnavalesques.



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

La crique Balata et la rivière Kourou.

L'aventure au bout des routes

Le passage en pirogue d'un saut (rapide) est une expérience magnifique en saison sèche, sensation forte garantie et sans danger tant la dextérité des piroguiers et takaristes est grande, ainsi que la découverte en quad, à VTT ou tout simplement à pied d'un layon (sentier) ouvert en pleine forêt, ponctué de criques, d'arbres majestueux et de sons surprenants. La première nuit passée dans un carbet, autour du feu où l'on fait griller le poisson, est inoubliable. Après quelques instants passés à chercher la position adéquate, le sommeil arrive rapidement en hamac. Puis vient le réveil, en même temps que le soleil qui transperce de ses rayons l'épaisse brume du matin. C'est une nouvelle journée d'aventures qui commence !

LA GUYANE EN BREF

Région

► **Nom officiel** : le terme « Guyane » est d'origine indigène et signifierait « sans nom » en dialecte guanao. « Guyane » est le nom que les Indiens auraient donné à la forêt. La Guyane était un département d'outre-mer depuis 1946 (22 communes) et collectivité régionale monodépartementale depuis 1982. Aujourd'hui, depuis fin 2015, c'est une collectivité territoriale unique.

► **Préfecture** : Cayenne (54 800 hab.).

Le drapeau guyanais

Le drapeau guyanais a été officiellement adopté par le Conseil général courant janvier 2010. Vert et jaune sont donc les couleurs du département guyanais, représentant la forêt et l'or. En son centre, l'étoile à cinq branches de couleur rouge symboliserait l'orientation socialiste de la Guyane.



► **Superficie** : avec près de 84 000 km², c'est le plus vaste département du territoire français (presque l'équivalent de 15 % du territoire métropolitain).

► **Langues** : français.

Population

► **Nombre d'habitants** : 281 600 hab. (2018) ; 34 % de la population est d'origine étrangère (Brésiliens, Haïtiens, Surinamais, etc.) et 44 % a moins de 20 ans.

► **Densité** : 3,36 hab./km² sur la superficie totale, très inégale.

► **Taux de natalité** : 26,2 % (12,4 % pour la métropole).

► **Espérance de vie** : 76,7 ans pour les hommes et 82,9 ans pour les femmes.

► **Religion** : catholique.

Économie

► **Monnaie** : l'euro.

► **PIB** : 4 262 (en millions d'euros courants).

► **PIB/habitant** : 15 339 €.

► **Répartition du PIB** : agriculture 5,3 %
• industrie 23 % • services 71,7 %.

► **Taux de chômage** : 22 %.

Décalage horaire

GMT-3 pour la Guyane, ce qui signifie quatre heures de moins en hiver et cinq heures de moins en été par rapport



© SANDRA DAVEAU

Plage du Zéphir, Cayenne.

à Paris (GMT+1). Quand il est 11h du matin à Cayenne, il est 16h (en été) ou 15h (en hiver) à Paris. Quand vous êtes en Guyane, comptez une heure en moins avec la Martinique et la Guadeloupe (GMT-4).

Climat

Le climat équatorial de la Guyane, loin d'être insoutenable comme décrit pendant la période du baigneur, est considérablement tempéré par les alizés. Sa caractéristique essentielle est évidemment l'humidité relative dont le taux descend rarement en dessous de 80 %. La Guyane connaît en fait de

véritables saisons, marquées non par de brusques changements de température, qui reste voisine de 26 °C, mais par une variation du niveau des précipitations.

L'année climatique se décompose ainsi avec des températures assez stables :

- ▶ **D'avril à juillet**, une grande saison des pluies.
- ▶ **D'août à décembre**, une grande saison sèche.
- ▶ **De décembre à février**, une petite saison des pluies.
- ▶ **En mars**, une petite saison sèche appelée « petit été de mars ».

Cayenne											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
23°/ 29°	23°/ 29°	23°/ 29°	24°/ 30°	23°/ 29°	23°/ 31°	23°/ 31°	23°/ 32°	23°/ 33°	23°/ 33°	23°/ 32°	23°/ 30°

LA GUYANE EN 10 MOTS-CLÉS

Bois

Le bois de Guyane reste une spécificité du département. Il est extrêmement diversifié : amaranthe, le fameux bois violet, moutouchi, le bois précieux, l'angélique, le wapa, le wacapou, le courbaril... autant de bois qui témoignent de la fabuleuse biodiversité de la forêt amazonienne. De nombreuses boutiques en font leur commerce, particulièrement au centre-ville de Cayenne et à Sinnamary.

Brokodé

Les Bushingués rendent hommage aux personnes décédées par le biais d'une cérémonie appelée Brokodé. Durant 3 jours, c'est la fête au village. Les populations voisines viennent et prières, chants, danses traditionnelles et musiques actuelles rythment les journées et les soirées. Cérémonie publique, tout le monde peut y assister tout en veillant à ne pas perturber le programme et les familles en deuil. Environ un an plus tard, les mêmes animations se retrouvent lors du Pubaka, la cérémonie de levée du deuil.

Cachiri

Le cachiri est la boisson traditionnelle des Amérindiens. Fermenté, préparé à base de jus de manioc ou de cramanioc, de patate douce et de jus d'ananas et de

canne à sucre, le cachiri est la boisson des fêtes, mariages, levées de deuil, *maraké*... Il y a le cachiri jaune (*okí*), orange (*hakula*) et blanc (*umani*). Si vous êtes amené à goûter ce breuvage peu ordinaire, sachez que sa fermentation est obtenue après mastication du manioc par les femmes du village. Depuis peu cependant, les Amérindiens ont adopté des méthodes plus modernes, abandonnant la mastication. Mieux vaut être prévenu !

Carbet

C'est l'habitat traditionnel des Amérindiens, fait d'un toit en feuilles de waï (palmier) et tressé avec des fils d'arouman. Il est ouvert, ce qui permet à l'air de circuler. De nos jours, le carbet tend à être remplacé dans les villages amérindiens par la maison en tôle ou en dur, mais les habitants gardent tout de même un grand carbet traditionnel, *tapitu'a*, pour les célébrations et les fêtes. Ce type d'habitat est souvent utilisé pour des hébergements touristiques en milieu rural ou en forêt.

Carnaval

Période de liesse pour toute la population, le carnaval en Guyane se prépare physiquement, financièrement et psychologiquement. Il dure au moins un mois et peut s'étaler sur trois. La fête commence

en discothèque dès le mercredi pour certains et se termine chez Lasco... le dimanche. Quelle endurance !

Conte

La tradition orale est très importante dans les différentes communautés de Guyane. De nombreuses manifestations autour du conte sont organisées et permettent au spectateur de plonger au cœur des légendes de peuples et de la nature.

Dominos

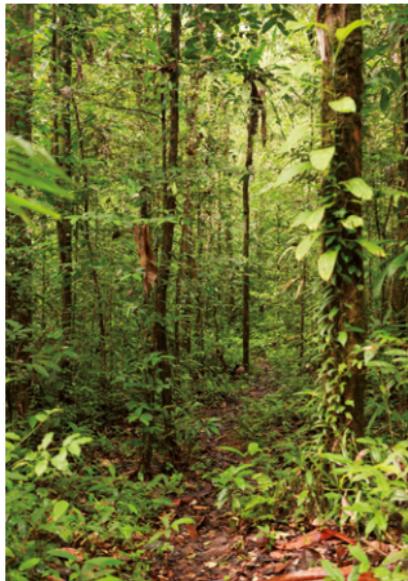
Les dominos, la belote et le tarot règnent en maîtres : il n'y a pas un week-end sans concours. Les parties de dominos frappés donnent lieu à des confrontations mémorables avec force vociférations, gesticulations, passion et jeux de mots.

Forêt

90 % du territoire guyanais est recouvert par la forêt amazonienne, forêt primaire qui n'a jamais été transformée par la main de l'homme. L'intérieur reste impénétrable. « L'enfer vert », qui a longtemps caractérisé la Guyane, se révèle être un vrai trésor, une zone géographique palpitante et propice à l'intronisation. Les guides connaissent parfaitement le territoire, offrent des découvertes épatantes, tout en garantissant le retour à bon port. Contrairement à ce que l'on pense, la forêt est dense, mais ses espèces sont rares car très dispersées sur l'ensemble du territoire à l'équilibre fragile.

Ti'punch

Plus qu'une tradition, c'est une institution. Dans la plupart des établissements



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Randonnée en forêt.

l'ayant sur leur carte, si vous commandez un ti'punch, on vous apportera carrément la bouteille, le citron vert et le sucre de canne de manière à ce que vous dosiez vous-même votre cocktail ! Ce n'est pas pour autant qu'il faut en abuser... Mais la Belle Cabresse se boit très bien, restez donc sur vos gardes !

Touloulou

Les touloulous sont les reines du carnaval. Les femmes, déguisées, sont rendues totalement méconnaissables. Aucun morceau de peau ne transparait, rien ne peut rappeler qui se cache sous le déguisement.

Pendant toute la durée du carnaval, ce sont elles qui invitent les hommes à danser dans les bals. Mystérieuse et charmante, une touloulou ne se dévoile jamais.

SURVOL DE LA GUYANE

Géographie

La Guyane est située entre le 2° et le 5° degré de latitude nord, au nord-est de l'Amérique du Sud, à environ 7 100 km de la métropole. Couvrant presque 90 000 km², la Guyane, qui représente 1/6° de la métropole, constitue de loin le plus grand département français. Au nord-ouest, le Maroni définit la frontière naturelle avec le Suriname, et l'Oyapock, celle avec le Brésil au sud-est. Au sud, la limite, peu précise, est déterminée par les légendaires monts Tumuc-Humac. L'avantage majeur de la Guyane tient à sa position géographique continentale. En effet, contrairement à ce qui se passe aux Antilles ou dans les autres territoires insulaires de l'outre-mer, il n'y a ici jamais de cyclone.

Trois ensembles géographiques

► **Terres hautes.** C'est le domaine de la forêt équatoriale, qui couvre 94 % du territoire. Le sol, latéritique, est pauvre et peu propice à l'agriculture. Pour résoudre partiellement ce problème, les exploitants enrichissent la terre en y faisant brûler certains végétaux. Les résidus de la combustion permettent ainsi d'effectuer une récolte. Les petites parcelles cultivées suivant ce système sont appelées « abattis ».

► **Terres basses.** Elles représentent la frange littorale, soit environ 6 % du territoire. Suivant l'altitude, on y rencontre des marécages, des savanes ou des massifs forestiers. Le terme



© PHILIPPE GUERSON - AUTHOR'S IMAGE

Randonnée en forêt.

de montagne est la plupart du temps exagéré car seules quelques collines se détachent du paysage.

► **La mangrove.** La Guyane subit les effets d'un puissant courant marin qui porte d'ailleurs son nom. Les fleuves déposent une quantité colossale d'alluvions à leur embouchure. Il en résulte que l'océan est trouble sur plusieurs kilomètres depuis la côte. Cette spécificité naturelle empêche le développement de l'activité balnéaire alors qu'il est parfaitement possible de goûter aux joies de la baignade en Guyane. En effet, même si l'eau ne possède pas l'aspect « paradis bleu turquoise » que l'on rencontre dans d'autres départements d'outre-mer, on n'y déplore que peu de traces de pollution. Lorsque l'envasement du littoral est plus important, les palétuviers se développent rapidement, donnant naissance à la mangrove qui s'étend parfois sur plusieurs kilomètres de largeur, et qui prend de plus en plus d'ampleur. La plage de Cayenne est désormais une grande mangrove.

Climat

Bien que la Guyane fut autrefois la terre de nombreuses épidémies, et ainsi qualifiée d'« enfer vert », son atmosphère n'est pas tant ravageuse. Son climat est de type équatorial. Il fait, certes, chaud et humide tout au long de l'année (26 °C à 30 °C), mais les saisons transforment le département et chacune a son charme.

► **D'avril à début juillet :** saison des pluies à éviter. C'est la période la moins recommandée pour se rendre en Guyane car les routes deviennent impraticables (nids de poule, inondations).

► **De la mi-juillet à début novembre :** saison sèche idéale pour voyager. C'est à ce moment-là que la Guyane est la plus belle : ciel bleu, forêt verte et fleuves gorgés d'eau.

► **De la mi-novembre à février :** petite saison des pluies agréable. Les pluies reviennent et le niveau des fleuves remonte.

► **Le petit été de mars :** une brèche. Le petit été de mars est une vraie brèche dans la saison humide.

Environnement

Un environnement menacé

L'immense territoire naturel que constitue la Guyane est à la fois un avantage pour la nature qui bénéficie d'un réservoir naturel quasi vierge, et une menace due à l'impossibilité pour les autorités d'en contrôler efficacement la totalité. Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que les premières parcelles de forêt ont été interdites à la chasse. Selon certaines études scientifiques, le territoire fait aujourd'hui face à une raréfaction de certaines espèces de gibier. En Guyane, les permis de chasse ou de port d'armes sont inexistantes. Il y a tout de même 3 niveaux de protection pour les animaux : les espèces intégralement protégées (kwata, saki-satan, saki à face pâle, ocelot, puma, jaguar, aras et autres perroquets, caïman noir, tortues marines) ; les espèces chassables mais non commercialisables (tapir, caïman à lunette, caïman rouge, toucans, tortue charbonnière) et les espèces non protégées. La réglementation tend à évoluer et s'engagerait péniblement vers un encadrement plus strict de la pratique.

L'élevage et la pisciculture sont aussi des solutions pour baisser la pression de la chasse. Il est cependant difficile de les mettre en place dans les zones isolées où l'on en a le plus besoin. La pollution des sols causée par l'orpaillage illégal et l'utilisation du mercure est aussi un problème difficile à gérer. La déforestation, bien que peu développée surtout par rapport au voisin brésilien, cause çà et là des déplacements animaliers importants. Enfin, le département n'est pas épargné par la pollution atmosphérique causée par le développement du littoral. Certains milieux sont notamment exposés aux impacts d'une augmentation des aléas climatiques, car émergeant de la canopée et plus vulnérables aux canicules. Le CNRS qualifie la situation d'alarmante : un cinquième de la biodiversité végétale n'aurait pas été renouvelé en 10 ans, quelle que soit l'échelle d'étude considérée.

Protection du milieu

Devant un environnement aussi vaste qu'inextricable, on pouvait penser, quelle que soit l'étendue des conséquences de la chasse, que la nature finirait par reprendre ses droits et que les espèces parviendraient à survivre. C'est probablement le raisonnement que doivent tenir ceux qui violent impunément les règles fondamentales de la nature et arborent orgueilleusement leurs captures. Malgré sa puissance apparente, la forêt amazonienne est un bien piètre havre de paix pour certains animaux. Quelques massacres causés par des individus isolés et peu scrupuleux ont suffi pour que nombre d'espèces soient en voie de disparition. Pourtant, une législation et des moyens plus importants ont été mis en œuvre, depuis 1986, pour accentuer les contrôles. Depuis toujours, les peuples de Guyane, qui

vivent en harmonie avec la nature, savent à quel point il est fondamental de respecter les cycles de reproduction. Leurs méthodes de chasse ont certes évolué, et même si parfois la technique reste ancestrale, le but est toujours le même : chasser pour la subsistance de sa famille. Il y a matière à un travail de sensibilisation à réaliser à l'intention des visiteurs, mais aussi des autochtones.

Écotourisme

Lorsqu'on évoque l'écologie, le visiteur associe à ce terme l'écotourisme. Il s'agit d'une vraie démarche engagée par des professionnels du tourisme signataires d'une charte labellisée « Etape Panda ». La nature fait partie des principales raisons qui poussent le visiteur à venir en Guyane. Guides et agences de voyages en étant conscients, ils respectent l'environnement et font passer des messages de sensibilisation auprès de leurs clients. La Guyane n'a pas encore atteint le niveau de ses voisins (Venezuela, Costa Rica...) en matière d'écotourisme, mais la volonté y est, même si les actions tardent à se dessiner. Quoi qu'il en soit, résidents ou non, respectons l'environnement guyanais !

Charte pour un écotourisme respectueux de la nature en Guyane

On entend par écotourisme un tourisme planifié et réalisé de façon à soutenir un développement économique régional durable dans le respect de la faune, de la flore et des cultures traditionnelles. Ce tourisme représente un support pour la conservation des écosystèmes visités et de l'authenticité des traditions locales. Il intègre la notion de patrimoine naturel et culturel et s'inscrit dans la gestion durable et la valorisation de celui-ci.

La plage d'Apatou.

© SARAH BESSON – FOTOLIA





La crique Balata et la rivière Kourou.

- ▶ **L'introduction des touristes** dans les zones naturelles ou ayant un caractère environnemental exceptionnel doit se faire par petites unités afin de limiter les perturbations.
- ▶ **La pêche en rivière et en mer** est possible, mais aucune forme de chasse (sauf photographique) ne sera entreprise dans un but sportif ou de collection. De même, la collecte d'insectes et la chasse aux papillons ne seront autorisées qu'après accord des gardes au cas par cas.
- ▶ **Toutes les ordures non biodégradables** accumulées seront rapportées dans les agglomérations et, dans la mesure du possible, déposées dans une décharge contrôlée.
- ▶ **Le dérangement des animaux** rencontrés ou recherchés devra être évité afin de ne pas les éloigner de leur territoire ou de mettre en danger leur reproduction.
- ▶ **Les touristes auront à leur disposition** – en plus des informations données par leur guide – une documentation sur les espèces remarquables qu'ils sont susceptibles de rencontrer. La prestation se fera dans un esprit de découverte des espèces, dans le respect de celles-ci et des écosystèmes qu'elles habitent.
- ▶ **L'ouverture de nouvelles pistes ou voies navigables** pour pénétrer plus en profondeur dans des milieux fermés et inhabités par l'homme se fera en concertation avec les prescripteurs, après proposition motivée des signataires de la charte.
- ▶ **Les sites archéologiques seront respectés.** Aucun objet appartenant au patrimoine historique guyanais ne sera collecté et emporté par les touristes.
- ▶ **Aucune terre communautaire** des populations locales ne sera privatisée pour le fonctionnement (hébergement,

restauration...) de cet écotourisme, sauf autorisation expresse délivrée par les communautés concernées.

► **Ces dernières années** la Guyane s'est engagée dans une démarche de labellisation. La Compagnie des Guides a notamment créé les métiers du guidage en milieu amazonien. Qualification reconnue, elle apporte la garantie que chaque guide certifié dispose des outils nécessaires à la transmission des savoirs et à la sécurité des personnes.

Faune et Flore

Faune

► **Mammifères.** La Guyane héberge des mammifères qui semblent venus tout droit de la préhistoire sans avoir subis de mutations majeures. C'est le cas notamment des tatous ainsi que des marsupiaux. Si les premiers sont traqués pour leur chair, les seconds sont particulièrement recherchés par les contrebandiers qui répondent ainsi à la demande de certaines réserves zoologiques européennes. Les grands félins comme le puma, l'ocelot et le jaguar sont les espèces les plus menacées en raison de la beauté de leur fourrure. Le spectacle du déplacement lent et gracieux du mouton paresseux est l'un des plus émouvants auxquels on puisse assister en Guyane. Peu sauvages, ces animaux s'approprient apparemment facilement mais très peu survivent en captivité. De la même façon, l'observation du tamanoir, dit grand fourmilier, car il apprécie les fourmis, est tout à fait unique, mais il faut que le visiteur fasse preuve d'une grande patience et prenne d'infinies précautions pour avoir la chance

de l'approcher dans son milieu naturel. C'est probablement cet instinct sauvage qui a permis à l'espèce de ne pas avoir disparu complètement à ce jour.

► **Oiseaux.** La Guyane possède une réserve ornithologique riche d'environ 700 espèces, dont 10 % sont migratrices. Une fois encore, la chasse incontrôlée est responsable de la raréfaction de certaines d'entre elles. L'observation de l'avifaune guyanaise peut se faire tout à la fois dans la mangrove, dans les marais ou en forêt. Ces derniers sont en effet les lieux privilégiés de reproduction de nombreuses espèces : la buse à tête blanche (*Busarellus nigricollis*), le milan des marais (*Rostrhamus sociabilis*), le balbuzard pêcheur, le caracara à tête jaune (*Milvago chimachima*), le jacamar vert (*Galbula galbula*), les trois espèces de martins-pêcheurs, le géococou (*Tapera naevia*), l'ani, le jacana noir, le petit héron vert, l'anhinga (oiseau-serpent), l'ibis rouge ou vert, le canard musqué (*Cairina moschata*)... Lors de balades en forêt, vous entendrez souvent le païpayo, ou oiseau sentinelle, au chant si particulier. Mais l'incontournable reste tout de même le toucan ou gros-bec, aux cris discordants ; c'est l'oiseau emblématique de la Guyane. Bon nombre d'espèces d'oiseaux sont désormais protégées par une réglementation.

► **Reptiles.** Leur puissance et leur beauté provoqueront chez certains l'admiration et l'étonnement, chez d'autres la peur ou même la répulsion. Rendus responsables de tous les crimes par les voyageurs d'antan, les reptiles restent les symboles du danger. Celui qui occupe une place importante dans les croyances guyanaises est l'anaconda (*Eunectes murinus*).

C'est le plus gros serpent du monde, il peut mesurer jusqu'à 9 m et peser 200 kg. Non venimeux, ce serpent constricteur se rencontre dans les marécages et les savanes inondées. Mais n'imaginez pas que vous croiserez des serpents tous les jours et tous les 10 m. Certes, la diversité est considérable (95 espèces), mais la densité est faible. Une rencontre avec des serpents serait une réelle malchance, et l'on recense très peu de cas de morsures. Parmi les reptiles, citons les magnifiques tortues : la tortue matamata (*Chelus fimbriatus*) que l'on trouve surtout dans les marais de Kaw, la tortue caretta, visible facilement aux îles du Salut, par exemple, et surtout la tortue luth qui suscite l'enthousiasme du visiteur. Le spectacle de ces monstres marins (pesant de 400 à 700 kg pour 1,80 m de longueur), venant déposer leurs œufs sur les plages après un effort titanesque, force l'admiration et l'émotion. Le lieu de prédilection pour l'observation de la ponte est la plage des

Hattes (commune d'Awala-Yalimapo), située au nord-ouest de la Guyane, près de Mana, et également le long des plages de Montjoly.

Flore

► **Flore de la bande côtière.** Sur le littoral, la flore s'adapte au mouvement d'avancée et de recul de la côte. On y trouve essentiellement trois grandes catégories de paysage. La mangrove, tout d'abord, est la forme de végétation la plus proche des rivages. Extrêmement dense, la mangrove gêne souvent l'accès à certaines berges. De multiples espèces d'animaux, et surtout les moustiques, y trouvent des conditions idéales de vie et de développement. Cette zone est donc à la fois difficile d'accès et particulièrement insalubre. Son intérêt touristique est par conséquent limité, même si certains sites sont propices à l'observation d'espèces animales rares, comme les ibis rouges dans la région de Sinnamary. Les marais sublittoraux se



© ALQUARTIA - FOTOLIA

Iguane de Guyane.



© PHUPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

DÉCOUVERTE

Une fleur tropicale.

rencontrent essentiellement à l'est de Cayenne, au pied de la montagne de Kaw. La végétation est ici disséminée, composée d'arbustes et de plantes semi-aquatiques. Par endroits, certains arbres parviennent à émerger des marais pour former les pinotières, véritables forêts marécageuses. Ces marais sont eux aussi difficiles d'accès. De plus, ils constituent un environnement naturel très sensible à toute trace de pollution. A l'arrière de la mangrove, on rencontre une plaine côtière ancienne sèche ou ayant un caractère marécageux moins marqué et plus localisé. Cette zone se situe essentiellement le long de la RN 1, entre Cayenne et Iracoubo. C'est le domaine de la savane. Une grande partie est soit occupée par les infrastructures du centre spatial, soit utilisée pour des productions agricoles (savane Matiti à Macouria). Cependant, la savane constitue la terre d'élection du palmier aouara dont les fruits permettent d'élaborer un bouillon qui est le plat

guyanais le plus traditionnel pendant les fêtes de Pâques.

► **Forêt guyanaise.** La forêt primaire est de loin la forme de végétation dominante du département. Son omniprésence saisit le visiteur dès son arrivée en avion. L'inventaire entrepris par l'ONF a recensé à ce jour environ 5 500 espèces végétales. Il est extrêmement difficile de distinguer ces espèces entre elles tellement l'environnement est dense et uniforme. Outre les bois précieux, on trouve dans la forêt primaire de nombreuses plantes épiphytes fleuries. L'intérêt touristique de la forêt primaire est multiple. La découverte, l'aventure et éventuellement la pratique limitée de la pêche exigent une logistique importante et des connaissances précises. La forêt ne pardonne guère les imprudences. L'intérêt de la forêt est de pouvoir y observer quelques espèces animales endémiques particulièrement rares et d'y vivre certaines sensations hors du commun.

HISTOIRE

La découverte

En 1498, Christophe Colomb entreprend l'exploration de l'Amérique du Sud. C'est à cette époque qu'il longe pour la première fois les côtes de la Guyane. Deux ans plus tard, Vicente Pinzon explore ce territoire en empruntant l'Oyapock. Les populations indigènes sont alors amérindiennes et se répartissent essentiellement sur le littoral. Traités comme des êtres inférieurs, ces autochtones font rapidement preuve d'une féroce hostilité à l'égard des immigrants. Plusieurs missions de mise en valeur de Cayenne se soldent par de cuisants échecs.

Une colonisation longue et douloureuse

► Les débuts de la colonisation.

Les grandes compagnies, comme celles du Cap-Nord ou de la France équinoxiale, doivent revoir leur position et entreprendre des négociations avec le chef indien Cépérou. En 1643, il permet au gouverneur du Cap-Nord, Poncet de Brétigny, de s'installer sur la colline de Cépérou. Ainsi naît la ville de Cayenne. Malgré cela, la colonisation de la Guyane est loin d'être une chose acquise. S'ils ont réussi à neutraliser l'hostilité des populations locales, les Européens vont connaître les plus grands déboires avec l'environnement naturel.

► La Guyane devient un territoire français et une colonie esclavagiste.

A partir de 1689, les premiers esclaves

noirs sont amenés en Guyane qui manque cruellement de main-d'œuvre. Le café, le cacao et d'autres cultures font leur apparition. Vivant dans des conditions extrêmes, avec une charge de travail sans limites et des punitions et autres châtiments corporels réguliers, des révoltes plus ou moins organisées ne cessent d'éclater. Afin d'assurer la prospérité des colonies et pour réduire la fréquence de ces soulèvements, Louis XIV adopte en 1685 le « Code Noir » : 60 articles définissant entre autres le statut d'esclave et les punitions.

► **L'expédition de Kourou.** En 1763, Choiseul organise une vaste opération destinée à peupler et à valoriser la Guyane : c'est l'expédition de Kourou. 14 000 Européens vont alors débarquer à Kourou dans des conditions épouvantables. Très vite, la dysenterie, la fièvre jaune, la syphilis et le paludisme auront raison des espoirs de ces colons. La plupart d'entre eux vont mourir dans d'atroces conditions. Les survivants s'installent sur les îles du Diable (rebaptisées ensuite îles du Salut) afin de fuir les maladies et les épidémies du continent. Ceux qui recouvrent finalement la santé retournent en France. C'est de leurs récits que naîtra l'image terrible de la Guyane qui, pendant longtemps, lui portera préjudice. Après cet échec retentissant, le pays va connaître une période trouble, sans que règne une véritable autorité. Napoléon I^{er} y envoie donc un nouveau gouverneur, Malouet.



La place Schoelcher, dans le centre-ville historique de Cayenne.

► **La réforme de l'agriculture.** Sous les ordres de Malouet, Joseph Guisan fera expédier des tonnes d'épices, de bois et de textiles vers la France. Le mauvais état de santé de Malouet le forcera à quitter la Guyane deux ans plus tard, privant le secteur agricole de ses compétences de dirigeant. La période de prospérité durera tout de même jusqu'à la révolution. Au début du XIX^e siècle, la France subit les effets de la défaite de Trafalgar. Les Anglais et les Portugais débarquent à Cayenne en 1809 et occupent le territoire pendant huit ans, sans pour autant perturber la vie quotidienne des habitants. Entre 1817 et 1848, le programme de l'agriculture lancé par Guisan est repris et la Guyane, avec ses 19 000 habitants dont 13 000 esclaves, connaît alors sa période la plus prospère.

► **Abolition de l'esclavage.** Peu à peu, un nouveau souffle de liberté se répand en Guyane. En 1848, l'esclavagisme

est officiellement aboli. Le principe d'affranchissement implique que tout esclave touchant le sol français est déclaré libre. Cette décision provoque la fuite massive des esclaves placés sous la coupe des propriétaires brésiliens. Ces derniers réagissent très violemment : en mai 1851, ils se rendent à Mapa pour récupérer 200 esclaves en fuite. Cette affaire soulève le délicat problème des limites du territoire français. Les combats sont alors de plus en plus fréquents aux abords de la frontière, d'autant plus que l'on vient de découvrir de l'or et que le territoire est de plus en plus convoité. En 1900, le verdict tombe et la Guyane perd 26 000 km². Au même moment, des tonnes d'or sont extraites de la rivière Inini, un affluent du haut Maroni, dans le sud-ouest du pays. C'est le début de la ruée vers l'or de la Guyane, qui amènera de nombreux émigrants, provenant essentiellement des Antilles.



Ruines du bagne des îles du Salut.

L'épopée de l'orpaillage en Guyane

Soupçonnée, sinon connue avec certitude, l'existence de l'or en Guyane est au cœur des motivations des entreprises de colonisation. Les Africains, que la traite a introduits dans le pays, et les Indiens coolies, engagés pour remplacer la main-d'œuvre servile après l'abolition de l'esclavage, ont tous également des traditions minières et métallurgiques. Nombre de Blancs coureurs de bois ont retrouvé des procédés africains pour suivre à la trace un affleurement prometteur. Très vite, créoles, Indiens coolies, Africains et même Amérindiens ont su adopter, dès qu'ils l'ont pu, les barres à mine, les pelles et les brouettes. Les placers, mines aurifères, ont connu rapidement, au XIX^e siècle, le treuil, la pompe mécanique, la dynamite. En 1855, la Guyane est dotée d'une banque de prêt et d'escompte connue sous le nom de Banque de Guyane. Elle cherche à attirer, par achat ou dépôt, la plus grande

quantité possible d'or récolté pour l'expédier et le placer en France. La Guyane suit les rythmes et les tendances économiques de la France : concentration insuffisante des entreprises, manque de dynamisme des banques, dispersion et isolement des initiatives techniques et financières. Mais alors qu'en Europe les crises jouent le rôle de régulateur d'une croissance, en Guyane, le mirage de l'or cache un énorme gaspillage financier et humain et une régression technologique, après l'essor avorté des dragues et la mécanisation de quelques grands placers. La ruée des Guyanais, si elle ne repose pas entièrement sur un mythe, est en tout cas très lente à se manifester. Couy et Dupuy, les premiers entrepreneurs indépendants sur l'Approuague, ont le plus grand mal à recruter des créoles pour ce travail pénible et éloigné de leurs lieux habituels de résidence. C'est à partir de 1880 que les travailleurs étrangers affluent en Guyane, attirés par des agents recruteurs à la solde

de placériens. Le régime du salariat ne résiste ni à cette immigration massive, ni aux différentes ruées qui déstabilisent la géographie des placers. L'exploitation aurifère prend en Guyane une intensité et des caractéristiques bien particulières. Aux maraudeurs, connus dès le début de l'orpaillage, viennent alors se joindre par milliers bricoleurs et autres ouvriers indépendants. Ils savent pour la plupart que l'or est la colonne vertébrale de l'économie guyanaise.

L'échec de l'or

Dès 1854, Ronmy, un officier du génie, rédige à l'attention du ministre un mémoire dans lequel il démontre que la colonie ne peut se développer que de deux façons : soit par des efforts individuels en utilisant le concours des négociants qui établiraient des magasins à proximité des mines et concéderaient des avances aux mineurs, soit par des efforts de compagnies « qui pourvoiraient à tout le matériel et qui entretiendraient grand

nombre de travailleurs à leur solde ». Après avoir engagé la deuxième solution, suivant en cela l'élan économique et technologique qui conduisait les grands pays au développement industriel, la Guyane se rabat sur la première. Pour tenter de redresser la situation, le gouverneur convainc le ministère de couper en deux le territoire de la Guyane. C'est la création du territoire de l'Inini en 1930. Mais le projet s'enlise et les orpailleurs, au fond des bois, continuent à assurer l'essentiel des revenus de la colonie.

Au moment où s'engage la Seconde Guerre mondiale, l'industrie a disparu de la Guyane, et en particulier l'industrie aurifère : la machine n'est plus utilisée, les grandes sociétés, à de rares exceptions près, et surtout le salariat, ont perdu toute importance pour la production d'or. C'est l'époque de la bricole, des maraudeurs et le règne des commerçants. La Guyane, malgré l'or ou peut-être à cause de lui, se voit engagée dans la voie du sous-développement industriel.



L'ancien bagne, île Royale.

Un siècle d'histoire pénitentiaire

L'idée d'exiler les « parasites de la France » dans une colonie française naît en 1792. Quelques centaines de prisonniers ont le « privilège » d'inaugurer ce traitement, installés près de la commune d'Iracoubo. Peu survivront aux conditions de vie épouvantables de l'époque. A partir de 1852, la Guyane accueille une nouvelle institution : l'administration pénitentiaire. En effet, à cette époque, la France a retrouvé les moyens techniques nécessaires pour déporter les détenus et, sous la pression de la population, il est jugé urgent de supprimer les bagnes de Brest, Rochefort et Toulon. Jusqu'en 1938, ce sont quelque 90 000 prisonniers qui seront déportés sur cette terre dite maudite. Dans un premier temps, les bagnards sont envoyés dans les lieux les plus retirés et les plus insalubres qui soient, notamment sur la montagne d'Argent près de l'Oyapock et de Cacao, et employés à de vastes et très pénibles travaux de mise en valeur des terrains. Mais les pertes enregistrées chez les détenus sont énormes. En mai 1854,

une loi donne lieu à la Transportation et quelques années plus tard, en 1858, les autorités fondent le centre de détention de Saint-Laurent-du-Maroni. L'administration pénitentiaire prend une nouvelle dimension et s'organise. Il est alors prévu d'utiliser les prisonniers pour pallier le manque de main-d'œuvre locale. Pendant quelques années cependant, les maladies y sont si persistantes que le bague est transféré en Nouvelle-Calédonie. A la fin du XIX^e siècle, le ton se durcit en France à l'égard des hors-la-loi. Selon la bourgeoisie, toute puissante à cette époque, le territoire national ne peut plus supporter la présence des criminels, bandits ou même simples délinquants. Le principe de la déportation et des travaux forcés est donc à nouveau instauré et appliqué plus largement, même pour des délits bénins. Comme cette règle ne semble pas encore suffisante, on instaure le « doublage », qui consiste à maintenir en Guyane, pour une durée égale à celle de leur détention, les bagnards libérés afin qu'ils y travaillent. Le principe est terriblement pervers car



Statue du « Bagnard » de Bertrand Piéchaud, à Saint-Laurent-du-Maroni.

très peu d'ex-bagnards peuvent trouver un emploi normalement rémunéré. Il est plus facile et nettement moins onéreux de les faire remplacer par d'autres forçats. Sans ressources et livrés à eux-mêmes, la plupart des libérés replongent dans l'illégalité et retrouvent leur statut de prisonnier.

► **Vie quotidienne dans l'univers pénitentiaire.** Corruption et inégalité sociale étaient les bases de l'organisation sociale pénitentiaire. L'argent constituait la solution à tous les problèmes ou presque. Les maladies, quant à elles, ne cessaient guère de contribuer au malheur des bagnards. La plus répandue et la plus terrible était sans doute le paludisme. Rare, la quinine n'était administrée que dans les cas les plus graves, donc souvent trop tard. Détenus et gardiens enduraient d'une même façon les effets ravageurs de la fièvre paludéenne. De plus, les plus faibles ou les plus jeunes étaient vite pris à partie par les autres et ne pouvaient compter que sur leur courage pour se tirer d'affaire, les gardiens faisant preuve du plus grand laxisme dans leur surveillance. La seule occupation des bagnards était finalement le travail. Là aussi, la nature des traitements était particulièrement inégale. Si certains parvenaient, moyennant finances, à décrocher un poste presque administratif à Cayenne, d'autres, moins chanceux ou moins fortunés, arpentaient les forêts guyanaises pour faire du bois.

La Guyane moderne : entre archaïsme et modernité

En 1947, la Guyane devient un département d'outre-mer. Seul le littoral connaît alors une relative activité humaine et économique. Tout reste à faire sur ce



Cellules de bagnards, île Royale.

territoire encore sauvage marqué par une histoire tragique.

En 1982, les lois de décentralisation érigent la Guyane en collectivité territoriale qui devient l'une des 26 régions françaises. Un transfert de compétences de l'Etat vers les organisations territoriales est mis en place. La Guyane se dote alors d'un conseil régional et d'un conseil général. Une politique de grands chantiers publics est mise en place. En même temps, les courants migratoires s'accroissent, liés en particulier aux crises sociales et économiques du Brésil, Suriname et Haïti. L'impact de la politique de grands chantiers se fait peu ressentir et le chômage croît en flèche. En 2008-2009, un vent de révolte souffle sur la Guyane, comme sur les autres départements d'outre-mer. Cherté du coût de la vie, bas salaires, taux de chômage en hausse, les DOM vivent une période difficile et revendiquent des changements auprès des élus locaux et de l'Etat.

À la suite de ces grèves massives, le gouvernement réagit en créant les Etats Généraux de l'outre-mer. En ce qui concerne la Guyane, le rapport, délivré mi-2011 met en avant plusieurs points qui devraient permettre le développement économique et social du département : formations, créations de filières et de coopératives en vue de stimuler l'économie et d'élargir les marchés, promotion de la culture et de la diversité sont maintenant des thèmes que beaucoup aimeraient voir en pratique.

La sécurité est également un point de mécontentement récurrent pour les habitants de Guyane, qui ne cessent d'en appeler au gouvernement pour mettre un terme à l'orpaillage illégal, source d'immigration clandestine et de banditisme aux abords des sites mais aussi ponctuellement dans les zones plus habitées. L'embuscade tendue par des clandestins en juin 2012 et qui a causé la mort de deux militaires témoigne de la difficulté des autorités à réguler l'immigration et à endiguer la criminalité sur cet immense territoire. Pourtant, depuis 2008, les forces de gendarmerie et les forces armées en Guyane ne cessent de travailler dans le but commun de diminuer l'orpaillage clandestin à travers les opérations Harpie. L'éradication de ce fléau est une lutte que mènent aussi les associations environnementales, notamment le WWF, en Guyane depuis 1999. Depuis le lancement de la campagne « Non à l'or illégal ! » en 2010, l'ONG tente de sensibiliser les décideurs locaux à une meilleure traçabilité de l'or. Elle tente aussi de faire appel à la population : en tant que consommateurs, nous pouvons aussi jouer un rôle majeur en nous renseignant sur l'origine de l'or

des bijoux que nous achetons. Côté vie politique, le grand changement attendu a eu lieu en 2016 avec la mise en place de l'assemblée unique de Guyane suite aux élections territoriales de décembre 2015. L'idée, adoptée après deux référendums, est de fluidifier les prises de décisions politiques en supprimant les doublons créés par le département et la région. Pour cette tâche inédite, les Guyanais ont fait confiance à près de 55 % au second tour à la liste divers gauche menée par Rodolphe Alexandre qui était déjà président de la région depuis 2010 mais soutenu... par l'UMP. Fin mars 2017 la Guyane voit démarrer sa plus grosse crise sociale, la population dénonce le manque de sécurité (dénoncé notamment par le collectif charismatique des 500 Frères), d'infrastructures et de personnel dont souffre le territoire. Le 25 mars le collectif « Pou la Gwiyan dékolé » déclare la grève générale et établit des barrages sur les principaux axes et lieux de vie du département, commerces, écoles et aéroport sont fermés, les fusées ne peuvent pas décoller. Le 28 mars une grande marche rassemble plus de 8 000 personnes dans les rues de Cayenne et 3 000 dans les rues de Saint-Laurent-du-Maroni. Le 31 mars, le ministre de l'intérieur Matthias Fekl et celui des Outre-mer Ericka Bareigts se rendent en Guyane, et tentent les premières négociations avec le collectif « Pou la Gwiyan dékolé ». Après un mois de conflit, le projet d'accord est signé mettant fin à la grève le 21 avril. Le 26 octobre, le nouveau président Emmanuel Macron se rend en Guyane, les Guyanais le reçoivent avec des manifestations dans les rues de Cayenne pour demander « le respect des Accords de Guyane ».

Le fort Cépérou.

© PHILIPPE GUERSAN – AUTHOR'S IMAGE



UNE GRÈVE GÉNÉRALE SUR FOND DE CRISE SOCIALE

30

Territoire d'Outre-mer trop longtemps oublié, la Guyane a connu une crise sociale multifactorielle à l'ampleur inégalée qui débuta en février 2017. Le meurtre d'un jeune homme dans la capitale guyanaise avait mis le feu aux poudres, ravivant les débats sur l'insécurité croissante de ce territoire niché à 7 000 kilomètres de Paris. Survenue en pleine campagne présidentielle, alors que les promesses du passé semblent avoir été mises au placard, la crise guyanaise repose sur de multiples facteurs. « La fusée décolle, mais la Guyane reste au sol ! », fut l'un des slogans forts de cette flambée de colère sociale.

L'émergence d'organisations contestataires

Un mois après l'assassinat du jeune abattu dans une laverie pour un collier en or, le collectif « 500 Frères contre

la délinquance » fait irruption dans le paysage urbain guyanais. Le 15 février, ses membres vêtus tout en noir et arborant d'inquiétantes cagoules, arpentent les rues du centre-ville dans le but de lutter contre l'insécurité croissante, martelant que « la peur doit changer de camp ». Le groupe composé d'hommes bien bâtis, parfois comparé à une « milice », ne tardera pas à se démarquer par ses actions coup de poing. Le 17 mars, des membres du collectif cagoulés font notamment irruption dans la 14^e Conférence des parties (COP) de la convention de Carthagène présidée par la ministre de l'Environnement en poste, Ségolène Royal, exigeant des actions concrètes et rapides du gouvernement. Les tensions sociales ravivées, d'autres mouvements ne tarderont pas à animer un soulèvement populaire qui allait secouer pendant plusieurs mois le département le plus meurtrier de France, à l'instar des syndicalistes de l'Union des



VERSION NUMÉRIQUE
OFFERTE POUR L'ACHAT
DE TOUT GUIDE PAPIER

Suivez-nous sur



Des guides de voyage
sur plus de
700 destinations

www.petitfute.com

travailleurs guyanais à EDF. Le collectif Pou Lagwiyanne dékolé (« Pour que la Guyane décolle ») s'impose comme étendard du mouvement, sous lequel se rassemblent les différentes organisations qui prirent part aux débats. Une grève généralisée est annoncée le 26 mars 2017.

Un département en grève

Arrestations, ronds-points bloqués, écoles et administrations fermées, pénuries... Devant les pompes à essence, les files s'allongent. Mais quels sont les maux dont souffre le territoire français d'Amazonie ? Citons d'abord le chômage, deux fois plus élevé que le taux national (soit un taux de 22 %, contre 10 % pour la métropole), à quoi s'ajoute une croissance démographique exponentielle, une immigration chaotique et un désœuvrement de la jeunesse dans un territoire où la moitié de la population a moins de 25 ans. Par ailleurs, les problèmes liés à l'orpaillage clandestin, favorisant une forte immigration et des trafics en tout genre, ne font que renforcer le sentiment d'insécurité déjà bien installé dans des villes comme Cayenne ou Kourou, où la délinquance a explosé ces dernières années. La pauvreté et la faiblesse des revenus sont un autre facteur à déplorer avec un PIB par habitant lui aussi deux

fois moins élevé qu'en métropole (soit environ 15 500 euros) et un indicateur de développement humain (IDH) parmi les plus faibles du continent (derrière le Brésil ou Trinidad). Le 28 mars 2017, portés par un puissant sentiment d'abandon, des milliers de Guyanais descendent dans les rues de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni pour faire entendre leur voix, réclamant des mesures sociales d'urgence et l'émergence d'une politique égalitaire entre le département guyanais et le territoire national.

L'heure de la réconciliation

Alors que le premier tour des élections présidentielles approche, le 21 avril 2017, les élus, le gouvernement et le collectif Pou Lagwiyanne dékolé, leader du mouvement, signent l'Accord de Guyane. C'est la fin des barrages routiers qui paralysent le département. L'accord prévoit notamment la mise en place d'un plan d'urgence immédiat de 1,1 milliard d'euros et un examen prioritaire de la demande de financement supplémentaire de 2,1 milliards d'euros réclamée par le collectif Pou Lagwiyanne dékolé. La question de l'évolution du statut de la Guyane vers une plus grande liberté vis-à-vis de la métropole, revendication phare du collectif, reste toutefois ouverte.

POPULATION

Démographie

La découverte de la multiplicité des peuples, cohabitant dans cette étrange forêt, de leurs diverses manières de vivre, d'être et de faire, donne une dimension supplémentaire au voyage. Chaque groupe ethnique en Guyane tente de sauvegarder ses traditions, quelles que soient ses origines, en ayant sa place sur cette terre guyanaise. Cette richesse culturelle permet au visiteur de côtoyer quotidiennement diverses cultures et d'apprécier les subtiles différences qui distinguent les multiples modes de vie.

► **Amérindiens.** On distingue à l'intérieur de ce groupe 6 ethnies différentes : les Wayampi, les Emerillon, les Wayana, les Galibi ou Kali'na, les Arawak et les Palikour. Ces peuples

vivaient à l'écart de la société, retirés dans leurs villages respectifs. On estime leur nombre actuel à environ 2 000 individus. Sur la demande de certains, les autorités françaises ont créé la zone réglementée, qui s'étend au sud d'une ligne reliant Maripasoula, sur le Maroni, et Camopi, sur l'Oyapock. Il ne s'agit pas d'une menace de disparition physique mais plutôt d'un désir d'assurer la pérennité de leurs pratiques, comme une sorte de prévention contre l'inévitable acculturation et ses multiples conséquences découlant le plus souvent de l'installation dans les grandes villes. La protection de l'environnement faunistique et floristique est essentielle dans l'équilibre alimentaire de ces ethnies mais fragilisée par le danger de l'orpaillage notamment.

© PHILIPPE GUERSON - AUTHOR'S IMAGE



Marché au cœur de la ville.

► **Noirs marrons ou Bushinengé.**

La langue commune utilisée par les Noirs marrons, indépendamment de leur propre langue, est le Sranan Tongo. Toutefois, les populations de l'intérieur utilisent des variantes liées plus étroitement à leur propre culture. Ainsi, les Saramaca recourent au Sranan Tongo pour leurs échanges avec d'autres Bushinengé, mais parlent le samaca dès qu'ils sont entre eux. Comme cela reste le cas pour les Amérindiens, l'économie traditionnelle des Noirs marrons est également axée sur l'agriculture en forêt, la chasse, la pêche et la cueillette. Les hommes abattent et brûlent des parcelles de terres forestières, les abattis. Les femmes cultivent principalement le riz, le manioc et quelques tubercules. Comme les Amérindiens, ils importent un certain nombre de produits manufacturés des villes côtières (vaisselle, vêtements, tissus, ...), ce qui les rend relativement dépendants de la civilisation occidentale. Depuis 1960, les pôles noirs marrons ont tendance à se déstructurer. Les moyens de communication entre les villes côtières du Suriname et de Guyane se sont améliorés, facilitant les échanges de marchandises et le tourisme.

► **Créoles.** C'est la communauté qui constitue le fonds de population le plus important et le plus actif de la Guyane. Le créole guyanais résulte d'un vaste brassage entre les ancêtres africains et des groupes divers tels que des Chinois, des Européens ou même des Indiens (d'Inde), appelés plus communément « coolies ». De plus, la Guyane a accueilli un grand nombre d'immigrants créoles en provenance des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique) et anglaises (Sainte-Lucie et Dominique).

► **Français dits « métros ».** Les Français de métropole, appelés communément les « métros », représentent environ 20 % de la population guyanaise. Contrairement aux Antilles, la Guyane ne compte pas de communauté blanche ancienne comme les békés de Martinique et de Guadeloupe. Cette communauté est principalement employée dans l'administration, l'armée et l'industrie spatiale. Par nature, il s'agit essentiellement d'une population temporaire qui se renouvelle régulièrement.

Langues

Vous l'aurez compris, la population de la Guyane est très variée, ce qui entraîne un large panel de langues et de dialectes locaux.

► **En ce qui concerne les populations amérindiennes :** les Arawak parlent le *palikur*, les Caribes le *wayana*, et les Guarani le *wayampi*. Ces langues sont réparties sur tout le continent sud-américain. Elles possèdent quelques caractéristiques communes, sans être intercompréhensibles pour autant.

► **Les langages créoles** se sont pour la plupart formés dans le contexte de l'esclavage, entre les populations européennes et les esclaves arrachés à leur Afrique natale. On distingue le créole de base française, le *kreol gwiyané*, et le créole qui possède une base lexicale anglaise, venue du Suriname, comme le *taki taki* ou le *saamaka*.

► **De nombreuses autres langues** sont parlées en Guyane, comme le portugais du Brésil voisin, le créole haïtien, le *hmong*, les créoles antillais ou encore le *sranan tongo* du Suriname.

Mode de vie

La famille

L'essentiel de la vie guyanaise est tourné vers la famille, nombreuse. Les femmes enfantent relativement jeunes. Le mariage est important, mais de nombreuses formes de vie conjugale cohabitent car la fidélité n'est pas l'apanage de tous, et certains ne s'en cachent pas. Nombreuses sont les communautés où les tâches sont sexuées, mais cela change peu à peu. Ainsi, si la structure familiale traditionnelle perdure, elle tend pourtant à se modifier.

Conditions de vie

En Guyane la vie est chère, principalement à cause du prix du carburant et des denrées alimentaires, majoritairement importées de métropole. Les prix affichés en grandes surfaces sont très élevés et ceux des épiceries, généralement tenus par des Chinois, diffèrent de peu. Privilégiez les produits locaux et le marché pour obtenir les meilleurs prix. 22 % de la population en Guyane est au chômage en 2017, soit près de 19 000 demandeurs d'emploi. Il touche particulièrement les moins de 25 ans, qui représentent presque la moitié de la population.

Les prestations sociales en Guyane sont les mêmes qu'en métropole, une prime de vie chère existe aussi pour les fonctionnaires.

La Guyane est une porte d'entrée dans l'Union européenne pour les pays alentour, ce qui attire beaucoup de populations aux conditions de vie difficiles. Par ailleurs l'insécurité et le manque d'infrastructures ont mené les Guyanais

à la grève générale en mars et avril 2017. Outre les Brésiliens et les Surinamais, on trouve des populations issues de tout le sud-continent, et de pays plus lointains comme les Haïtiens, les Dominicains, les Chinois, les Hmong, les Javanais... La venue récente de la plupart des habitants fait que la vie sociale s'organise généralement de manière communautaire, ce qui n'empêche pas les échanges et fait de la Guyane un véritable melting-pot de cultures, pour le plus grand plaisir des papilles et des yeux. Une grande communauté de métropolitains réside en Guyane pour des raisons professionnelles : on les retrouve majoritairement dans les secteurs de l'éducation, la santé ainsi que de l'armée. La plupart des contrats dans ces secteurs vont de 6 mois à 2 ans, ce qui engendre un turn-over important. Les Guyanais y voient donc des gens de passage, qui ont plutôt tendance à rester entre eux.

Les Amérindiens sont les plus anciens habitants de la Guyane et pas moins de 6 ethnies différentes la peuplent : les Palikour regroupés à l'est de la Guyane à Macouria et sur les bords de l'estuaire de l'Oyapok près du Brésil ; les Arawak et les Kali'na qui vivent le long du littoral et dans l'Ouest (Awala-Yalimapo, Saint-Laurent-du-Maroni) ; les Wayana, localisés dans le sud-ouest sur le haut Maroni, fleuve frontière avec le Suriname (Antécume-Pata, Elaé, Twenké) ; les Emerillon ou Teko, localisés aux alentours de Camopi et Maripasoula ; les Wayampi sur le haut Oyapock au sud-est. La situation des Amérindiens en Guyane est de plus en plus inquiétante : touchés par la pollution liée à l'orpaillage, alcoolisme, fossé entre générations et jeunesse perdue entre

traditions et modernité, peu de perspectives d'avenir... Espérons que les décideurs locaux et politiques prennent des mesures plus appropriées pour leur venir en aide.

Religion

Un christianisme spécifique

Le christianisme s'est introduit en Guyane avec les premiers Européens. Les nombreuses églises, même dans les plus petits villages, témoignent de sa diffusion et de sa présence. Le rendez-vous dominical ainsi que toutes les fêtes du calendrier chrétien sont manifestes de la vivacité des pratiques. La religion catholique est donc la religion dominante du département. Or, la communauté créole, la plus pratiquante du département, l'a intégrée de manière spécifique : elle est aujourd'hui le produit d'un unique mélange entre la religion venue d'Europe, les croyances originaires de l'Afrique et celles rencontrées en Amérique. On constate alors une fusion entre le christianisme et l'animisme.

Persistance de nombreuses représentations du monde

De nombreuses croyances perdurent dans les différentes communautés malgré toutes les colonisations qui se sont succédé et leurs influences propres. On peut alors parler de pratiques animistes, relativement persistantes, dans toutes les communautés. Le voisin

brésilien, tout proche, et sa communauté en Guyane multiplient les formes de spiritualités. Les Hmong, Libanais et autres communautés ont également importé leurs propres représentations du monde. La Guyane, à l'image de ses peuples, est une mosaïque de représentations.

► **Chez les Amérindiens**, le chaman est le gardien des traditions et peut être considéré, d'une certaine manière, comme le chef spirituel. On ne parle pas de religion mais de système de représentation symbolique du monde. Ce qui se traduit, par exemple, par la pratique de nombreux rites ou la reconnaissance des esprits, plus ou moins malins, dans toutes les formes du vivant. Chaque communauté amérindienne a donc ses propres caractéristiques dans ses représentations comme dans ses pratiques.

► **Par leur histoire spécifique, les Bushinengé** ont construit une culture originale, provenant des traditions africaines et sur lesquelles se sont ajoutées des traditions amérindiennes au fil des siècles. Chez eux, c'est le Grand Man qui occupe la fonction de chef politique et religieux. Les Bushinengé accordent un rôle prépondérant au culte des ancêtres et à la présence des esprits chez les vivants. Dans la pratique, cela se traduit par la consultation des oracles et la transe. Dans les faits et les représentations, les communautés des Noirs marrons ont chacune leurs spécificités.

REPÉREZ LES MEILLEURES VISITES

★ INTÉRESSANT ★★ REMARQUABLE ★★★ IMMANQUABLE ★★★★★ INOUBLIABLE

ARTS ET CULTURE

Architecture

Quelques vestiges du bagne donnent un net aperçu de l'architecture pénitentiaire. En ce qui concerne les habitations, nous pouvons en distinguer deux types, selon où l'on se trouve sur le territoire. En ville, et surtout à Cayenne et Saint-Laurent, les anciennes maisons créoles, qui se rénovent doucement, sont adaptées aux conditions climatiques locales. Ainsi, les jalousies, des sortes de volets, permettent à la fois de se protéger du soleil tout en faisant pénétrer l'air à l'intérieur de la maison. Les nouvelles constructions s'inspirent des anciennes : maisons de plain-pied, avec une terrasse protégée. En forêt, c'est le carbet qui est le plus répandu. Il s'agit d'une construction entièrement végétale, constituée de piliers sur lesquels repose un toit. On y attache son hamac pour dormir. L'air circule, du fait de l'absence de cloisons, tout en étant protégé de la pluie. Aujourd'hui, les carbets traditionnels ont tendance à privilégier des matériaux plus solides

tels que la tôle, ce qui est bien moins esthétique et écologique. Quoi qu'il en soit, l'habitat guyanais se caractérise par la présence constante de lieux ouverts. C'est pourquoi on n'a jamais l'impression d'être enfermé, mais bien de faire corps avec l'extérieur.

Artisanat

L'artisanat en Guyane est très différent en fonction des communes et des ethnies. Vous aurez le choix entre l'artisanat noir marron, avec ses sculptures en bois (bancs, cannes, chaises, colliers...), et amérindien, surtout connu pour ses colliers en graines, sa vannerie et ses ciels de case. L'artisanat hmong est apprécié pour ses broderies. L'artisanat créole est nettement dominant dans certaines villes, où le bois et l'or sont également très habilement travaillés. Chez les Noirs marrons, les femmes s'exercent fréquemment à la couture, la broderie et la coiffure.

► **Costumes (bissi-hoehoe).** Les hommes portent autour de la taille

Que rapporter de son voyage ?

Comme dans la plupart des pays, de nombreux souvenirs sont hélas fabriqués en Asie. Les nombreuses boutiques de Cayenne proposent divers objets à l'effigie d'animaux locaux : toucan, perroquet, lézard... L'artisanat amérindien et noir marron est très apprécié : les ciels de case ou bancs saramaca feront de très beaux souvenirs. Vous trouverez facilement papillons et araignées naturalisés, mais nous vous déconseillons fortement de les acheter, cela encourage le trafic de ces espèces.

une pièce d'étoffe appelée *kamiza* et sur l'épaule une cape, le *bagnano koosœ*. La *kamiza* des Boni est passée entre les jambes et fixée par une ceinture, alors que celle des Saramaca est simplement enroulée autour de la taille. Les femmes portent des jupes courtes de même tissu nouées à la taille ainsi qu'une cape semblable à celle des hommes.

► **Couture (*nai*)**. Les costumes saramaca ne sont jamais composés d'une seule pièce d'étoffe : les femmes assemblent des morceaux de tissu pour constituer un patchwork aux couleurs harmonieuses. Traditionnellement, le patchwork permet une économie de tissu et une recherche dans le vêtement. Il en existe différents styles, liés à des époques et à des modes déterminées.

► **Crochet (*kilili tata, akh*)**. Les femmes confectionnent des ouvrages crochétés (ceintures, jarretières). Elles utilisent des petits crochets et des cotons de couleurs vives. Le travail est fixé à un support qui détermine sa forme. Cette pratique traditionnelle tend à disparaître dans les villages, et rares sont les femmes qui la maîtrisent actuellement.

► **Broderie (*gidjama tata*)**. La broderie est à la femme ce que la sculpture est à l'homme. Symbole de la féminité, elle accompagne toute la production du travail de couture en lui donnant un sens. Véritable langage, les motifs brodés véhiculent un message destiné à la personne bénéficiaire de l'ouvrage. Une grande partie de la broderie s'inscrit dans la dialectique du don et du contre-don sexuel. Traditionnellement, le don féminin de broderie (nappes, hamacs et vêtements brodés) répond au don masculin de sculpture (*tembe*).



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Le centre-ville historique de Cayenne.

► **Coiffure (*be oewi*)**. La coiffure, au même titre que la sculpture ou la broderie, constitue une véritable activité artistique. Chacun se fait coiffer une fois par semaine. L'opération est effectuée par les femmes, à l'aide de peignes (*pentti*) en bois sculptés par les hommes. Il existe plusieurs types de coiffures, ayant chacune une signification précise. Traditionnellement, la coiffure révélait le statut social de l'individu : son sexe, son âge, son statut marital.

► **Vannerie**. Une grande partie de l'activité des hommes consiste à fabriquer ou à remplacer les ustensiles indispensables à la vie quotidienne de la famille. Ces objets, destinés à être utilisés fréquemment, sont confectionnés pour durer. Cependant, certaines vanneries sont réalisées à partir de végétaux frais, ce qui ne permet pas leur réutilisation.

Cinéma

Les documentaires tournés en Guyane traitent la plupart du temps de l'orpaillage illégal, de l'immigration clandestine, mais aussi de sa faune et de sa flore remarquables. Côté longs-métrages, elle fut longtemps boudée. On pourrait penser à *Papillon* de Shaffner (1973), adaptation de l'autobiographie du bagnard Henri Charrière, mais seul le générique de fin montre des images du bagne de Saint-Laurent. La Guyane s'est pourtant illustrée dans plusieurs grandes productions au cours des dernières années.

À commencer par *Orpailleur* de Marc Barrat. Réalisateur guyanais, ce dernier raconte une histoire touchante qui se passe à Régina et au fin fond de l'Approuague, sur les sites d'orpaillages illégaux. Grand succès en Guyane, il a malheureusement eu du mal à traverser les frontières.

Ce ne fut pas le cas pour *600 kilos d'or pur* (2010) d'Éric Besnard, avec Clovis Cornillac, Audrey Dana, Patrick

Chesnais ou encore Bruno Solo, qui parle également du problème de l'or. Un groupe tente de dérober des lingots, mais se retrouve finalement en survie dans la forêt, poursuivis par des garimpeiros.

En 2014, c'est le film *La Vie pure* de Jérémy Banster, avec Stany Coppet, Aurélien Recoing et Elli Medeiros, qui crée l'événement. Ce drame retrace l'épopée de Raymond Maufrais, un jeune explorateur né en 1922. En 1949, il part en expédition solitaire dans la forêt amazonienne à la recherche d'une vie pure. Il laissera derrière lui un carnet de voyages, qui retrace son parcours et ses rencontres.

La Loi de la jungle, une comédie loufoque d'Antonin Peretjatko avec Vincent Macaigne et Vimala Pons, est sortie sur les écrans en juin 2016. Un film rafraîchissant qui conte les déboires en Guyane d'un stagiaire censé s'assurer que le projet « Guyaneige », une piste de ski couverte, est bien aux normes européennes...

Enfin, la série TV *Guyane*, une création originale de Canal+ en huit épisodes,



Habitation créole, Roura.

est une sorte de western amazonien sur fond d'orpaillage tourné dans la région pour la première saison en 2015, puis la deuxième saison en 2017 sous la direction notamment de Fabien Nury et Kim Chapiron.

Littérature

On trouvera en Guyane de nombreux livres destinés à la jeunesse. La collection Ti Zouk permet aux enfants de s'initier à la faune guyanaise, mais également à ses traditions, par la lecture et le coloriage. Les éditions de la Plume verte offrent également de nombreuses histoires guyanaises aux enfants. Les principales productions d'œuvres littéraires en Guyane se retrouvent aux éditions Ibis Rouge (www.ibisrouge.fr) et aux éditions de la Plume verte. Relativement dynamique, la production locale s'enrichit, chaque année, de nouvelles parutions souvent tournées vers la Guyane, mais pas seulement. La production guyanaise n'a guère d'écho en métropole. Beaucoup d'œuvres ne sont même pas distribuées, ce qui est relativement fâcheux. Il faut donc commander les livres. On peut parfois les trouver lors de salons tels que le Salon du livre, et c'est une bonne occasion d'encourager les auteurs. Des dédicaces ont lieu régulièrement en Guyane. Pour avoir la chance de rencontrer les auteurs, il faut lire les journaux gratuits ou se renseigner en librairie.

► **Léon-Gontran Damas**, co-fondateur de la négritude. Métis blanc, noir et indien, Léon-Gontran Damas naît le 28 mars 1912. Il est le dernier d'une famille de cinq enfants. À la mort de sa mère, il est confié à sa tante qui lui donne une éducation d'inspiration bourgeoise. Resté muet jusqu'à l'âge de six ans, il

entre à l'école primaire à Cayenne. C'est en Martinique, où il poursuit ses études secondaires, qu'il se lie d'amitié avec Aimé Césaire. Il gagne ensuite Paris où il suit des cours de droit et de langues orientales. En 1930, il est présenté à Léopold Sédar Senghor.

Damas est rapidement mêlé au mouvement de la revalorisation du « Nègre ». Il participera à la création de *L'Étudiant noir*, dont il est le collaborateur principal avec Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire. Bientôt, sa famille, furieuse de le voir fréquenter certains Antillais et Africains, lui coupe les vivres. Il effectue de nombreux petits boulots jusqu'à ce qu'une pétition lui permette d'obtenir une bourse. En 1937, paraît *Pigments*. D'une mission pour le compte du musée de l'Homme, il rapporte, en 1938, *Retour de Guyane*, où transparait son admiration pour les Bonis et les Saramaca qui ont conservé leur négritude. Le livre est censuré en Guyane, puis c'est au tour de *Pigments*, au motif qu'il porte atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Damas est mobilisé au début de la guerre.

En 1943, il publie son recueil de contes guyanais, *Veillées noires*. Il participe à des mouvements de résistance clandestins. Accusé d'avoir collaboré avec les Allemands, il est arrêté. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, Damas, aux côtés de René Jadfard, combat Monnerville et milite au Mouvement de la renaissance guyanaise. En 1946, René Jadfard est élu député de la Guyane contre Gaston Monnerville. Le 4 janvier 1948, Damas est élu à son tour (succédant à René Jadfard, mort dans un accident) et siège jusqu'en juin 1951. Entre-temps paraît son recueil *Poèmes nègres sur des airs africains*. Il publie *Black-Label* en 1956.

En 1964, il reçoit une bourse de recherche de l'Unesco pour étudier les survivances de la culture africaine dans le Nouveau Monde : Brésil, Haïti, Caraïbe, New York... En 1966, il publie *Névalgies*. En 1970, il obtient un poste de professeur de langue et de littérature à la Howard University, à Washington. C'est dans cette ville qu'il s'éteint le 22 janvier 1978. Ses cendres retourneront en Guyane après une étape d'hommage en Martinique.

► **René Maran**, lui, ne croit pas en la négritude, qu'il a tendance à considérer comme une nouvelle forme de racisme plutôt que comme un humanisme. Né en Martinique en 1887 de parents Guyanais, il embrasse une carrière littéraire, et publie poèmes et romans. Il est en 1921 le premier Français noir à obtenir le prix Goncourt pour son roman *Batouala*, véritable roman nègre. Ce livre

lui vaudra de nombreuses inimitiés car sa préface dénonce certains aspects du colonialisme.

Musique

On ne saurait parler d'une unique musique en Guyane. Guyane, carrefour des cultures, croisement des langues et des traditions évoluant de concert. Guyane fertile en sons, à l'image de sa terre rouge et de sa forêt poumon du monde. Guyane aux multiples facettes. Comme le dit le chanteur de reggae Jornick Joe-Lick : « La musique guyanaise vient d'un énorme métissage, c'est un kaléidoscope de sons liés aux différences ethniques et culturelles telles que les rythmes africains à l'arrivée massive des esclaves voguant aux côtés des rythmes traditionnels amérindiens, cubains, caribéens... » Découvrir la musique guyanaise, c'est découvrir un continent et l'histoire des nombreux peuples qui font la Guyane. Les artistes populaires sont des artistes complets, reflets des multiples identités de la Guyane. Par exemple, le célèbre Bernard English, décédé au début de l'année 2003, chantait de tout, du zouk en passant par le compas et le merengue. Il menait jusqu'alors le style carnavalesque.

Peinture et arts graphiques

Les Noirs marrons ont particulièrement développé le travail du bois. Ne connaissant pas la métallurgie et ayant majoritairement abandonné le tissage et la poterie, ils utilisent un certain nombre d'outils (sabre, herminette, rabot) empruntés aux

© JIM-GUYON - FOTOLIA



Église Saint-Joseph d'Iracoubo.

techniques européennes. Les objets sont ornés de motifs gravés ou peints appartenant à un véritable système graphique symbolique. L'association des différents motifs présents sur l'objet constitue un message. La plupart des objets sculptés destinés à des femmes (peignes, pagaies, portes de maison...)

véhiculent des déclarations d'amour. L'art des Boni et des Djuka est voisin, les figurines symboliques ayant des structures pratiquement similaires. Les œuvres des Saramaca présentent un graphisme différent, dont l'interprétation nécessite la connaissance précise de leur culture.

Henri Salvador

Né à Cayenne en 1917 de parents guadeloupéens, Henri Salvador s'installe avec eux en métropole en 1924. Il ne tarde pas à découvrir le jazz et à apprendre la musique (guitare, trompette, violon...). Il joue en public à partir de 1933 (en accompagnant notamment Django Reinhardt) et se fait peu à peu connaître et apprécier du public et des professionnels pour ses talents tant musicaux que fantaisistes.

Pendant l'Occupation, il se rend en zone libre dans le Sud de la France, où il fait la connaissance de Ray Ventura, qui l'engage dans sa troupe. Ils partent tourner en Amérique du Sud, où Salvador remporte un très grand succès, notamment au Brésil. À son retour en France, après la guerre, il crée son orchestre. Il se produit seul à partir de 1947 et rencontre un succès croissant sur les plus grandes scènes parisiennes (Bobino, l'ABC, Pleyel). Son premier disque solo sort en 1949. En 1956, il part à la conquête du public américain. S'ouvre ensuite une collaboration fructueuse avec Boris Vian. Le duo compose plusieurs centaines de chansons fantaisistes, fortement imprégnées de musique américaine (jazz, blues, biguine), et restera notamment célèbre pour avoir créé le premier rock'n roll français (*Rock and Roll Mops*).

Vian meurt en 1959, mais Salvador continue ses spectacles avec toujours autant de succès. Son activité se partagera désormais entre la scène, la production de disques et la présentation d'émissions de divertissement. Il sort de nombreux disques pour enfants. Récompensé à deux reprises par l'Académie Charles-Cros, nommé chevalier de la Légion d'honneur par François Mitterrand en 1988, il compte parmi les quelques grands *showmen* du *music-hall* français dont la renommée déborde le cadre national.

Mélobiste raffiné ou rigolo désinvolte, il est l'auteur ou l'interprète de nombreux standards internationaux comme *Le Loup, la Biche et le Chevalier, Une chanson douce, Clopin-clopant, Syracuse, Le lion est mort ce soir, Zorro est arrivé* ou *Le travail, c'est la santé*. Henri Salvador s'est éteint à Paris le 13 février 2008.

Sculpture

Objets sculptés fonctionnels

► **Pagaie (*pada*)**. La pagaie sert à diriger la pirogue lorsqu'elle navigue sans moteur. Il existe deux sortes de pagaies : les grandes pagaies mesurant jusqu'à 2 m et les pagaies courtes ou pagaies de femme pour pagayer assis. Les pagaies bosh et boni sont peintes, contrairement aux pagaies saramaca.

► **Peigne (*pentí*)**. Le peigne démêloir constitue l'élément essentiel de l'art de la coiffure des Noirs. La poignée délicatement sculptée témoigne du message adressé par le sculpteur à la femme destinataire de l'objet.

► **Cuillère à riz (*angoé pao*)**. La cuillère, ornée de motifs gravés, servait à tourner le riz lors de la cuisson chez les Noirs marrons.

► **Plat à vanner le riz (*paatoé*)**. De la forme d'une batée (diamètre d'environ 40 cm), le plat rond sculpté, peint ou marqueté, est destiné au vannage du riz.

► **Banc (*bangi*)**. Concept fondamental du mobilier des Noirs marrons, le banc ou tabouret permet par son faible encombrement d'être transporté à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison. On peut distinguer plusieurs bancs : le foetoe bangui, réalisé dans une seule pièce de bois et datant de l'époque classique (1890-1925), le san lacha bangui, ou banc fauteuil pliant, dont la facture caractérise l'époque moderne (1925-1940), le lontoe bangui, ou tabouret rond, réservé par sa forme aux femmes.

► **Petit mortier avec son pilon (*piki mata*)**. Le petit mortier sert

principalement à piler les herbes aromatiques. Il a sa place dans les cuisines intérieures des maisons.

► **Grand mortier avec son pilon (*mata kée tati*)**. Le mortier est encore fréquemment utilisé par les femmes pour piler le manioc ou les fruits de palmier. De grande taille (70 cm), il est gardé de préférence sous les hangars à couac. Rituellement, il peut être utilisé dans certains cultes aux dieux pour la préparation des infusions nécessaires à l'initiation.

► **Canot (*boto*)**. Les canots des Noirs marrons sont issus des techniques européennes et amérindiennes appliquées à la construction de pirogues. Cependant, leurs lignes originales et harmonieuses en font de véritables œuvres d'art particulièrement adaptées à la navigation sur les rivières de Guyane. L'arrière et l'avant des canots bosh et boni sont délicatement peints et même cloutés.

► **Battoir à linge (*wasi uma*)**. Le battoir constitué d'une palette de bois sculpté est utilisé par les femmes au bord de la rivière pour essorer leur linge.

► **Porte de maison (*do*)**. De petite taille (1,70 m), la porte de la maison traditionnelle est soit sculptée (chez les Saramaca), soit peinte (chez les Djuka, Paramaca et les Boni). La maison représentant un don matrimonial, la porte symbolise la déclaration d'amour du constructeur à son épouse.

► **Presse-canne (*mbi pao*)**. De forme totémique, le presse-canne à sucre fait partie de l'espace domestique communautaire des Noirs marrons, où il est planté dans le sol. Les cannes sont introduites dans son orifice et pressées

à l'aide d'une tige de bois. Le jus est recueilli dans un réservoir.

Objets décoratifs

► **Pagaie sculptée** (*tembé pada*).

De petite taille, en acajou rouge ou blanc, la pagaie sculptée a perdu sa fonction initiale pour devenir un objet décoratif apprécié par les touristes.

► **Bouteille ou amphore sculptée** (*tembé bata*), en acajou rouge. Inspirée des amphores que les Hollandais rapportaient de leurs voyages, la bouteille sculptée était destinée à décorer les intérieurs des maisons traditionnelles.

► **Table sculptée** (*tembé tafa*). La table sculptée en acajou rouge ou blanc est la transposition de la table basse européenne.

► **Plateau** (*patoé*). Inspiré du plat à vanner le riz, le plateau sculpté en acajou rouge reprend le sens occidental attribué à cet objet.

► **Parapluie fermé** (*paso*). Entièrement sculpté en acajou rouge ou blanc, le

parapluie illustre parfaitement l'influence des pratiques sociales européennes sur l'art des Noirs marrons. Le parapluie, symbole de l'élégance, accompagne l'habit traditionnel de tout homme respectable.

► **Panneau décoratif** (*tembé patoé*). Initialement destiné à décorer les façades de maisons traditionnelles, le panneau en acajou rouge révèle des motifs gravés ou peints (Boni et Bosh) à signification symbolique.

Animaux sculptés

Les objets animaliers sont récents et inspirés par les demandes des touristes européens.

► **Chouette** (*hoguifo*). Provenant directement du bestiaire occidental, la chouette ou oiseau du mal est réservée à une clientèle extérieure.

► **Tatou** (*kapasi*). Plus ancien, le tatou possède une fonction décorative de l'ameublement actuel des Noirs marrons. Il peut être sculpté en acajou rouge ou blanc ou en simarouba.



© STEPHANIE ROUSSEAU - SHUTTERSTOCK.COM

FESTIVITÉS

Avril

■ FESTIVAL LES TRÉTEAUX DU MARONI

Festival international des arts de la scène
Camp de la Transportation
Compagnie KS and KO
SAINT-LAURENT-DU-MARONI
☎ 05 94 34 26 88
www.lestreteauxdumaroni.fr
infos@lestreteauxdumaroni.fr

Le rendez-vous incontournable des amateurs de spectacles en tous genres. Les Tréteaux du Maroni réunissent des comédiens, des slameurs, des conteurs et autres artistes. Le camp de la Transportation devient, le temps d'une semaine, le théâtre de nombreuses festivités à ne manquer sous aucun

prétexte. N'hésitez pas à consulter leur site Internet pour connaître l'agenda des spectacles.

■ FÊTE DU RAMBOUTAN CACAO

Le village de Cacao est envahi par les visiteurs pour célébrer la cueillette du ramboutan. Ce fruit, également appelé « litchi chevelu » est ramassé par chacun, puis ensuite vendu à un prix symbolique. En 2018, la fête a connu une affluence record !

Mai

■ FESTIVAL KOUTÉ POU TANDÉ

La Compagnie Zoukoyanyan
Cayenne, Kourou & Macouria
☎ 06 94 28 42 36
zoukoyanyan.com



Carnaval de Guyane.



Carnaval de Guyane.

« Ecoute pour entendre » est la traduction de « Kouté pou tandé ». Depuis 2001 La compagnie Zoukoyanyan propose le temps d'une soirée, de rentrer dans l'univers mystérieux et drôle mais parfois cruel des contes guyanais, à travers ce festival interculturel du conte.

Octobre

■ LES MAÎTRES DE LA PAGAIE

Rendez-vous au lac Bois Chaudat à Kourou
Association Terre de Jeux –
6 avenue Pasteur à Cayenne
KOUROU

Au large de Kourou, une course frénétique en pirogue traditionnelle réunit chaque année plusieurs milliers de spectateurs pendant deux jours. Plusieurs animations et courses ont lieu au niveau du lac Bois Chaudat de Kourou. Sur l'eau à bord de pirogues traditionnelles de 12 m, les pagayeurs rythment la course pendant que sur terre les stands d'arti-

sanat local, et activités animent le site. Un spectacle à ne pas manquer !

Novembre

■ RENCONTRES DANSES MÉTISSÉS CAYENNE

☎ 05 94 28 25 93

www.toukadances-cdc-guyane.com
toukadances.rdm@gmail.com

Pendant ce festival se déroulant dans plusieurs villes de Guyane (Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Saint-Laurent du Maroni, Kourou, Macouria), des stages de danse et *masterclass* vous seront proposés, une résidence de création, des spectacles gratuits en plein air ainsi que des représentations de compagnies internationales à tout petits prix. Des compagnies professionnelles internationales viennent de France, Martinique, Guadeloupe, Brésil, Cuba, Kenya... Les talents locaux de Guyane sont aussi mis en avant. A ne pas manquer !

Le Carnaval de Guyane, plus long carnaval au monde, est l'évènement principal du département.

À travers les époques

Autrefois, le carnaval était organisé avec somptuosité par les familles ou des associations, dans des salles de bal ou les casinos. Le carnaval débutait par le gâteau ou le baptême des poupées.

Le gâteau, qui contenait quatre fèves au maximum, était coupé durant le week-end. Celui ou celle qui trouvait une fève dans sa part choisissait parmi les invités sa reine ou son roi et préparait avec elle ou lui le tirage de la semaine suivante. Les rois s'occupaient des boissons et les reines des gâteaux. Les tirages avaient lieu tôt et étaient accompagnés de bals à partir de 17h jusqu'à minuit.

Pour le baptême des poupées, on offrait des bouquets à trois couples au cours d'une danse et les danseurs choisis organisaient le bal suivant. Ces bals n'étaient pas publics, seuls y assistaient les invités après versement d'une cotisation. Jusqu'à environ 1939, on n'y invitait pas les femmes libres ayant un enfant ou vivant en concubinage. Un cavalier ne devait pas danser deux fois de suite avec la même dame afin d'éviter tout ragot. Les commissaires de bals, réputés sérieux et de bonne vie, étaient chargés de veiller à l'application de ces principes draconiens.

Les bals de famille se déroulaient dans la plus stricte intimité et la plus grande politesse, entre garçons et filles de 15 à 20 ans. Souvent, les mères accompagnaient leurs filles.

À partir de 1958, le carnaval, qui commençait à s'endormir, prit un élan nouveau. Le nombre de déguisés, qui avait diminué, redevint important. Les Guyanais de retour de Rio vont s'intéresser aux reines et aux rois qu'ils ont vus élire au Brésil. Les grands thèmes du carnaval vont prospérer. Tous les déguisements, anciens et modernes, vont s'affronter dans une lutte de prestige jamais encore connue en Guyane. L'année 1968 verra pour la première fois l'élection pittoresque d'une Miss Carnaval : Colette Ho Yeng Wa remporte le grand prix avec le thème de l'Indienne. L'année 1970 offrira un riche éventail de déguisements. Outre le titre de Miss Carnaval, de nombreux prix y sont décernés : prix de l'exotisme, de l'audace, de la souplesse ou encore du comique. Les soirées se tenaient au Guyana Palace, au Balidéo, au Karfour et étaient organisées à l'époque par MM. Fabien Roubaud et Alexandre Baulane. Ces soirées étaient de grands moments de créativité et de fantaisie. Au fil du temps, Vaval poursuivit sa carrière. Si certains de ses aspects changeaient, la tradition, elle, se perpétuait d'année en année, à la même époque. Le carnaval guyanais commence donc le premier dimanche suivant l'Épiphanie et se déroule tous les dimanches, à partir de 16h, dans les rues de Cayenne et les communes de Guyane, jusqu'au mercredi des Cendres. Et c'est sur les « piké, piké jouk » des Mécènes, Blue Stars, Blue Birds, V80 et bien d'autres, que les touloulous, hautes en couleur, choisissent aujourd'hui leurs cavaliers-danseurs, dans les dancings locaux.

Carnaval, d'où viens-tu ?

Il est certain que Vaval était une fête antérieure au christianisme. L'expression *carne levare* signifie « supprimer la chair ». Elle concerne la période où l'on s'apprête à interdire la viande, que l'on va consommer une dernière fois pendant les trois jours gras : les dimanche, lundi et mardi gras, avant d'entrer, le mercredi des Cendres, en Carême, qui durera quarante jours jusqu'à Pâques et pendant lesquels on devra s'alimenter de cuisine très maigre. Les noms donnés au carnaval étaient nombreux chez les ancêtres. Le terme de « carnaval » contient les deux racines latines *caro*, *carnis* qui désignent la viande, la chair. Selon les Français, « carnaval » est un

mot français. Quant aux Espagnols, ils prétendent qu'il vient d'Espagne et il en est de même pour les Italiens !

■ CARNAVAL DE GUYANE

www.guyane-amazonie.fr/le-carnaval-de-guyane

Le Carnaval est l'événement majeur de Guyane : tous les ans, entre janvier et mars avec des défilés tous les dimanches, il plonge les villes de Cayenne et Kourou dans une longue fête, autant en journée qu'en soirée. Les festivités peuvent parfois durer jusqu'à deux mois ! Ne comptez pas trop sur les administrations pendant cette période : la ville bat au rythme des tambours et défilés, et les employés sont en général en congés ou en service réduit.



Groupe déguisé en ramboutan lors du carnaval.

CUISINE GUYANAISE

Produits et spécialités

► **Hors-d'œuvre.** Marinade de crevettes, salade de chou pinot et calaouangue de mangues constituent un aperçu des entrées guyanaises. Les petits beignets de morue, d'origine antillaise (acras), tiennent également une bonne place. La Guyane possède également son boudin. Très parfumé, il est quand même moins fort que celui des Antilles. Les Guyanais excellent également dans l'art du boucanage (technique de cuisson). Accompagnés de quelques crudités, poulets et poissons fumés cuits sur la canne sèche constituent des mets délicats qui peuvent également être servis comme plats de résistance.

► **Le blaff** est sans doute l'une des préparations de poisson les plus appréciées. Cuit dans un bouillon très relevé d'oignons, de bois d'Inde, de céleri, de piment et autres épices, le poisson libère toute sa saveur pour le plus grand plaisir du gourmet. Le blaff se déguste à toute heure mais surtout le matin, en guise de *chimbé cho* (en-cas) ou de petit déjeuner. En Guyane, on utilise aussi beaucoup la grosse crevette qui abonde le long des côtes et complète merveilleusement le poisson. La mangrove fournit aussi de gros crabes succulents. Néanmoins, il faut être sûr du cuisinier car leur préparation nécessite un travail considérable, notamment pour éliminer le goût de la vase. De la même façon, les poissons des estuaires, machoïrans, cocos et autres, devront

mariner plusieurs heures dans le citron vert avant d'être cuits. L'océan offre acoupas, mérours, croupias ou requins, qui seront dégustés simplement grillés avec un filet de citron. Les atipas, poissons des marais et spécialité du village de Kaw, sont excellents accommodés au lait de coco.

► **La viande de gibier** est très appréciée par les autochtones : en fricassée ou en daube, servis avec du riz, des haricots rouges ou du *couac* (semoule ou farine fabriquée à partir de la racine de manioc). Veillez tout de même à ne consommer que du gibier autorisé à la chasse...

► **La cuisine chinoise** fait partie intégrante de la gastronomie en Guyane. Le visiteur sera stupéfait de voir le nombre de restaurants chinois à Cayenne, mais également dans d'autres communes plus petites. Leur qualité est cependant assez inégale. Ils ont au moins trois points communs : on peut y manger presque à toute heure, les prix y sont très intéressants et le choix est souvent impressionnant. À ne pas rater, le marché du dimanche à Cacao (commune de Roura) et à Javouhey (commune de Mana). Offrez-vous l'incontournable salade de papayes ou de mangues (*calaouangue*).

► **La cuisine indonésienne** mérite elle aussi que l'on s'y attarde : *bami* (pâtes longues et fricassée de poule à la sauce soja) ou *nasi* (riz blanc, fricassée de poule) et ses fameux *lumpia* (sortes de longs beignets salés farcis).



© SANDRA DAVEAU

DÉCOUVERTE

Fruits tropicaux de Guyane.

© PHILIPPE GUERSAN - AUTHORS IMAGE

Vente de punch à Cayenne.

Il n'existe pas de restaurant indonésien ; toutefois, en vous promenant dans les villes et quartiers, vous pourrez trouver quelques bonnes adresses, notamment quelques camionnettes ici et là.

► **Parmi les desserts**, les gourmandises locales sont nombreuses, mais il vous sera un peu difficile de les trouver vendues dans les pâtisseries ou boulangeries. On retiendra pour la digestion les sorbets aux multiples parfums (comou, mangue, abricot pays, corossol...). Il est difficile également de résister aux classiques et délectables tartes aux fruits.

Pour les gourmets curieux, il y a le bédégouel, le blanc-manger coco, le *dokono* ou encore les *sispas* (sortes de galettes). On peut terminer plus légèrement avec un *lanmou* chinois accompagné d'un délicieux *madou* (boisson à base de feuilles de citronniers, de mandariniers et d'orangers, qui se mélange à un jus de fruits, par exemple le corossol qui est un jus de fruits fraîchement pressé et glacé). On pourra également se laisser tenter par une petite liqueur faite maison : *moubin*, *maracuja* ou surette... Moyennement alcoolisées, ces liqueurs parfumées vous séduiront.

Boissons

► **Le punch (ou ti'punch)** est la boisson traditionnelle en guise d'apéritif. À ne pas confondre avec le planteur (cocktail de jus de fruits alcoolisé). Sucre roux (ou sirop de canne à sucre), citron et l'indispensable rhum sont les ingrédients de cette entrée en matière qui peut surprendre les plus aguerris. Les plus courageux le boivent nature, les autres le parfument et l'adoucissent avec un

sirop au *maracuja*... Pour les non-initiés, à consommer avec modération ! La production de rhum guyanais provient de la région de Saint-Laurent-du-Maroni. Les amateurs apprécieront son goût parfumé qui s'accompagne d'un degré d'alcool très élevé. La Cayennaise ou plus encore le Cœur de Chauffe approchent allègrement les 55°, ce qui devrait inciter à la prudence. Inutile de commencer en fanfare, car le deuxième verre ne se refuse jamais.

Habitudes alimentaires

La Guyane est un kaléidoscope d'ethnies, et les cuisines qu'on y trouve en sont le reflet. Il y en a pour tous les goûts : cuisines française, brésilienne, libanaise, égyptienne ou marocaine, chinoise, vietnamienne, laotienne, thaïlandaise... là aussi vous aurez l'embarras du choix, les restaurants asiatiques étant les plus nombreux en Guyane et, généralement, les moins chers. Et le meilleur pour la fin, avec la cuisine créole ! Pour cette dernière, bien que les adresses soient rares, on en trouve de fort bonnes. On recense en Guyane environ 250 restaurants. Il s'agit pour la plupart de petites entreprises familiales. Si les menus et les cartes sont souvent classiques et le service un peu maladroit, les goûts et les saveurs méritent le déplacement. En Guyane, les origines de chacun ont contribué à la diversité de la cuisine. Cependant les bons restaurants ne sont pas toujours les plus connus. La vraie découverte gastronomique se fait en famille ou chez des amis. Vous trouverez dans ce guide de bonnes adresses qui vous permettront de découvrir quelques-unes des subtilités culinaires du pays.

SPORTS ET LOISIRS

Vous pourrez, comme les locaux, profiter de la nature guyanaise pour vous initier ou vous perfectionner dans de nombreuses activités sportives. La forêt, humide mais ombragée, est le lieu parfait pour les randonnées. La mer et ses vagues offrent des spots venteux pour la pratique du kite-surf. Avec autant d'espace, la Guyane possède de nombreux ranchs et les promenades équestres sont des plus agréables. Enfin, quelques sauts (rapide) font le bonheur des kayakistes.

Randonnées

Avec la plus grande partie de son territoire recouvert de forêt, un parc national, un parc régional et plusieurs réserves naturelles, la Guyane est, on s'en douterait, le paradis des randonneurs. Quel que soit votre niveau, vous trouverez des sentiers balisés, praticables avec ou sans guide, dans des zones très variées du territoire. Le Conseil général a, par exemple, identifié 13 sentiers pour débutants, ouverts et aménagés par l'ONF, dans divers endroits de Guyane comme les îles du Salut, les chutes Voltaire près d'Apatou, ou les sentiers de Saül. Pour les marcheurs plus expérimentés, de nombreuses possibilités sont offertes par les professionnels du tourisme, au départ des villes et villages, sur quelques heures ou plusieurs jours. Les hébergements éco-touristiques permettent des haltes entre les différentes étapes de votre randonnée.

Pêche

La Guyane ne manque pas de cours d'eau, et les cours d'eau ne manquent pas de poisson ! La pêche est pratiquée partout en Guyane. Pêche sportive en mer, avec des professionnels, ou simple pêche de loisir de piranhas lors d'une étape sur les marais de Kaw, les options sont multiples.

Activités nautiques

Jet ski en rivière, location de bateau, kite-surf, surf, l'eau est également le prétexte au développement d'activités nautiques. La plupart sont concentrées autour de Kourou et de Cayenne, plus peuplées.



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Canoë-kayak au départ de la crique Balata, Kourou.

ENFANTS DU PAYS

Lucie Decosse

Née en Haute-Marne, le 6 août 1981, de mère guyanaise et de père métropolitain, Lucie Decosse est une judokate française, aujourd'hui la meilleure française de sa catégorie (moins de 70 kg) et vice-championne du monde. Lucie Decosse a vécu à Kourou de 1994 à 1997. Elle participe alors à des championnats Antilles/Guyane en métropole, puis elle intègre Sports Étude en France, début d'une très belle carrière. Elle s'est illustrée aux Jeux olympiques de Pékin en 2008 en remportant la médaille d'argent, et en décrochant la médaille d'or aux Championnats du monde 2010 à Tokyo. La véritable consécration aura lieu aux J.O. de Londres 2012 où elle remporte

la médaille d'or. Elle met un terme à sa carrière un an plus tard aux championnats du monde de Rio.

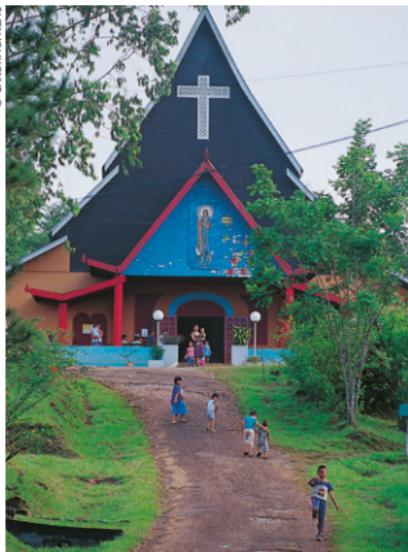
Jean-Claude Ducan-Darcheville

Né à Sinnamary en 1975, Darcheville est un joueur de football hors normes. Physique de bulldozer (1,72 m pour 78 kg), parcours atypique (il n'a pas suivi toutes les étapes de la formation classique des joueurs de football dans un centre), tout ceci a certainement contribué à rendre tardive son éclosion. Mais voilà un joueur au jeu imprévisible, d'une souplesse et d'une explosivité rares pour son gabarit. Après un parcours en dents de scie qui l'a amené à Rennes et à Nottingham Forest, il explose à Lorient, alors en Ligue 2, marquant 25 buts en deux saisons. Le club remonte en Ligue 1 en 2001. Jean-Claude marque 19 buts cette année-là. Tous les clubs se l'arrachent, et c'est Bordeaux, en 2002 qui emporte la mise. En 2007, il exerce ses talents en Écosse, puis à Valencienne et Nantes. Il termine sa carrière en Grèce et prend sa retraite en 2011. En 2018, il a affirmé son désir de devenir entraîneur en métropole.

Antoine Karam

Il est né le 21 février 1950 à Cayenne. Jeune professeur d'histoire, sa carrière décolle rapidement : en 1977, il est élu conseiller municipal et nommé à la tête de la Ligue d'athlétisme, présidence qu'il

© SANDRA MEAU



Église catholique hmong, Cacao.



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Randonnée en forêt.

ne quittera qu'en 1990. C'est sous son impulsion que fut créé le mini-marathon de Rochambeau-Cayenne et les premiers Jeux de Guyane le 1^{er} mai 1979. Conseiller régional en 1983, il est secrétaire général du Parti Socialiste Guyanais de 1989 à 1993, poste qu'il occupe de nouveau en 2003. Président de la région Guyane de 1992 à 2010, il est décoré de l'Ordre national du mérite. Le 28 septembre 2014, il est élu sénateur de la Guyane.

Florent Malouda

Né à Cayenne en 1980, il est repéré par le centre de formation de Châteauroux dont il deviendra un titulaire indiscutable en L2 dès ses 18 ans. À 20 ans, ce milieu offensif gauche racé part à Guingamp, en L1. Il y explose et marque 10 buts lors de sa troisième saison en Bretagne. L'Olympique lyonnais le recrute en 2003. Après une première saison où il s'impose discrètement mais sûrement dans l'équipe triple championne de France, c'est la consécration avec deux nouveaux

titres de champion de France et une place gagnée en équipe de France en devenant un titulaire indiscutable durant la Coupe du Monde 2006 en Allemagne. En 2007, il arrive à Chelsea, finaliste de la Ligue des champions en 2008. Il est le seul Français à avoir marqué un but en 2010 lors de la Coupe du monde de football organisée en Afrique du Sud. En 2012, il rempile en sélection pour disputer l'Euro, c'est sa dernière collaboration à ce jour avec l'équipe nationale. Il quitte Chelsea également en 2013, en mauvais termes, après une saison blanche où il n'a put disputer un seul match. Il s'envole pour la Turquie pour une saison satisfaisante au club de Trabzonspor, mais ses relations avec son entraîneur Vahid Halilhodžić devenant impossibles, il signe avec le FC Metz pour la saison 2014/15. Une saison et une relégation plus tard, il quitte la Moselle pour le Delhi Dynamo et la ligue privée indienne puis la ligue égyptienne. Il a rejoint au mois de février 2019 le Staff technique du FC Zurich.

Invité à participer à la Gold Cup en 2017, il avait finalement été sanctionné et suspendu par la CONCACAF pour avoir violé le règlement de la FIFA ne permettant pas à un footballeur de jouer au sein de deux sélections en matches officiels.

Christiane Taubira

D'abord professeur de sciences économiques et sociales, cette mère de quatre enfants, née à Cayenne en 1952, est entrée en politique au début des années 1990. Candidate aux dernières élections européennes, elle est aussi à l'origine de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale visant à faire reconnaître la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité. Dorénavant, une place considérable sera accordée à ce sujet dans les manuels scolaires et un comité de personnalités sera chargé de recenser les lieux de mémoire. Elle a donc logiquement été très active en 2006 en militant pour la suppression de la loi sur le rôle positif de la colonisation et en prenant part à la campagne de Ségolène Royal en 2007 après avoir renoncé à se présenter sous les couleurs du PRG. Députée de la première circonscription de la Guyane en 2002 (et réélue en 2007), elle se présente la même année pour le Parti Radical de Gauche à l'élection présidentielle où elle n'obtient que 2,32 % des suffrages exprimés. Certains lui reprocheront à cette époque un éparpillement des voix de gauche qui aurait fait éliminer Lionel Jospin dès le premier tour et donc la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour face à Jacques Chirac. En 2012, Christiane Taubira renonce à briguer un nouveau mandat aux élections législatives pour obtenir le porte-feuille de Garde des Sceaux dans le gouvernement Ayrault,

suite à la victoire de François Hollande à l'élection présidentielle. Elle avait pourtant soutenu Arnaud Montebourg lors de la primaire du parti socialiste. Son début de mandat et sa politique plutôt « droit-de-l'homme » tient à se démarquer de la politique ultra-sécuritaire du gouvernement précédent. Elle poursuit son action en portant un projet de réforme pénale ainsi que le fameux projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe, qui divise la société en pro et anti-mariage gay. La loi qu'elle a défendue vigoureusement est finalement adoptée. Lors des remaniements ministériels de 2014, elle parvient à conserver son poste de Garde des Sceaux malgré quelques divergences notables avec le Premier ministre Manuel Valls. Lors des élections territoriales de 2015, la liste Walwari, le parti qu'elle a fondé en 1993 avec Roland Delannoy et sur laquelle elle figure en 11^e position, recueille 7,10 % des votes ce qui en fait la 4^e force politique de la région. Finalement, la position au sein du gouvernement Valls de celle qui est devenue l'icône de l'aile gauche du PS n'est plus tenable. Le 27 janvier 2016, dans un contexte de prolongation de l'état d'urgence suite aux attentats de novembre 2015, alors que le Premier ministre s'apprête à défendre son projet de réforme constitutionnelle visant notamment à étendre la possibilité de déchéance de nationalité pour les individus condamnés pour des faits de terrorisme, elle remet sa démission au président Hollande. Elle a depuis fait plusieurs apparitions dans la presse pour s'exprimer sur des sujets comme celui de l'Aquarius, un bateau destiné au sauvetage de migrants en Méditerranée immobilisé par la justice ou plus récemment, sur le mouvement des Gilets jaunes.

VISITE



Île Royale

© PHILIPPE SURMELY - FOTOLIA

CAYENNE ET SES ENVIRONS

Cayenne et ses deux communes voisines, Rémire-Montjoly et Matoury, font partie de la Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL). Elles réunissent plus de 100 000 habitants, soit un peu

moins de la moitié de la population totale de la région. C'est ici que se concentre une grande partie du pouvoir institutionnel, politique et économique (mis à part le CSG à Kourou) de la Guyane.

CAYENNE

Selon la légende, le chef des Indiens Galibi, le roi Cépérou, avait un fils prénommé Cayenne qui, éperdument épris d'une princesse nommée Belém, eut recours aux services du sorcier Montabo dans l'espoir de charmer sa belle. Ainsi Cayenne, en selle sur un taureau, parvint à braver les eaux tumultueuses d'une rivière et put rejoindre Belém pour l'épouser. Le roi Cépérou décida alors que le village au pied de la colline sur laquelle il vivait serait baptisé Cayenne en hommage à son fils.

La ville de Cayenne a, en fait, été fondée en 1638 par des marchands de Rouen, qui se sont installés sur la colline de Cépérou où ils ont construit un petit fort en bois : le fort Cépérou. En 1643, la Compagnie du cap du Nord, sous la direction de Poncet de Brétigny, s'installa à Cayenne. Commencèrent alors les persécutions contre les Indiens. Paranoïaque au plus haut degré, Poncet de Brétigny ordonna le massacre des Amérindiens, premiers habitants de la ville. Mais lui-même fut bientôt assassiné lors d'une embuscade, puis boucané et mangé par les indigènes...

En 1690, Vauban dessina des plans pour la fortification de Cayenne. Au cours du XVIII^e siècle, Cayenne devint un

centre d'expériences astronomiques. À cette époque également, le naturaliste La Condamine dressa la première carte exacte de l'Amazone. C'est au retour de cette expédition qu'il effectua différentes recherches sur la vitesse du son et du vent à Cayenne. Le 10 août 1848, l'abolition de l'esclavage est mise en application en Guyane. Ce sera le début d'un nouveau développement pour la ville, et la plupart des esclaves affranchis décideront de s'y installer. D'autres choisiront la vie en autarcie en prenant possession d'un lopin de terre en forêt. L'époque de gloire de Cayenne débute en 1854, avec la découverte de l'or en Guyane. Le pays s'enrichit et la ville s'embellit de superbes maisons créoles ornées de balcons en ferronnerie. Par la suite, le gouvernement de Tardy de Montravel et de Loubère ordonnera des travaux d'urbanisation qui donneront à Cayenne le visage qu'on lui connaît aujourd'hui. La Seconde Guerre mondiale fournit à la Guyane et à Cayenne l'occasion de sortir de leur isolement. En effet, les Américains construisent, en 1943, l'aéroport de Cayenne pour remplacer celui de Galion. Ils le dédient au général français Rochambeau, compagnon de George Washington à la bataille victorieuse de Yorktown.

Cayenne et ses environs



Aujourd'hui, Cayenne offre le visage d'une grande ville. Elle reprend doucement ses couleurs d'antan et les cases aux couleurs chatoyantes repeuplent la ville. Préfecture de la Guyane de 23,6 km², elle compte près de 58 000 habitants, ce qui fait d'elle la ville la plus peuplée du département. Une ville véritablement pluriethnique qui mêle à ses parfums exotiques des rythmes de compas, de zouk, de ragga et de merengue.

■ CATHÉDRALE SAINT-SAUVEUR DE CAYENNE ★★

Rue François-Arago
Angle rue Lallouette
☎ 05 94 31 03 05

La cathédrale est le cœur spirituel de la très catholique Cayenne. Sa jumelle, Saint-Jean-Baptiste-de-Grenelle, se trouve dans le 15^e arrondissement de Paris. En 1823, le préfet apostolique et l'administrateur de la Guyane décident de doter la ville d'une nouvelle église pour remplacer celle de Saint-Nicolas (située en face de l'actuelle chambre de commerce), jugée vétuste et trop exiguë. En 1933, cette église devient cathédrale, le préfet apostolique ayant été remplacé par un évêque. La plus vaste église de Guyane était autrefois entourée de magnifiques palmistes qui devaient lui conférer une certaine allure. Elle est restaurée dans les années 1990, puis déclarée monument historique.

■ FORT CÉPÉROU ★★

www.ville-cayenne.fr
contact@ville-cayenne.fr
En 1643, le Français Poncet de Brétigny acheta aux Indiens Galibi le rocher qui domine l'île de Cayenne et les terres qui l'entourent. Il nomma la colline Cépérou,

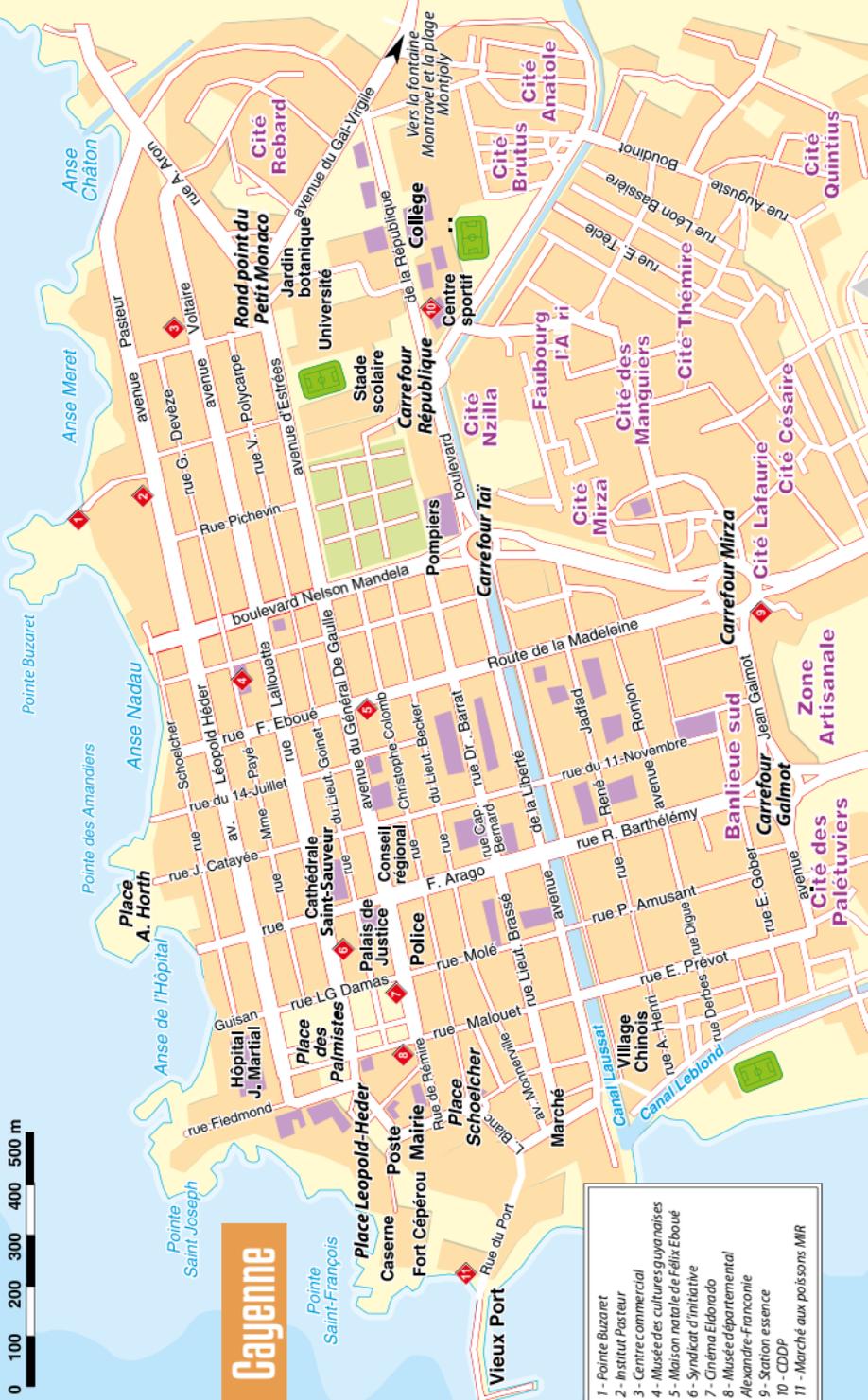
du nom d'un chef indien galibi. Ce rocher fut fortifié et, à côté, Poncet de Brétigny et ses hommes fondèrent le premier village qui devait devenir plus tard le chef-lieu de la colonie. Le fort servait de poste de surveillance de la rade de Cayenne. Depuis le début du XVII^e siècle, la région était fréquentée par les navigateurs européens qui y recherchaient l'or et les bois précieux. Poncet de Brétigny mourut, tué par les Indiens et, pendant un temps, le nom de Cépérou fut oublié. On s'habitua alors à appeler ce lieu « la maison », c'est-à-dire la « caenne » ou la « cayeane ». Surplombant Cayenne, le fort a longtemps été l'unificateur de la vie des Cayennais du fait de sa sirène retentissante qui ponctuait les heures. En 1888, lors de l'incendie qui détruisit une grande partie de la ville, cette sirène hurla pendant dix jours sans discontinuer. Il offre un beau point de vue sur la ville.

■ MARCHÉ AU POISSON MIR ★

Marché d'intérêt régional
Rue du Vieux-Port
Ce marché au poisson, situé dans le vieux port de Cayenne, répond aux normes sanitaires en vigueur et abrite dans son enceinte une zone de vente en gros et une zone de vente au détail composée de douze loges (mini-poissonneries) bien équipées. Un grand choix de tous les poissons de Guyane provenant de la mer comme du fleuve : vivaneau, atipas, acoupas, machoirans, sans oublier les fameuses crevettes. C'est l'occasion de découvrir des espèces jusque-là inconnues. On y trouve aussi une centrale de fabrication de glace. N'oubliez pas de tester les boudins aux crevettes, vendus à gauche de l'entrée principale... divins !

0 100 200 300 400 500 m

Cayenne



- 1 - Pointe Buzaret
- 2 - Institut Pasteur
- 3 - Centre commercial
- 4 - Musée des cultures guyanaises
- 5 - Maison natale de Félix Eboué
- 6 - Syndicat d'initiative
- 7 - Cinéma Eldorado
- 8 - Musée départemental Alexandre-Francoise
- 9 - Station essence
- 10 - CDDP
- 11 - Marché aux poissons MIR

■ MARCHÉ DE CAYENNE



Place du Coq

www.ville-cayenne.fr/marches-2/

contact@ville-cayenne.fr

Le premier marché de la ville a été appelé « l'Avancée ». Il était situé à la Grande-Savane (actuellement la place des Palmistes), à proximité d'un poste de soldats que l'on appelait « poste avancé ». À cette époque, en effet, les habitants de la savane se trouvaient en dehors des limites de l'agglomération et, se rendant au marché, ils se rendaient en fait à l'avancée. Au début du XIX^e siècle, un nouveau marché fut installé à l'emplacement occupé maintenant par le monument aux morts, sur la place du Coq. Il était constitué de deux constructions octogonales couvertes, en forme de kiosque. Dans les années 1909-1910, ces installations, qui ne pouvaient plus répondre aux besoins de la ville, furent démolies et remplacées par l'actuel bâtiment. Chaque mercredi, vendredi et samedi matin, tous les producteurs

se donnent rendez-vous au marché de Cayenne, qui s'emplit de toutes les saveurs, senteurs et couleurs du pays. C'est l'occasion de découvrir la plupart des produits locaux : ignames, bananes, sorossi, maripa, paréou, wassaï et poulet boucané, boudin, jus de mangue ou de corossol et aussi la soupe chinoise aux crevettes ou au poulet, ou des spécialités brésiliennes. Un marché couvert et ouvert où il faut se rendre absolument.

■ MAISON NATALE DE FÉLIX ÉBOUÉ



102 rue Christophe Colomb

Le 23 juillet 1883, Yves Urbain, père du gouverneur Félix Eboué, fit l'acquisition d'un terrain situé au n° 37 de la rue Richelieu, appelée aujourd'hui rue Félix Eboué. Il y fit édifier une maison comportant un rez-de-chaussée et un étage. Comme dans la plupart des maisons créoles de l'époque, la cuisine était située à l'extérieur, dans la cour. A sa mort, le 14 juillet 1898, il légua ses biens à sa veuve madame Marie-Joséphine Aurélie



Piments sur le marché de Cayenne.

Léveillé et à ses quatre enfants légitimes, Maximilien Alexandre Joseph Eboué, Adolphe Félix Sylvestre Eboué, Gabriel Edgard Eboué et Alexandrine Aurélie Cornélie Eboué.

Maximilien mourut le 22 août 1904 et Gabriel Eboué le 21 novembre 1911 sans laisser de descendance. Madame Eboué décéda le 23 mars 1926, laissant pour seuls héritiers, monsieur Félix Éboué et madame Alexandrine Aurélie Eboué, épouse Félix Gratien. Les héritiers Eboué vendirent la maison familiale aux demoiselles Merckel, le 2 avril 1927. Le Conseil général de la Guyane fit l'acquisition de cette maison le 20 février 1989. Son objectif était d'en faire un musée, en hommage au gouverneur Félix Eboué. Le rez-de-chaussée de la maison est principalement dédié à l'accueil du public, et à l'étage se trouve l'exposition consacrée à Félix Eboué.

■ MUSÉE DES CULTURES GUYANAISES

54-78 rue Madame Payé

☎ 05 94 31 41 72

www.amazonian-museum-network.org

Logé dans une demeure édifée en 1870 par une famille d'orpailleurs, le musée des Cultures guyanaises a pour objectif de sauvegarder et de valoriser le patrimoine guyanais. Il propose une documentation complète sur la Guyane et une belle collection d'objets témoignant d'une riche histoire et de la présence de nombreux groupes ethniques (peuples amérindiens, brésiliens, bushinenge, créoles, hmongs, ou encore haïtiens). Enrichies par des gravures et des publications diverses, les expositions, renouvelées régulièrement, permettent de se familiariser avec les différentes



© PHUPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Fleur tropicales.

cultures qui constituent cette région. À l'étage, on peut trouver une salle de documentation très bien fournie.

► **Autre adresse :** Annexe du musée au 54, rue Madame Payé.

■ MUSÉE DÉPARTEMENTAL ALEXANDRE-FRANCONIE

1 avenue du Général de Gaulle

☎ 05 94 29 59 13

Une très belle maison créole bleue accueille ce musée qui nous fait découvrir un bout de la Guyane, ainsi que la bibliothèque municipale. Il présente diverses collections relatives à la faune de la Guyane, son histoire, ses peuples et leur artisanat. Egalement une magnifique collection d'insectes, de papillons et de longicornes au rez-de-chaussée. Sans oublier le chapelet de peintures réalisées par un ancien bagnard, Francis Lagrange. C'est un bon avant-goût des richesses et de l'histoire des terres guyanaises.

■ JARDIN BOTANIQUE DE CAYENNE

Boulevard de la République

☎ 05 94 31 12 37

Un agréable jardin à la périphérie de Cayenne, qui manque parfois d'un peu d'entretien. Ce Jardin botanique a été créé en 1879 par le Conseil général pour remplacer, à une plus petite échelle, le Jardin royal des Plantes créé en 1820 par l'administration coloniale, jardin qui deviendra la pépinière de Baduel, laquelle sera ensuite abandonnée compte tenu des rendements insuffisants de cette exploitation de 11 hectares.

Étendu sur trois hectares, le Jardin botanique de Cayenne est un espace vert aménagé pour la promenade et la détente. Des plantes aux formes et couleurs qui semblent infinies bordent les chemins tandis que des totems pédagogiques vous renseignent sur leurs origines. Guyanais ou touriste, vous serez sûrement surpris par la variété d'espèces végétales qui existent sur le territoire, dont notamment 99 espèces différentes pour la seule famille des palmiers ! Bien sûr, ils ne sont pas tous présents au Jardin botanique, mais il en expose un bel échantillon.

■ PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA GUYANE



31 rue François Arago

pnr-guyane@wanadoo.fr

Ce parc, qui a pour objectif la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et ethnologique des régions concernées, n'est pas soumis à de véritables réglementations-interdictions (autres que celles qui existent déjà dans le département), mais a toutefois une obligation de résultat sur une période bien déterminée. Le parc naturel régional de Guyane (PNRG) fonde son

développement sur un territoire rural de qualité, habité, fragile, protégé et mis en valeur par un classement. Il doit permettre de protéger et faire vivre le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire. Ce parc naturel régional dispose de plusieurs atouts : un patrimoine naturel (forêt), culturel et ethnologique.

■ PLACE AUGUSTE HORTH – PLACE DES AMANDIERS



Cette place est située derrière l'ancienne prison, non plus face à la mangrove (qui doit sa présence à la formation cyclique de bancs de vase sur le littoral), mais désormais face à l'océan. Bien qu'elle soit nommée Auguste Horth, du nom d'un instituteur qui fut également le premier adjoint du maire de Cayenne Roland Barrat, on l'appelle plus volontiers « place des Amandiers ». Avec son kiosque à musique et ses joueurs de boules en soirée, elle offre un charme reposant qui, à la nuit tombée, attire les promeneurs et les amoureux. On y vient, les soirs de tir, observer le vol d'Ariane pendant plusieurs minutes, grâce à l'installation d'un écran géant.

■ PLACE DES PALMISTES



En arrivant à Cayenne, vous serez charmé par cette place qui constitue le centre de la ville. Elle portait autrefois le nom de Grande Savane, comme la place de Fort-de-France en Martinique, avant qu'elle ne soit aménagée. À cette époque, elle était couverte d'un superbe jardin anglais qui fut sacrifié pour pouvoir organiser la fête annuelle de la ville. En 1822, le gouverneur Laussat décida de son aménagement en ordonnant qu'on y

plante des arbres. Aujourd'hui, elle est ornée de majestueux palmiers royaux, dont certains sont centenaires. La place des Palmistes reste un haut lieu de rassemblements populaires, très animé durant le carnaval, et le soir où se mélangent touristes et locaux pour déguster de délicieux mets concoctés par les *foodtrucks*. En 1999, cette place est classée monument historique.

► **Statue de Félix Éboué.** En son centre, depuis 1957, se dresse la statue de Félix Éboué, bienfaiteur de la Guyane et gouverneur de l'Afrique équatoriale française en 1940. Humaniste convaincu, respectueux de la différence des peuples qu'il administrait, il fut un artisan efficace de la décolonisation de l'Afrique.

► **Maison Thémire-Melkior ou Bar des Palmistes.** Côté sud de la place, au 12 avenue du Général-de-Gaulle, on peut voir cette belle habitation créole du XIX^e siècle, très bien restaurée en 2012. Sa silhouette jaune aux toits et balcons gris abrite aujourd'hui un hôtel confortable et un bar avec terrasse.

► **L'école maternelle Joséphine Horth,** construite dans les années 1910, vaut elle-aussi le coup d'oeil.

■ **PLACE LÉOPOLD-HÉDER (ANCIENNE PLACE DE GRENOBLE)**

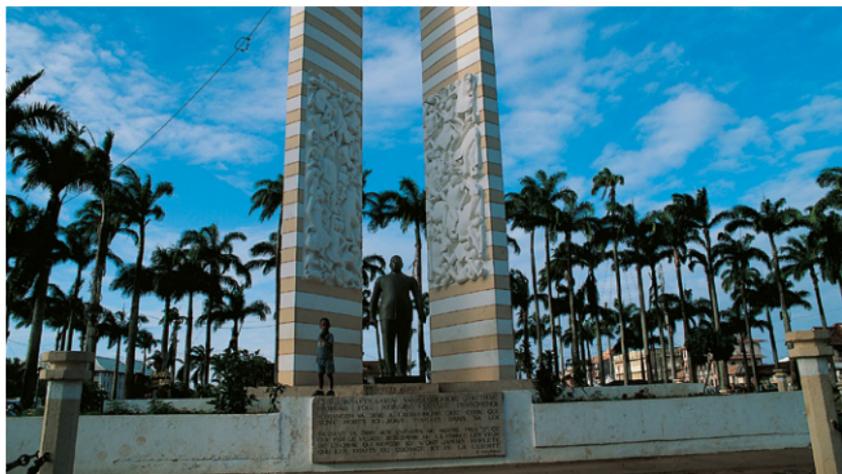


Elle est le centre historique de Cayenne et jouxte la place des Palmistes. Elle abrite de superbes édifices coloniaux. Niché dans l'ancien couvent de Jésuites, on observera ici l'hôtel de la préfecture et sa belle colonnade adjointe à la façade de l'édifice sous l'impulsion du gouverneur Chanel en 1925.

■ **FONTAINE DE MONTRAVEL**

Place Léopold-Héder

Au centre de la place, elle date de la première adduction d'eau amenée depuis les montagnes du Rorota, à Rémire. Les travaux ont été réalisés par des bagnards à la fin du XIX^e siècle. Edifiée en 1867, la fontaine fut dédiée au gouverneur Tardy de Montravel, qui avait réussi à résoudre le problème de l'approvisionnement en eau de la ville.



Monument dédié à Félix Éboué sur la place des Palmistes.

*Statue de Schoelcher,
dans le centre-ville historique.*

© PHILIPPE GUERSAN – AUTHOR'S IMAGE



A
VICTOR SCHOELCHER
LA CIVIENS RECONNAISSANTE

LA REPUBLICQUE
N'ENTEND PLUS FAIRE DE DISTINCTION
DANS LA FAMILLE HUMAINE
ELLE NEXCITE PERSONNE
DE SON IMMORTELLE DEVISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

■ HÔPITAL JEAN-MARTIAL ★

2 avenue Léopold-Héder

Au bout de la place, en bord de mer, il est malheureusement dans un triste état en attendant sa rénovation. En 1789, sur ce même emplacement, fut construit en bois le premier hôpital militaire. Son édification en dur, entreprise à partir de 1824, s'est étalée sur douze ans. En 1946, le bâtiment fut baptisé Jean-Martial, en hommage à un médecin colonel cayennais mort un an plus tôt à Djibouti en combattant le typhus. Déclaré monument historique en 1992, il est en travaux depuis plusieurs mois pour devenir le musée des Cultures et des Mémoires de la Guyane.

■ HÔTEL DE PRÉFECTURE DE LA GUYANE ★

Place Léopold Héder

☎ 05 94 39 45 00

Entre la rue Fiedmond et l'avenue de Thiès.

Préfecture de la Guyane depuis 1947, cet établissement en forme de U était à l'origine un couvent de jésuites dont la mission était la desserte des paroisses, la catéchèse des esclaves et surtout la conversion des Amérindiens. Construit entre 1749 et 1752, l'interdiction des Jésuites en France à partir de 1762 dans les colonies obligea ces derniers à abandonner le site. Sous le mandat de Victor Hugues, l'immeuble devint l'hôtel des Gouverneurs et abrita par la suite la préfecture.

■ POINTE BUZARÉ ★★★

Entre l'Anse Nadau et l'Anse Méret

À droite de l'avenue Pasteur.

Auparavant, la Pointe Buzaré était recouverte par la mangrove, mais celle-ci a disparu, notamment à cause de l'abatage systématique par les riverains des

palétuviers, ces arbres tropicaux qui prospèrent le long des rivages marins. La Pointe Buzaré offre désormais un cadre relaxant aux amateurs de pique-nique : un promontoire rocheux face à l'océan, protégé par des palmiers, ainsi qu'une plage de sable. De plus, la zone marécageuse qui subsiste constitue un site remarquable pour l'observation ornithologique. Différents panneaux vous font découvrir la géologie du lieu : la Pointe Buzaré reliait l'Amérique à l'Afrique avant la séparation des deux continents... Un endroit où l'on peut admirer des beaux couchers de soleil, mais la visite nocturne du lieu est fortement déconseillée.

■ SENTIER DE MONTABO ★

Route de Montabo

Un sentier de 3,8 km avec des montées et descentes à travers la jungle et dominant l'océan. Il offre une occasion de faire du sport et de se promener en profitant du paysage et de la faune et la flore juste à côté de Cayenne. Compter environ 1 heure et demie aller-retour pour les non sportifs. Un sentier agréable et sans difficulté délivrant de beaux panoramas.

■ STATUE DE VICTOR SCHOELCHER

Rue Louis-Blanc

Angle rue Christophe-Colomb

En allant au marché, vous traverserez peut-être ce rond-point où trône une statue centrale. Inaugurée en 1897, elle représente Victor Schœlcher – grand abolitionniste et l'un des plus vaillants champions de la liberté dont s'honore la démocratie française –, montrant la voie de la liberté à un esclave. Avec sa figure grave et sereine, ses traits à la fois sérieuse et doux, il symbolise la France accomplissant noblement un grand acte de justice.



© SANDRA DAVEAU

Vendeur de jus de fruits et de sirops sur la place des Palmistes.

■ PORT ET QUARTIER DE LA CRIQUE

Rue du Port

Sur les quais du port, il subsiste encore quelques tapouilles. Démunies de quille, ces embarcations sont idéales pour la pratique du cabotage, mais supportent très mal la navigation par grosse mer. Leurs propriétaires – contrebandiers, trafiquants mais aussi artistes – les ont ornées de superbes peintures d'inspiration naïve. Des travaux de réhabilitation du port ont commencé en 2015, il bénéficie désormais d'éclairage public solaire et de garde-corps



le long des quais pour une visite plus sécurisée. Dans le futur, une zone d'activités devrait être créée, avec des commerces, des bars, des restaurants, peut-être même des hôtels... Au-delà de la crique Laussat, vous pénétrez dans une zone considérée respectueusement comme étant « en voie de réhabilitation ». Quelques établissements servent une cuisine brésilienne, créole ou chinoise, à moindre prix. À la nuit tombée, des dames bien intentionnées proposent leurs charmes aux passants, et l'air se charge de diverses senteurs prohibées. Il faut éviter d'y être seul.

LES ENVIRONS DE CAYENNE

Les environs de Cayenne offrent des paysages allant de la plage à la forêt. Ici, l'aventure est souvent proche et le dépaysement presque à la sortie de la ville. À l'est s'étendent les très longues plages. Entre mer et forêt, le spectacle est sans égal.

RÉMIRE-MONTJOLY ★★★★★

Située à 8 kilomètres de Cayenne, cette commune résidentielle est bordée de longues plages étroites. Recouvrant 47 kilomètres carrés, elle se trouve sur l'île de Cayenne, à l'embouchure du

fleuve Mahury. Elle est délimitée par la mer à l'est, le canal de la crique Fouillée au sud-ouest et la montagne Tigre au nord-ouest.

Rémire-Montjoly compte plus de 21 000 habitants. Le long de la route des Plages, on découvre de splendides demeures. Entre forêt luxuriante et plages dorées, Rémire-Montjoly réserve à ses visiteurs quelques vestiges de l'histoire guyanaise.

■ CENTRE D'EXPOSITION D'ARTS ET DE CULTURES PAGARET

Impasse de Lattre de Tassigny

☎ 05 94 28 25 10

cp.remiremontjoly@wanadoo.fr

Au croisement

de la route des Plages.

Cette salle d'expositions temporaires destinée aux artistes guyanais propose de nombreuses manifestations en rapport avec l'histoire et la culture des populations de Rémire-Montjoly. Elle occupe les murs de la première école de Rémire-Montjoly construite en 1908 dans le but d'accueillir les sinistrés de l'éruption de la montagne Pelée qui fit déferler des nuées ardentes sur l'île de la Martinique en 1902.

■ FORT DIAMANT



Route des Plages

En face du restaurant

La Belle Amédée.

En venant de Montjoly, continuez pendant quelques kilomètres sur la route des Plages. Sur votre gauche, vous verrez le fort Diamant, un édifice militaire construit au XVIII^e siècle et qui devait servir à la surveillance de l'entrée de l'estuaire du Mahury. En fait, la présence de ce fort n'a en rien empêché les invasions hollandaise, anglaise et portugaise. L'intérêt

du site réside surtout dans le panorama, qui s'étend jusqu'aux marais de Kaw où la forêt de palétuviers est aujourd'hui attaquée par la mer.

■ HABITATION VIDAL – SENTIER VIDAL-MONTDÉLICE ★★

Stade Edmard Lama

► **Habitation Vidal.** Après environ 45 minutes sur un sentier aménagé en parcours de santé, au cœur d'une forêt luxuriante, on aboutit à une clairière où subsistent des vestiges de la plus grande exploitation agricole que connut la Guyane du XIX^e siècle : l'habitation Vidal. Devant le spectacle de ces instruments et machines rouillés et souvent envahis par la végétation, il est difficile d'imaginer que le site était occupé autrefois par une exploitation extrêmement rentable. Au milieu pourtant, un large moulin à mules aux murs de pierre et quelques machines à vapeur d'origine anglaise témoignent du dynamisme économique qui régnait ici jadis. Si plusieurs cultures étaient pratiquées autour de la plantation, c'est la canne à sucre qui fit essentiellement la fortune de son propriétaire, Vidal de Lingendes. Asséché, le marais environnant offrait un espace gigantesque pour cultiver cette plante qui, transformée sur place, fournissait sirop, rhum et mélasse. D'apparence invulnérable, l'exploitation périclita pourtant très rapidement, subissant successivement les effets de la chute du cours du sucre et de l'abolition de l'esclavage. Isolé et sans surveillance, le chantier est sans protection face aux pilliers de vestiges. Les fouilles qui se poursuivent mettent progressivement au jour les secrets de cette époque encore mal connue.

Il faut donc découvrir le site avec précaution et surtout s'interdire d'emporter le moindre objet trouvé sur place. Faisant face au sentier, vous découvrirez sur votre droite un autre chemin beaucoup plus étroit qui s'engouffre dans un tunnel végétal. N'hésitez pas à l'emprunter pour revenir sur vos pas. D'apparence sauvage, ce petit sentier est en fait balisé par des marques sur les arbres et rejoint l'itinéraire principal après avoir serpenté au milieu de la forêt. Vos pas vous feront remonter le temps, de l'apogée à la décadence de la sucrerie, dans ce lieu qui a considérablement marqué l'histoire de la Guyane et de ses familles.

► **Un parcours d'orientation** a été mis en place en juin 2015 sur ce sentier. Pour profiter au maximum de ces balades, un panneau d'information et 70 plaquettes signalétiques sont mis à la disposition du public. Le parcours d'orientation se décline en trois circuits : le circuit facile de 1,5 km (45 minutes), le circuit difficile de 3 km (une heure et demie), et le circuit très difficile de 7,5 km (trois à quatre heures). La proximité des marais rend le site très apprécié des moustiques, surtout par temps pluvieux. Il est recommandé de se munir d'un spray répulsif avant d'entamer cette balade.

■ HABITATION LOYOLA

Route de Rémire, PK8,5
RD2 ☎ 05 94 35 47 73
habitationloyola.org
info@habitationloyola.org

Fondée en 1668, l'habitation Loyola fut l'une des exploitations agricoles coloniales européennes les plus importantes de son temps. Son fonctionnement fut celui d'une société multiethnique où cohabitaient les pères Jésuites, administrateurs du site, les travailleurs

européens, un grand nombre d'esclaves venus d'Afrique et une poignée d'autochtones. Couvrant près de 1 000 ha à son apogée, l'habitation Loyola s'est érigée comme l'un des principaux centres de production de cacao, de café et de sucre, mais aussi, dans une moindre mesure, de poterie et de forge en Guyane. En 1740, les Jésuites y introduisent la culture de l'indigo. Appauvrie par la baisse des prix du cacao et du café, ainsi que des ressources de son sol, l'habitation se tourne alors vers la production de mélasse et la distillation de tafia, avant d'abandonner pour de bon l'activité sucrière, comme l'indigo, et de se reconverter dans la production cotonnière. En 1763, le roi Louis XV ordonne l'expulsion des Jésuites du Royaume de France. Déclarée en faillite, la Compagnie de Jésus quitte l'habitation qui sera réquisitionnée par l'armée dans le cadre de l'expédition de Kourou.

■ MONTRAVEL



Avenue Montravel

Le gouverneur Tardy de Montravel voulait installer ici même la nouvelle résidence du gouverneur. Sa mort met fin au projet et la colline garde son nom. Aujourd'hui, la zone est classée en Znieff (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Une aire de jeux a été aménagée pour les enfants ainsi que des aires de pique-nique. Pour explorer les alentours, vous avez le choix entre l'allée des Mombins, et le sentier des pêcheurs (actuellement en travaux et fermé pour une durée indéterminée). Le point de vue de ce dernier est superbe : îlets Le Père, La Mère, L'Enfant-Perdu. Ceux qui l'emprunteront jusqu'à la côte auront peut-être la chance d'apercevoir un lamantin ou un



© SANDRA DAVEAU

Sentier des balisiers.

dauphin en saison sèche. La plage des fromagers, ombragée, permet de se baigner à marée haute et très prisée les week-ends. On peut apercevoir des polissoirs amérindiens dans les rochers.

■ PLAGES



La commune de Rémire-Montjoly est bordée sur plusieurs kilomètres de superbes plages dont le sable doré semble jouer avec la lumière. Elles sont façonnées par l'érosion. Chaque moment de la journée propose un spectacle différent qui séduira l'amateur de photographie. Ici, la forêt équatoriale offre à la plage un arrière-plan à la fois splendide et mystique. A marée basse, l'océan paisible invite à une baignade sans grand risque. A marée haute, il se fait plus dynamique, gratifiant les surfeurs de vagues régulières et quelquefois impressionnantes. Le week-end, les plages sont très fréquentées mais jamais surpeuplées. Attention, ici il n'y a pas de sauveteur et le courant peut être très dangereux !

■ ROCHES GRAVÉES



Route des Plages
 arag973.fr – contact@arag973.fr
 À découvrir tout au long de la route des Plages, mais surtout visibles sur la gauche, avant le carrefour de Dégrad-des-Cannes. N'y cherchez pas toutefois le spectaculaire mais plutôt le mystérieux. 17 sites de roches gravées sont répertoriés en Guyane. Les Indiens Arawak ont gravé sur les roches des symboles qui conservent toujours leurs secrets. Il est quasi certain que les sites seront recouverts par la végétation lors de votre visite. En effet, même s'ils sont quelquefois nettoyés, la nature récupère rapidement son territoire. C'est probablement mieux ainsi car on déplore depuis quelques temps des actes de vandalisme commis en vue de récupérer les gravures. Pour peu que vous ayez l'esprit explorateur, vous découvrirez de nombreux polissoirs sur le littoral et des représentations d'hommes ou d'animaux sur les roches en retrait de la mer.

■ LES SALINES DE MONTJOLY ★

Avenue Saint-Dominique

☎ 05 94 25 43 31

www.kwata.net

Le long de la plage de Montjoly, le sentier des Salines est balisé par des panneaux de l'ONF qui informent sur la flore de la plage. Le sentier, traversant les marais côtiers et la végétation dunaire, mène à l'observatoire abrité de l'association Kwata d'où il est possible de contempler de nombreux oiseaux et parfois des caïmans. Puis, le sentier continue et s'enfonce dans la mangrove. L'ONF a réaménagé les lieux et le sentier est à nouveau praticable. En cas de pluie, prévoi un antimoustique. Très agréable balade de 2,5 km.

Il existe également le sentier se Montabo, qui vient tout juste d'être réhabilité. C'est un petit coin bien tranquille et bien dégagé qui offre une bonne occasion de se délasser.

■ SENTIER DU ROROTA ★★

Chemin du Rorota

Prendre la route des Plages puis tourner à droite 100 m après L'Auberge des Plages.

Un magnifique parcours circulaire longe la crête du plateau du Rorota et surplombe la côte en offrant quelques splendides points de vue. Pour peu que l'on soit silencieux et attentif aux bruits, il n'est pas rare de rencontrer quelques singes saïmiris qui sautent par-dessus le sentier. Au sommet, on atteint le lac du Rorota qui sert de réserve d'eau douce à la ville de Cayenne. Les sportifs entameront le parcours par la droite, pour monter un escalier juste après le ruisseau. Il n'est pas rare de croiser des coureurs le matin ou à la tombée de la nuit. Si vous prenez le temps de flâner et

de profiter de cette ambiance forestière, il vous faudra compter environ 2h30 pour boucler le circuit de 3,4 km.

MATOURY ★

Il s'agit de la première commune que l'on rencontre en quittant l'aéroport en direction de Cayenne. Cette commune est limitée au nord par Cayenne et Rémire-Montjoly. Au sud, elle s'entoure de Montsinéry-Tonnegrande et de Roura. Malgré la présence de zones marécageuses ainsi que de nombreux prairies, ces terres fertiles ont favorisé autrefois la culture de la canne à sucre, du coton, du café, du roucou et du giroflier. C'est surtout l'agriculture qui est à l'origine de l'accroissement de sa population. Matoury compte aujourd'hui plus de 30 000 habitants. Disposant sur son territoire à la fois de l'aéroport de Félix Eboué et du port du Larivot, la commune est sans doute l'une des plus prospères de Guyane. L'intérêt touristique de Matoury réside principalement dans le sentier de la Mirande, qui permet de découvrir le mont Grand-Matoury. C'est en 1942 que ses 166 hectares ont été classés en réserve naturelle incorporée dans le domaine forestier privé de l'État. On peut y suivre un circuit botanique ou un circuit de randonnée à caractère sportif.

■ SENTIER DU MONT GRAND MATOURY OU SENTIER DE LA MIRANDE ★★

Rue Frédéric Martyr

☎ 05 94 35 60 05

mont-grand-matoury.blogspot.com

montgrandmatoury@espaces-naturels.fr

En venant de Cayenne, dépassez la première zone de Matoury (Balata).

► **Le Mont Grand-Matoury** : Avec ses 234 m d'altitude, c'est la plus élevée des collines de l'île de Cayenne. Le massif boisé, d'une superficie de 2 700 hectares, a été régulièrement exploité depuis le XVII^e siècle. Le bois de la forêt alimentait les chaudières de la distillerie de la Mirande (les ruines sur la route de Matoury), et les pentes, une fois déboisées, étaient plantées de cannes à sucre, destinées à l'usine de la Mirande, puis à celle de Rémire jusqu'en 1984.

► **La forêt de la Mirande** : Dès 1942, elle a été classée réserve forestière par un arrêté de l'administration coloniale de l'époque. Un arrêté de conservation de biotope a été signé le 11 avril 1994 concernant tout le mont, lequel est également classé en Znieff (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

► **Le sentier naturaliste de la Mirande** est probablement l'une des plus belles balades que l'on puisse faire autour de

Cayenne en 3 heures. Un sentier serpente au milieu du mont Grand-Matoury, réserve naturelle peuplée essentiellement d'oiseaux. Les rencontres avec la faune y sont fréquentes, mais c'est au lever et au coucher du soleil que les chances d'observer aras, toucans ou paresseux sont les plus grandes. Ce parcours vaut vraiment le détour : vue imprenable et cascades à quelques kilomètres de Cayenne, le tout agrémenté de panneaux d'interprétation présentant la faune et la flore rencontrées. Le site fait l'objet de fortes pressions économiques et écologiques qui, pour le moment, s'annulent mutuellement. Vous pourrez emprunter un premier sentier de promenade qui forme une boucle de 2,5 km, le sentier « Paypayo », qui permet de découvrir une forêt primaire riche en biodiversité. Un autre sentier d'interprétation, la boucle « Cascades », serpente sur 2,8 km et permet de longer les petites cascades de la crique Mancelière. Compter environ 2 à 3 heures pour parcourir les deux sentiers.



© SANDRA DAVENAU

Gigantisme de la végétation guyanaise.

LES ÎLES

Nombreuses sont les îles autour de la Guyane, mais pour ce qui est de leur accessibilité, on n'en regroupe plus que trois : les îles du Salut (avec l'île Royale et Saint-Joseph, l'île du Diable n'étant pas accessible au public) ainsi que l'Îlet la Mère. Rattachées à la ville

de Cayenne et non à Kourou, ces îles tranchent complètement avec le climat et la végétation sur le continent. Plus ventilées et avec un climat plus sec, elles offrent un petit havre de paix au visiteur, heureux de retrouver une eau plus bleue.

LES ÎLES DE RÉMIRE

Les îlets de Rémire se sont formés à partir d'une roche volcanique il y a 150 millions d'années.

Depuis 2005, 5 des 6 îlets de Rémire sont intégralement sous la protection du Conservatoire du littoral. Aujourd'hui, seul l'îlet la Mère a pour vocation

l'accueil du public (uniquement en journée, la nuitée y est pour le moment interdite).

ÎLET LA MÈRE



L'îlet fut l'objet d'occupations amérindiennes, difficilement datables. Dès 1643, la France organise des expéditions pour tenter de coloniser la Guyane, les jésuites occupent alors l'îlet la Mère. À partir de 1776, l'îlet accueille les lépreux de Cayenne, avant de devenir une ferme puis un pénitencier. Il fait partie des premiers bagnes de la Guyane. Une quinzaine de bâtiments pouvaient accueillir jusqu'à 600 détenus. 20 ans après son ouverture, une épidémie de fièvre jaune provoque l'abandon de l'île.

En 1981, l'Institut Pasteur construit une annexe sur l'îlet. Un élevage de saïmiris (ou singes écureuils) est implanté sur l'île. Les singes sont réservés pour le prélèvement de sérum servant à l'élaboration d'un traitement anti-paludique. En 2001, l'Institut Pasteur se retire, les îlets sont alors affectés au Conservatoire du Littoral.

© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE



L'ancien bagne, île Royale.



© MATHIEU DELMER

Bâtiment de l'administration pénitentiaire, sur l'île Royale.

LES ÎLES DU SALUT

Comment peut-on imaginer, en découvrant ce site paradisiaque, qu'en ces lieux Seznec, Dreyfus et des milliers d'autres vécurent les pires heures de leur existence ? Face à Kourou, on distingue par temps clair une île luxuriante qui semble défier le continent. Il faut s'en approcher pour réaliser qu'il s'agit en réalité de trois îles qui se regardent, formant un triangle presque parfait.

Les îles du Salut – Royale, Saint-Joseph et l'île du Diable – constituent une zone géographique très différente du continent qui, pourtant, n'est éloigné que de 14 km.

Ici, un climat plus ventilé et beaucoup plus sec offre aux visiteurs un paysage, sinon aride, en tout cas moins luxuriant que sur la côte. Ici aussi, l'Atlantique se pare de couleurs caribéennes, abandonnant brusquement la teinte brune qui le caractérise le long de la Guyane. Mer

bleue, cocotiers et climat sec et ensoleillé feront sans doute oublier un instant le sinistre passé de ces lieux. C'est Albert Londres qui qualifia les îles « d'enfer au paradis ». Entre culture et détente, les îles du Salut sont une étape quasi obligée lors d'un séjour dans le département.

ÎLE ROYALE



Après une heure de traversée, la baie des Cocotiers, large et splendide, s'offre au regard des visiteurs. Sur la droite, on découvre déjà l'île Saint-Joseph. Fraîchement débarqués, tels les premiers bagnards limogés en 1852, ceux qui auront choisi de suivre la visite guidée, intéressante, tourneront à gauche au bout du ponton. On longe dans un premier temps la baie des Cocotiers et on passe devant le poste de police où la gendarmerie assure une présence permanente.

Délaissant le chemin côtier, on emprunte une voie pavée très raide qui conduit au sommet de l'île. Là, on découvre une vaste clairière autour de laquelle sont disposés différents bâtiments. Longeant cette clairière par la gauche, on peut voir tout d'abord le logement du médecin-chef avant d'atteindre l'église, qui constitue sans doute le plus beau bâtiment de cette île de 28 ha.

■ BAGNE DES ÎLES DU SALUT – ÎLE ROYALE



☎ 05 94 32 11 00

► **Inaugurée en 1855, la chapelle** a connu une activité très importante dans les premières années du bagne. Par la suite, le rythme des offices s'est régulièrement ralenti et seules les messes de Noël et de Pâques restaient célébrées.

Les murs de la chapelle sont décorés de fresques que l'on doit notamment au bagnard Lagrange, artiste et faussaire de talent. C'est l'une des curiosités des îles, à ne manquer sous aucun prétexte !

► **En sortant de l'église**, on peut voir la maison des sœurs et la maternité où, pendant des années, des religieuses se dévouèrent sans compter pour alléger les souffrances des bagnards.

► **Comme en témoigne l'installation de l'hôpital militaire**, Royale constituait un centre de soins important de la Guyane.

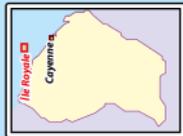
Son climat, plus sain, facilitait en effet certaines guérisons. Cet hôpital accueillait exclusivement le personnel de l'administration pénitentiaire, les bagnards n'ayant que très exceptionnellement le privilège d'y être admis, souvent pour y mourir.

► **Faisant face à l'hôpital et au phare** situé juste à côté, on découvre une piste d'hélicoptère et un étrange bâtiment très moderne qui se singularise dans un tel environnement : le cinéthéodolite. Cet appareil ultra-sophistiqué permet à la fois de localiser avec une extrême précision la position du lanceur en vol et de recueillir des images d'Ariane, même de nuit, grâce aux infrarouges. Quelques heures avant et après les tirs d'Ariane, les îles du Salut sont fermées au public. Il est donc conseillé d'éviter, dans la mesure du possible, de programmer une visite dans un délai trop proche d'un lancement, de crainte de voir celle-ci écourtée ou carrément annulée.

► **Laissant la piste d'hélicoptère sur la droite**, on poursuit la visite par un petit sentier qui descend au milieu des hautes herbes. Ça et là, un petit agouti ou un iguane vous coupera peut-être la route. L'île étant une réserve entièrement protégée, les animaux y sont très nombreux et souvent peu farouches.

► **En contrebas, on parvient au cimetière des enfants** où sont enterrés les fils et les filles des familles des gardiens qui, nombreux, furent emportés par la maladie dans leur plus tendre enfance. À quelques mètres de là, sur la gauche, se trouve une toute petite construction sinistre : la morgue. Les corps des bagnards décédés y étaient entreposés avant d'être jetés en mer, livrés en pâture aux requins...

► **À partir de la morgue**, il faut revenir sur ses pas et suivre le chemin qui surplombe l'océan et offre par endroits de superbes points de vue sur la côte.



Île Royale

On prendra le temps d'admirer au passage de magnifiques hibiscus et bougainvillées dont les fleurs inondent de couleurs les bords du chemin. Sur la gauche, en contrebas, quelques porcs et cochons des bois semblent parfaitement à l'aise dans une vaste mare de boue peu engageante.

► **Au bout du sentier, on se trouve face au quartier des surveillants** et aux cellules qui sont situées sur la gauche. Les surveillants restaient au minimum deux ans sur les îles, où ils pouvaient séjourner avec leur famille. Une école y était d'ailleurs installée, permettant aux enfants de suivre normalement leur scolarité. Le quartier cellulaire, formé de trois ensembles de bâtiments, constitue sans doute la partie la plus sinistre de l'île. Dans ces cachots, certains détenus purgeaient leur peine alors que d'autres, condamnés à mort par le tribunal maritime spécial, attendaient l'exécution de la sentence.

Aujourd'hui encore, on frissonne d'angoisse à la vue de ces minuscules cellules où certaines fortes têtes pouvaient être enfermées plusieurs semaines dans l'obscurité, sans jamais sortir, tout le temps de leur punition.

► **Quittant le quartier cellulaire**, on découvre une vaste fosse d'eau douce qui permet de recueillir l'eau de pluie. Cette fosse est en fait une ancienne carrière d'où l'on extrayait la roche à ravets, principal matériau de construction utilisé sur l'île. Des caïmans avaient été introduits dans cette fosse pour la débarrasser des grenouilles et des crapauds qui l'envahissaient. Mais le dernier d'entre eux est mort il y a peu.

► **Derrière cette fosse se trouve l'hôtel-restaurant des Îles du Salut**, installé dans les anciens bâtiments du pénitencier. Une large terrasse couverte servant de salle de restaurant extérieure offre un splendide panorama sur l'île du Diable. Dans la grande salle qui

Henri Charrière, dit « Papillon » (1906 - 1973)

Il fut l'un des rares à pouvoir s'évader d'un des pénitenciers de Guyane. Le récit de ses aventures, publié en 1969, fut un best-seller. Hollywood s'empara de l'histoire et confia le rôle principal à Steve MacQueen en 1973, dans le film *Papillon* (un remake a eu lieu sous le titre *Papillon* en 2017). Fils d'instituteur ardéchois, Henri Charrière est une forte tête. Il s'engage dans la marine pendant trois ans, de ces années, il gardera un papillon tatoué sur l'épaule et un pouce estropié. De retour dans la région d'Aubenas, il vit de petits délits avant de monter à Paris. En 1930, sa vie bascule lorsqu'un de ses amis meurt d'une balle dans le ventre après avoir accusé un certain Papillon Roger. Charrière, surnommé « Papillon pouce-coupé », a beau clamé son innocence, il est envoyé au bagne à perpétuité. Habité par une incroyable envie de vivre, il multiplie les tentatives d'évasion avant de parvenir à quitter définitivement cette terre de malheur.



L'île Royale.

abrite à la fois le bar et la réception de l'hôtel, des photos témoignent de la vocation du site pour la pêche au gros. Des pêcheurs posent fièrement à côté de leurs prises. Ici, il n'est pas rare de ramener des tarpons, requins ou mérus qui dépassent allègrement le quintal !

► **Derrière l'auberge**, on découvre les ruines du sémaphore. Ce système, qui s'apparente à un télégraphe visuel, permettait de communiquer avec le continent. À Kourou, à proximité de l'hôtel des Roches, la tour Dreyfus abritait un dispositif similaire. Sur le mur du sémaphore, une plaque vient rappeler qu'ici Seznec purgea injustement une peine de vingt ans de travaux forcés.

► **Tout près de là, légèrement en contrebas, la maison du directeur** surplombe magnifiquement la baie des Cocotiers. Propriété du Conservatoire du littoral, récemment restaurée, elle abrite un musée qui retrace l'histoire pénitentiaire des îles du Salut. Elle fait

office de centre d'accueil et d'information et est habituellement ouverte tous les jours de 10h à midi et de 14h30 à 16h. On peut y voir des expositions permanentes et temporaires et trouver quelques ouvrages sur l'histoire du bagne en Guyane. À partir de la maison du directeur, un chemin permet de redescendre vers l'océan du côté du large.

► **On atteint alors l'anse Legoff**, seule partie de l'île où l'on peut raisonnablement se baigner sans grand danger. Faisant face à l'océan, on découvre sur la gauche la surprenante « piscine des bagnards ». À l'époque du bagne, les eaux étaient infestées de requins qui n'hésitaient pas à s'approcher du rivage. Pour se protéger de ces prédateurs, les bagnards disposèrent d'énormes rochers suivant un plan carré, créant ainsi une piscine d'eau de mer. Celle-ci était utilisée principalement pour les soins corporels, moment qui constituait le seul loisir des prisonniers.

► **En reprenant le chemin du tour de l'île** en direction de l'île du Diable, on rencontre, quelques dizaines de mètres plus loin, le transbordeur. Ce petit téléphérique permettait autrefois de ravitailler en vivres l'île du Diable et d'assurer la relève des surveillants. De là, on distingue la case de Dreyfus, sur l'île du Diable.

► **En suivant toujours le chemin du tour de l'île**, bordé de splendides cocotiers, on rejoint finalement la jetée sud qui marque l'entrée de la baie des Cocotiers et la fin de la visite. Peu avant, le sentier offre un magnifique panorama sur l'île Saint-Joseph et mérite quelques instants de flânerie avant le départ.

► **Délaissant le chemin côtier**, on emprunte une voie pavée très raide qui conduit au sommet de l'île. Là, on découvre une vaste clairière autour de laquelle sont disposés différents bâtiments. Longeant cette clairière par la gauche, on peut voir tout d'abord

le logement du médecin-chef avant d'atteindre l'église, qui constitue sans doute le plus beau bâtiment de l'île.

■ **CHAPELLE DE L'ÎLE ROYALE** ★★

Après rénovation, la chapelle est maintenant accessible pour les visites que ce soit lors des circuits guidés ou tout simplement en demandant les clés. On y admire des fresques du faussaire Francis Lagrange, qui effectua un séjour de 18 ans au bagne. A la demande de l'évêque de Cayenne, il effectua ces peintures satiriques qui méritent toutes d'être scrupuleusement observées. C'est entre 1940 et 1948 qu'il peint la chapelle, alors qu'il est fermement athée. Il peindra en 18 ans quelque 250 toiles, toutes signées du nom de Flag. Ne pas manquer sa fresque sur la place des Palmistes à Cayenne.

■ **MAISON DU BAGNE** ★★

Cette ancienne demeure du directeur du bagne est la propriété du Conservatoire



Chapelle de l'île Royale.



© MATHIEU DELMER

La Maison du baigneur.

du littoral. Aujourd'hui restaurée, elle est un centre d'information historique et culturelle et un centre d'accueil du public. Expositions permanentes, temporaires, cartes postales, ouvrages historiques... Les panneaux sont chronologiques et très instructifs. A ne pas manquer !

ÎLE SAINT-JOSEPH ★★★★★

Il n'existe à l'heure actuelle aucune liaison maritime régulière qui permettrait d'accéder à l'île Saint-Joseph, mais la plupart des prestataires qui proposent des forfaits sur les îles vous y amèneront. Il s'agit d'une embarquée à ne pas manquer lors de votre séjour, ne serait-ce que pour la beauté idyllique de ces paysages préservés.

Pendant la période du baigneur, l'île abritait un asile, des cellules pour les condamnés les plus rebelles et le cimetière des surveillants. C'est ce dernier qui est aujourd'hui le mieux préservé, et, avec

l'île du Diable en toile de fond, le plus photogénique. Les vestiges de « l'île du Silence » sont en mauvais état : la visite ressemble davantage à une expédition qu'à une promenade, mais n'est-ce pas ce qui confère tout son charme à ce lieu désolé ? Ici, l'homme a trouvé dans la nature une formidable alliée pour l'aider à effacer de sa mémoire un épisode peu glorieux de son histoire. Partout, plantes et racines étouffent ces cachots qui, un demi-siècle plus tard, nous parlent encore de la souffrance des hommes.

Certaines parties de l'île sont occupées par la Légion étrangère et sont par conséquent inaccessibles au public. Un projet d'aménagement (restauration, protection de l'île...) sur les trois îles est en cours. Oubliant quelques instants la sinistre histoire de Saint-Joseph, vous pourrez y découvrir la seule plage des îles du Salut, alanguie à proximité de la pointe Marie-Galante.

■ BAGNE DES ÎLES DU SALUT – ÎLE SAINT-JOSEPH ★★

La visite débute lorsque le catamaran vous laisse au débarcadère de l'île. Un chemin en fait le tour, un autre la scinde en deux par son sommet sur lequel se trouve le camp de la Réclusion.

► **On arrive alors au dortoir**, une grande salle dans laquelle les prisonniers étaient enchaînés par les pieds, puis aux cellules de la réclusion. Celles-ci sont fermées en haut par des barreaux afin que les gardiens puissent surveiller les bagnards. Les condamnés étaient soumis aux travaux forcés 10 heures par jour, une promenade quotidienne leur étant permise dans l'enceinte du camp. Ils n'avaient pas le droit de communiquer entre eux, sous peine de punition, d'où le nom « d'île du Silence ». Enfin se trouvent quelques cellules totalement obscures : les condamnés les plus difficiles y étaient enfermés dans le noir absolu, parfois pendant plusieurs années.

► **En sortant** on atteint des logements réservés aux familles des surveillants, puis le cimetière du personnel dominant la petite plage de pierres volcaniques où une baignade s'impose, si la marée le permet.

Un chemin mène au ponton où se trouvent des maisons de gardiens, aujourd'hui réhabilitées en poste de repos pour la Légion étrangère.

↑ ÎLE DU DIABLE ★

Si elle n'est pas la plus attrayante, l'île du Diable est probablement la plus connue des trois îles. Depuis que le téléphérique qui la reliait à Royale est hors d'usage, il

est devenu très difficile, voire périlleux de l'atteindre. Ses rivages n'offrent aucun lieu de mouillage sécurisant qui permettrait de s'abriter des vagues souvent violentes.

■ BAGNE DES ÎLES DU SALUT – ÎLE DU DIABLE ★★

Dans l'organisation pénitentiaire, l'île du Diable était un lieu de déportation, un traitement réservé aux prisonniers politiques que l'on cherchait à isoler du reste du monde, y compris des droits communs. C'est sur ce caillou de 14 hectares que le capitaine Dreyfus débarqua le 13 avril 1895. Pendant quatre longues années, il occupa l'île, seul avec quelques surveillants qui se chargeaient de veiller scrupuleusement à son isolement. Durant son séjour, rien ne fut épargné à Dreyfus, qui se trouva mis aux fers dans sa case sans sortir pendant plusieurs semaines. En proie à un profond désespoir, il restait des heures à scruter silencieusement l'océan, assis sur un banc de pierre que l'on peut encore voir à l'extrémité de l'île, près de la pointe des Caraïbes. Sans le charisme et le courage de ses partisans, dont le plus célèbre fut Zola, Dreyfus aurait pu finir ses jours sur l'île du Diable comme le souhaitaient à l'époque certains de ses détracteurs. Après le départ de Dreyfus, en juin 1899, d'autres prisonniers politiques moins connus furent déportés sur l'île. Les conditions de détention s'étaient alors nettement adoucies, et ces hommes purgeaient leur peine en bénéficiant d'un régime de semi-liberté sans travail obligatoire. Classée monument historique, la maison de Dreyfus a bénéficié d'un programme de restauration financé par le CNES.



Île du Diable vu depuis l'Île Saint Joseph.

© DANIEL PISSONDES

LE LITTORAL

À la sortie de Cayenne, la RN 1 longe le littoral parsemé de villes et villages aux ambiances différentes. Les plantations de Macouria sont magnifiques et sont le prétexte d'une petite journée de déambulation. Plus loin arrive Kourou, d'abord visité pour son pas de tir de la fusée Ariane, tandis que les îles du Salut offrent la possibilité exceptionnelle de découvrir cette partie peu glorieuse de l'histoire française. Ensuite, viennent les magnifiques bourgs de Sinnamary et d'Iracoubo et leur région luxuriante, largement délaissés par les touristes. Enfin, au bout de la N1, découverte des villages hmong et amérindiens. Le littoral est encore peu visité, mais ne manque néanmoins pas d'attraits culturels et naturels.

MACOURIA



Située à quelques kilomètres de Kourou, sur la route de Cayenne, la commune de Macouria compte actuellement quelque 10 000 habitants. Vers 1716, les terres de Macouria furent concédées aux colons pour qu'ils cultivent la zone grâce à une main-d'œuvre d'esclaves. La première habitation fut celle d'un certain M. Tonat qui y installa un moulin à coton. Ce colon laissa son nom au chef-lieu de Macouria, Tonate. Grâce à sa terre fertile, Macouria fut longtemps surnommée « le grenier de Cayenne » dont elle alimentait le marché. A la suite de l'abolition de l'esclavage, la main-d'œuvre manquait pour continuer à cultiver le coton. Bien qu'il n'y eut

pas d'établissements pénitenciers, la commune se fit aider par des bagnards. Aujourd'hui, la région de la Carapa est orientée vers l'élevage bovin et porcin. La ville apparaît comme une cité-dortoir, une ville de passage avec pour attrait principal son église en bord de route.

■ CRIQUE PATATE



RN1

Depuis la RN 1, prendre la route 400 m à gauche avant l'entrée du zoo ou 2 km à gauche après l'embranchement Carapa/CD 5.

La saison des pluies rend ce lieu souvent peu praticable, à moins de faire preuve de témérité ! A l'orée du bois, il vous faudra abandonner votre véhicule pour parcourir à pied les 400 m qui vous séparent de la crique Patate. C'est un endroit idéal pour profiter d'un après-midi ensoleillé, se baigner et pique-niquer. Apprécié par la population résidente, ce site est très fréquenté les week-ends.

■ EXPLOITATION IONOPSIS – LE JARDIN BOIS DE ROSE



Lotissement Quesnel Est

38 route du Galion

☎ 05 94 37 95 42

Prendre la route de Montsinéry, première à gauche après le zoo.

Parcours d'une heure ou plus pour découvrir plus de 600 espèces de plantes, telles que l'arbre du voyageur (*ravenala*), le bananier d'ornement (*musa*), la calebasse, le croton, les 150 orchidées ou encore les palmiers. Venir avec son pique-nique pour se délasser lors de la promenade au bord

du lac, sous le kiosque, véritable havre de paix. Un carbet est aussi à disposition pour passer la nuit.

■ JARDIN BOTANIQUE DE GUYANE

2805 savane Césarée

☎ 05 94 28 17 56

www.jardinbotaniquedeguyane.com

jardinbotanique-guyane@orange.fr

La Guyane méritait bien un vrai jardin botanique. C'est chose faite avec cet espace de plus d'un hectare dédié à la flore. Plus de 250 espèces d'orchidées guyanaises et 4 000 espèces végétales composent ce jardin presque enchanté. Pour profiter pleinement des lieux, il est indispensable de suivre le maître des lieux, Aurélien, afin d'écouter ses précieuses explications et histoires qui font des deux heures passées sur place un moment unique. Le parcours est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Possibilité de logement en gîte.

■ ZOO DE GUYANE



Route du Galion

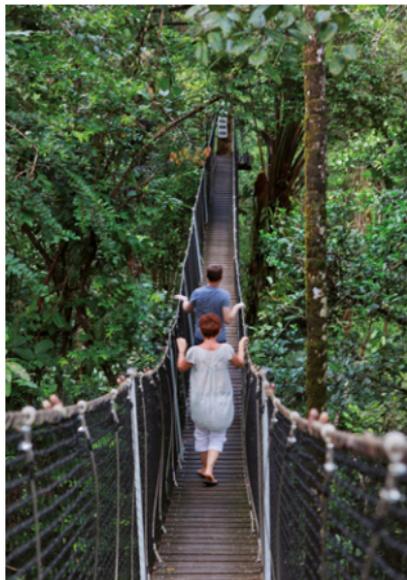
PK 29

☎ 05 94 31 73 06

www.zoodeguyane.com

contact@zoodeguyane.com

Au cœur de la Guyane, le refuge idéal de la faune sauvage vous attend pour des instants inoubliables : émerveillement et plaisir garantis ! Plus de 450 animaux répartis sur 80 espèces vous attendent ! Des espaces à large champ de vision et une grande serre d'immersion vous permettent d'être au plus près des animaux : de redoutables serpents en imposants reptiles, de puissants fauves en singes facétieux, d'oiseaux paradisiaques en rapaces bruyants, tous formidables représentants de la biodiversité guyanaise et du Nouveau Monde. Chaque



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Balade dans les arbres.

mercredi et samedi à 15h, soigneurs et éthologue du zoo vous emmènent au cœur de leur métier pour partager leur quotidien auprès des animaux. Sans oublier l'attraction exclusive du zoo : une balade en forêt tropicale sur des ponts suspendus, une aventure en toute sécurité pour admirer la faune et la flore de façon unique ! Le Zoo de Guyane est membre de l'EAZA, véritable label de qualité. Une distinction dont l'équipe est très fière et un gage de qualité et de respect du bien-être animal.

MONT SINÉRY- TONNEGRANDE



Une curieuse ambiance règne à l'entrée de cette commune d'environ 2 500 habitants. Ici, la modernité s'est brusquement imposée dans un univers qui semblait être oublié de tous.

Limitée par les communes de Matoury et de Roura au sud-sud-est et de Macouria au nord, cette commune est constituée des villages de Montsinéry et de Tonnegrande, distants de 20 kilomètres. Elle est restée très longtemps isolée de Cayenne pourtant assez proche, avant d'être reliée à la D5 dans les années 70. Les deux bourgs qui constituent cette commune portent les noms des rivières qui se rejoignent dans l'estuaire de la rivière de Cayenne. Montsinéry est un petit village paisible avec beaucoup de caractère. Tonnegrande, plus modeste, a également beaucoup de charme. Dans cette région, l'économie était essentiellement agricole (sucrieries et roucouries) et forestière (construction avec le bois et ébénisterie). Il y avait également deux briqueteries. Les paysages ici sont reposants, comme les balades le long de ces fleuves et douces criques. Sur la rivière, vous rencontrerez de nombreux pêcheurs le week-end. La commune est effectivement très connue pour sa richesse fluviale et pour le site surprenant du bagne des Annamites.

■ BAGNE DES ANNAMITES – **CAMP CRIQUE ANGUILLE** ★★

Par la RN 1, en direction de Kourou. Juste au niveau de la station-service à Tonate-Macouria, prenez sur la gauche, en direction du zoo de Macouria. Vous tomberez sur la route de Montsinéry qui vous mène au sentier du bagne. L'histoire de ce pénitencier est relativement mal décrite dans la littérature guyanaise, avec de fréquentes contradictions. L'établissement fut installé en 1931 dans le but d'y déporter des ressortissants indochinois coupables de crimes ou ayant manifesté trop vivement

leurs intentions indépendantistes. La majorité de ces prisonniers étaient originaires de la région d'Annam, située dans le centre du Vietnam actuel, ce qui explique le nom donné à ce camp de détention. Le bagne fonctionna jusqu'en 1938 mais, pour la plupart des déportés, le voyage vers la Guyane devait être sans retour. Constatant à la recherche de main-d'œuvre, les autorités coloniales espéraient que les prisonniers libérés resteraient sur place pour mettre en valeur les terrains. Lorsque ce dessein prit la forme d'une règle obligatoire, les prisonniers se révoltèrent violemment, mais leur insurrection fut matée sans aucune pitié. Les conditions de détention étaient extrêmement difficiles au camp des Annamites. L'austérité des cachots, un travail usant et une discipline de fer s'ajoutaient à un climat propice au développement de nombreuses maladies, dont le paludisme, qui fit des ravages dans le secteur. Dispersés çà et là, les vestiges du bagne sont aujourd'hui à l'état d'abandon. Rongés par la rouille et envahis par la végétation, ils offrent une vision à la fois surprenante et lugubre. À l'entrée du sentier, véritable tunnel forestier, un panneau fournit quelques repères historiques sur l'établissement pénitentiaire. La visite s'effectue en deux itinéraires successifs. Il faut prévoir environ 40 minutes pour parcourir le premier tronçon. Après cette agréable marche, on parvient à une clairière où est regroupé l'essentiel des restes du bagne. Vous y découvrirez des wagons, des cellules, même si le site n'est pas très dégagé... Comme l'indique le panneau dans cette clairière, vous pouvez aussi emprunter la deuxième partie du sentier qui suit un moment une ancienne voie ferrée

installée par les bagnards (environ 30 à 40 minutes de marche). Ce sentier se termine par la petite crique Anguille où il est possible de se baigner et de pique-niquer. Si vous vous laissez tenter par le bain, restez prudent, car des raies peuvent se cacher sous les bancs de sable. Bien que le sentier ne soit pas très bien balisé, il est difficile de se perdre si vous restez sur le caillebotis (lattes en bois au sol) qui montre très bien le chemin à suivre. La balade est facile mais, comme pour toute marche, il faut être confortablement chaussé car le tour complet fait 7 km.

KOUROU



L'évocation de Kourou est indissociable du centre spatial et Ariane. Quatrième ville par le nombre d'habitants (environ 26 000), elle présente de saisissants contrastes entre le moderne et l'ancien. Dans la zone la plus en retrait du littoral, le Vieux-Bourg a gardé son architecture créole, son ambiance authentique et son air mélancolique. Kourou-la-Nouvelle s'est développée rapidement avec l'installation du centre spatial : grands hôtels, centres commerciaux... Deux populations se côtoient dans cette ville aux multiples facettes ; deux villages se distinguent : le village Saramaca (« noir marron »), avec ses nombreux artisans dont vous pourrez admirer l'art de la sculpture du bois, et le village amérindien Galibi au bout de la plage de la Cocoteraie. Kourou mérite qu'on y fasse une étape d'au moins deux jours, pour découvrir aussi bien les sites touristiques qui font sa réputation (le centre spatial guyanais) que les endroits moins visités car peu connus (Vieux-Bourg, Roches gravées...).

Une installation dans le sillage du CSG

L'installation du village Saramaca remonte aux années 1965-1970, au moment de la création de la base spatiale. La construction du centre spatial nécessitant une importante main-d'œuvre, les entreprises ont dû faire appel à des travailleurs étrangers, venus en particulier du Suriname. À ces effectifs « officiels » sont venus se joindre des travailleurs de toute origine, dont des gens du fleuve. Dans un premier temps, les Saramaca ont trouvé à louer des emplacements dans le bourg de Kourou pour y construire leurs demeures. Leur nombre allant croissant (700 personnes fin 1967) et pour éviter l'émergence d'un bidonville, le CSG leur a concédé, en 1968, une langue de terre de 3 hectares non loin du fleuve Kourou. Un équipement très sommaire leur a été fourni, comprenant blocs sanitaires et lavoirs-bornes fontaines. Ne recevant aucune aide pour la construction des logements, les habitants ont utilisé des matériaux de récupération des chantiers sur lesquels ils travaillaient. Ce terrain était situé en plein cœur de la zone marécageuse, entouré par deux fossés de drainage débouchant sur le fleuve. Le remblaiement de l'ensemble du quartier des Roches, en 1988, a laissé ces fossés en l'état, constituant ainsi une frontière naturelle du village et empêchant son extension. Depuis 1987, le CSG et la commune ont réalisé divers travaux, qui restent toujours très insuffisants. En 1987, le Vieux-Bourg fut consacré rituellement par le chef coutumier du peuple saramaca, le Grand Man Songo Aboïkoni, qui reconnut le site comme lieu de résidence formel des Noirs marrons travaillant à Kourou.

Aujourd'hui, les habitants du village représentent plus de 14 % de la population de Kourou et près de 3 000 personnes y vivent. La ville réhabilite pourtant peu à peu ce quartier insalubre en construisant des maisons individuelles à loyer modéré.

Des problèmes d'intégration

En dix ans, la population des Noirs marrons du village a été multipliée par cinq. Actuellement, les habitants ont vu leur quartier insalubre être détruit pour laisser place à un nouveau quartier pavillonnaire. Le village regroupe des Saramaca (dont le village a pris le nom), des Djuka, des Paramaca, des Boni, ainsi que quelques Haïtiens, Brésiliens et Créoles. Ces populations connaissent fréquemment des difficultés d'intégration dans le tissu social et économique. Depuis quelques années, on assiste à une politique sociale visant à l'apprentissage de la langue française. Des associations pour la valorisation et la promotion de leur patrimoine se multiplient et sont de plus en plus actives, l'objectif étant de transmettre leur savoir-faire et de le faire connaître.

■ BARRAGE DE PETIT-SAUT ★★

Association pour la découverte scientifique de Petit-Saut (ADSPS)

Route de Petit-Saut

☎ 05 94 32 66 91

www.petitsaut.com

L'entrée du barrage hydroélectrique se trouve sur la route qui relie Kourou à Sinnamary, à mi-chemin environ entre les deux communes. Les visites ont été arrêtées et la route est désormais barrée.

La mise en route de cet ensemble industriel a plus ou moins défrayé

la chronique au printemps 1994, et même les journaux métropolitains ont fait état de cet événement. En effet, la création de cette installation a été à l'origine d'affrontements verbaux entre les responsables d'EDF, les défenseurs de la nature et les habitants du bourg de Sinnamary. La construction du barrage a duré six ans, de 1989 à 1995, et mobilisé environ 1 000 personnes. Le coût total fut de 442 millions d'euros. La mise en eau du barrage a entraîné l'inondation d'environ 360 km² de forêt amazonienne où vivait une faune très abondante.

Les écologistes se sont donc naturellement émus de cette situation. D'un autre côté, les habitants de Sinnamary ont fait part de leur inquiétude concernant la qualité des eaux du fleuve qui alimentent le bourg. L'inondation de la forêt provoque en effet une décomposition des matières végétales, entraînant une forme de pollution naturelle pour un temps indéterminé. Les responsables d'EDF ont réagi en mettant en place un système d'oxygénation de l'eau, censé limiter les effets de la pollution, et en organisant une vaste opération scientifique destinée à sauver un maximum d'animaux menacés de noyade. Les esprits semblent s'être quelque peu apaisés, mais l'histoire retiendra qu'une nouvelle fois des heurts sont apparus à cause d'un manque de communication préalable entre les différents acteurs. Aujourd'hui encore, lorsque la saison des pluies approche et que l'on constate les inondations, très marquées dans cette zone, on jette un regard inquiet en direction du barrage. De nos jours, la production couvre en moyenne 50 % des consommations du centre et de l'ouest du littoral.



OCEAN ATLANTIQUE



Kourou

Pointe de l'Etat-Major
Pointe Castor
Pointe Pollux

Plage des Roches

R. Coumba

Plage de la Cocoteraie

Canal des Ammandiers

FLEUVE ROUJOU

Village Saramaka

Avenue Felix Eboue
Rue de l'Amiral d'Estrees
Rue de la Paix

Jardin Hydroponique

Calabasses

Syndicat d'initiative

Poste

Rue Peres Jesuites

Av. Victor Hugo

Eglise

Rue du Suriname

Rue du Levant

Marche

Rue du General De Gaulle

Place des Balarus

Appartement des pecheurs

Village indien

Av. de l'Annee
Rue Prudent
Rue Lautrec
Avenue Auguste Boudinot
Rue Dali
Rue Stanislas
Camp Militaire

Rue Lucille

Avenue de France

Gendarmerie

Av. des Iles

Stade

Plaine des Jeux

Av. L. Heider

Rue Justin Cayre

Lac du Bois-Chaudat

Av. Victor Hugo

Marche

Rue du General De Gaulle

Place des Balarus

Appartement des pecheurs

Pepiniere
F. Thomas
Av. de St Exupery
Lac Bois-Diable

Campus Syrotab

Pasteur

Rue J. Ratin

Rue J. Ratin

Rue J. Ratin

Av. G. Monnerville

Av. des Cavaliers

Stade

Rue Justin Cayre

Lac du Bois-Chaudat

Av. Victor Hugo

Marche

Rue du General De Gaulle

Place des Balarus

Appartement des pecheurs

Av. de St Exupery

Av. Leopold Sedar Senghor

Av. de la Passoura

Av. de St Exupery

Canal Leroy

Canal Leroy

Avenue de Pariacabo

Rue Fergus

Rue Fergus

Rue Fergus

Rue Fergus

Route departementale 16

Av. de St Exupery

■ CENTRE AMÉRINDIEN

KALAWACHI



Route du Dégrad Saramaka

PK 3,5

☎ 06 94 42 01 21

Ce site permet d'entrer dans l'univers des Amérindiens : des ateliers d'apprentissage (vannerie, tissage de perles, ciels de case), des conférences, des animations culturelles, un carbet de la tradition ou une exposition permanente mettent en valeur plusieurs thèmes relatifs à la vie des Amérindiens en Guyane. Parfait pour petits et grands, vous trouverez une buvette ainsi qu'une boutique d'artisanat.

■ MONTAGNE DES SINGES



Route du Dégrad Saramaka

Située un peu après Kourou en direction de Sinnamary. Pour y aller, dépassez Kourou et prenez la direction Sinnamary – Saint-Laurent-du-Maroni. Roulez 5,8 km et prenez à gauche (Dégrad-Saramaka). Longez la scierie et, au bout de 8 km environ,

prenez à droite. C'est un terre-plein qui fait office de parking.

Le site est magnifique. Vous avez la possibilité de faire un parcours de 700 m environ en boucle, ou un plus ardu, de 3,3 km, en passant par le sommet de la montagne des Singes. De là, vous avez un magnifique point de vue. Il y a un carbet sous lequel on peut pique-niquer. Les sentiers ne sont pas toujours entretenus, mais ils sont faciles à suivre. En revanche, il ne faut pas sortir des sentiers. Restez prudent !

■ PLAGE DE LA COCOTERAIE, PLAGE PIM-POUM ET PLAGE DES ROCHES



Avenue Félix-Éboué

et Avenue des Roches

Les plages de Kourou sont les rares plages aménagées en Guyane : paillotes pour pique-niquer, parcours de santé pour joggeurs, jeux pour enfants... Avec vue sur les îles du Salut lorsque l'horizon est dégagé et observation des oiseaux en période de migrations. Prenez votre



La rivière Kourou.

hamac, ici c'est de rigueur pour faire la sieste à l'ombre des palmiers. La petite plage Pim-Poum est la plus attrayante, mais il y a aussi la Cocoteriaie, plus animée avec ses bars de plage et son skatepark.

■ ROCHES GRAVÉES DE LA CARAPA



25 Rue des Roches gravées

ZI Pariacabo

☎ 05 94 32 58 81

Situé dans la zone industrielle Pariacabo à Kourou, le Centre d'Archéologie Amérindienne de Kourou propose de découvrir la culture précolombienne en Guyane. Ce centre d'interprétation archéologique est installé aux abords immédiats du site « les Roches gravées de la Carapa », classé monument historique depuis le 18 novembre 1993. Plus de 200 polissoirs et gravures rupestres sont réunies sur ces roches, appelées « Hippopotame de savane ». Gorgées de mystères, les Roches gravées sont une découverte à ne vraiment pas manquer.

■ TOUR DREYFUS



Plages des Roches

Au bout de la Pointe des Roches, la Tour Dreyfus est l'un des rares vestiges de l'ancien pénitencier de Kourou, inauguré en 1856 et voué à la production agricole. Face à la mer, cette petite tour servait de sémaphore pour communiquer avec les îles du Salut. Les bâtiments ont été détruits pour faire place à l'Hôtel des Roches, toujours en activité aujourd'hui. La tour a pris le nom du plus célèbre pensionnaire du bagne de Guyane.

■ VIEUX-BOURG



Avenue du Général-de-Gaulle

C'est un quartier que l'on traverse uniquement pour se rendre au débar-



© GREGORY ANDRE

Tour Dreyfus.

cadère (navette pour les îles du Salut), or il serait dommage de ne pas en faire le tour. Le Vieux-Bourg mérite, par son histoire et ses coutumes, encore vivaces, qu'on lui accorde un peu d'intérêt. C'est également ici que se trouvent bars, discothèques et restaurants, soit l'ensemble des activités nocturnes. Au bout de l'avenue se trouve le marché aux poissons.

CENTRE SPATIAL GUYANAIS (CSG)



Le port spatial de l'Europe est le deuxième site le plus visité en Guyane. Locomotive économique pour les uns, « État dans l'État » pour les autres, en négatif ou en positif, le Centre spatial inspire des sentiments plutôt ambivalents, de l'enthousiasme au rejet en passant par la méfiance.

Les procédures d'expropriation lors de la construction des infrastructures ont souvent frôlé l'intolérable, mais désormais des efforts sont réalisés pour compenser les erreurs. Les programmes prévus laissent préfigurer que l'aventure spatiale durera d'ici encore au moins quinze ou vingt ans. En raison de l'évolution des technologies, de plus en plus d'opérations sont désormais réalisées entièrement sur place. C'est dire que le poids du CSG sur le territoire n'est pas vraiment en passe de diminuer. Il ne peut donc plus y avoir de rupture entre cette entité et ce territoire.

Implantation

Si la guerre d'Algérie n'avait pas eu lieu, Kourou n'aurait sans doute jamais connu cette aventure. En effet, lorsque les accords d'Évian sont signés en 1962, la France se trouve dans l'obligation de chercher un nouveau site de lancement pour remplacer celui qu'elle vient d'abandonner au milieu du Sahara algérien. Le choix du nouveau lieu d'implantation est une affaire très délicate puisqu'elle engage le pays pour de nombreuses années et implique la réalisation de gigantesques travaux. Les paramètres de sélection sont de plusieurs natures.

Le site doit être situé le plus près possible de l'équateur afin de permettre d'effectuer des lancements plus économiques. En effet, c'est à partir de cette position terrestre que le satellite peut rejoindre son orbite définitive en consommant un minimum de carburant, ce qui lui assure une plus longue longévité. Outre ce problème de latitude, il est aussi indispensable de sélectionner un site qui soit géographiquement stable pour éviter

les tremblements de terre et qui ne soit pas une zone de passage des cyclones.

Les missions du CNES au Centre Spatial Guyanais

Les principales missions du CNES (Centre National d'Études Spatiales) au Centre spatial guyanais sont : assurer l'organisation et la coordination générale des activités opérationnelles de la Communauté industrielle spatiale de Guyane (CISG) ; acquérir et traiter les mesures liées aux lancements avec le concours des stations en aval ; assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement lors des opérations à caractère dangereux et pendant les lancements ; fournir le support logistique nécessaire à la préparation des lanceurs et des charges utiles. Par ailleurs, le CNES remplit les fonctions suivantes : définition et mise en œuvre des mesures de sécurité et de protection de toutes les personnes et les installations dépendant du centre, ainsi que de celles des lanceurs, charges utiles et matériels associés présents en Guyane ; adaptation du centre aux missions inhérentes aux nouveaux projets français et européens tels que Ariane 6 et Vega-C ; poursuite et localisation des satellites pour le compte des réseaux du CNES et de l'ESA. Autorité de conception de tous les moyens sols opérationnels sur le site, le CNES est également propriétaire foncier de l'ensemble du site spatial de Guyane.

Les moyens

Le Centre offre aux lanceurs et aux satellites tous les moyens techniques et logistiques dont ils ont besoin pour leur préparation et pour leur lancement, à savoir :

► **L'ensemble de préparation des charges utiles** mis à la disposition des clients pour la préparation de leur satellite depuis l'arrivée en Guyane jusqu'au montage sur le lanceur.

► **Le centre de contrôle Jupiter**, qui coordonne tous les moyens mis en œuvre pendant le lancement et assure la surveillance en vol pour la sauvegarde.

► **Des stations de réception de télémesure** en Guyane, complétées, pour les lancements vers l'est, par les stations implantées près de Natal (Brésil), sur l'île d'Ascension (Royaume-Uni), près de Libreville (Gabon) et près de Malindi (Kenya) qui enregistrent les données transmises au cours du vol par des moyens de localisation radar qui restituent la trajectoire du lanceur et fournissent les informations nécessaires à la sauvegarde et au diagnostic de satellisation, par une station météorologique, par des moyens de communication entre les différentes installations reliées au réseau international.

► **Une station météorologique** qui fournit en temps réel les données sur la direction et la vitesse des vents (au sol et en altitude) et les risques de foudre ; ces deux critères, s'ils ne sont pas optimaux, peuvent conduire à un report du lancement.

Les répercussions géographiques et politiques

► **Géographiques.** En dépit de toutes les précautions que l'on peut prendre, un lancement présente des risques. Il était donc hors de question d'installer un centre de lancement à proximité d'une aire marquée par une forte densité

de population ou une concentration d'activités économiques.

► **Politiques.** Le dernier paramètre, mais non le moindre. L'expérience algérienne a servi de leçon : la France ne pouvait pas se permettre d'installer un nouveau centre sur un territoire qui risquait d'échapper à son contrôle par suite d'agitations indépendantistes. Tenant compte de chacun de ces impératifs, le général de Gaulle décida finalement, en 1964, que le centre serait installé à Kourou, en Guyane française. Une latitude idéale, un sol très stable, un climat sans cyclone et une faible densité de population : autant d'atouts qui jouèrent en faveur de ce choix. 90 000 hectares furent réquisitionnés sur le sol de la « France américaine », dans des conditions parfois traumatisantes pour les populations créoles ou amérindiennes. En quelques mois, le site Fusée-Sonde, première zone de lancement, allait voir le jour. Mais la construction du centre lui-même ne sera que peu de chose à côté des gigantesques travaux d'aménagement et d'urbanisation à venir. Routes, ponts, immeubles, hôpital et écoles sortent de terre comme des champignons, modifiant la physionomie du petit bourg traditionnel.

De Véronique à Ariane 6, l'épopée spatiale européenne

Les premières expériences spatiales sont menées en Algérie. Suite à l'indépendance du pays, la Guyane est choisie pour l'installation d'une nouvelle base de lancement. Le CSG inaugure le 9 avril 1968 son premier lancement, avec la fusée Véronique et le lancement de neuf fusées du programme Diamant.

Par la suite, les fusées Europa devaient incarner les débuts de la collaboration européenne dans le spatial. Lourd, très peu performant, ce lanceur fut à l'origine d'un échec retentissant pour la communauté européenne de l'espace. Certains s'accordent même à penser qu'Europa aurait pu sonner le glas de cette épopée, si un autre programme n'avait rapidement vu le jour : Ariane. C'est le soir de Noël 1979 que, pour la première fois, Ariane prendra le chemin de l'espace. Par la suite et jusqu'en 1989, Ariane 2 et Ariane 3 assumeront plusieurs missions avec plus ou moins de succès. Il faudra, en fait, attendre l'apparition du lanceur Ariane 4, en juin 1988, pour enregistrer des progrès spectaculaires. Cette version du lanceur Ariane présente l'intérêt majeur d'être modulable en fonction de la charge transportée, pouvant mettre sur orbite un ou deux satellites d'un poids total de 4,7 tonnes. En l'espace de 24 ans, sur les 116 lancements d'Ariane 4, les 183 satellites lancés, on ne compte que deux échecs. Afin de répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs en moyens de lancement, le développement du nouveau lanceur Ariane 5 s'avérait nécessaire. Ariane 5 est un programme de l'Agence spatiale européenne, qui en a confié la maîtrise au CNES, l'agence spatiale française. Depuis le succès du dernier vol de qualification 503 en 1999, Arianespace a pris en charge la production et l'exploitation commerciale du lanceur Ariane 5. Depuis 2011, l'Europe dispose de deux autres lanceurs. Le lanceur léger Vega est conçu pour mettre en orbite polaire des charges utiles allant jusqu'à 1,5 tonne. Son pas de tir a été construit sur les vestiges de l'ELA1 (ensemble

de lancement des premières Ariane). Son premier lancement a eu lieu le 13 février 2012, pour un rythme de un à deux par an. Le moyen Soyouz est un lanceur russe ayant une capacité de charge utile de l'ordre de 3,5 tonnes. Ses installations sont implantées à Sinnamary, dans l'enceinte de la base. Le premier Soyouz a décollé du CSG le 20 octobre 2011. En 2018, 11 lancements ont été effectués depuis le CSG, dont 6 Ariane 5, 3 Soyouz et 2 Vega. Le 2 décembre 2014, un accord est signé entre les Pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) pour lancer la nouvelle fusée Ariane 6, dont le premier tir aura lieu en 2020. C'est une nouvelle page de l'histoire du CSG qui s'ouvre. Quoi qu'il en soit, la Guyane est le seul site opérationnel à autoriser la visite des zones de lancement, y compris les pas de tir. Et avec tout ce développement, le CSG propose un circuit de visite intégrant les trois ensembles de lancement. Les curieux devraient trouver de quoi se satisfaire.

■ MUSÉE DE L'ESPACE

À l'entrée du Centre spatial guyanais

☎ 05 94 33 53 84

www.cnes-csg.fr

visites.csg@cnes.fr

Ce musée, un brin désuet, propose un parcours thématique, des animations interactives, des maquettes réelles, un choix de films scientifiques et techniques, un espace multimédia éducatif et interactif où les enfants pourront s'attarder longtemps, ainsi que des expositions temporaires. Il comprend également une petite boutique où vous pourrez trouver quelques ouvrages sur l'histoire du site et des souvenirs (affiches, maquettes, gadgets, casquettes...).



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Le centre spatial de Guyane.

■ CENTRE SPATIAL GUYANAIS

☎ 05 94 33 77 77

www.cnes-csg.fr

visites.csg@cnes.fr

Situé à Kourou, le centre spatial guyanais est aujourd'hui l'un des lieux les plus importants et stratégiques du monde spatial. Cette base de lancement française et européenne n'est pas uniquement le site du programme de lancement des fusées Ariane, mais aussi celui d'autres fusées comme Vega et Soyouz. Elle est gérée par le Centre national d'Etudes spatiales (CNES), Arianespace et l'Agence spatiale européenne (ESA). Si Kourou a été choisi pour installer cette base au milieu des années 1960, c'est du fait notamment de sa situation géographique particulière, tout près de l'équateur... En effet, lancer une fusée depuis l'équateur permet de profiter de la vitesse de rotation maximale de la Terre autour de son axe (40 000 km de circonférence en 24 heures, soit près

de 1 700 km/h !), donc de faciliter sa vitesse de libération et d'économiser en carburant lors de chaque lancement. Il est possible d'assister aux lancements programmés durant l'année (il faut s'y prendre longtemps à l'avance pour demander une invitation), de visiter la base elle-même, ainsi que le musée de l'espace correspondant.

SINNAMARY



Depuis fort longtemps, Sinnamary est occupé par des groupements d'Indiens Galibi, dont on sait peu de chose car leur culture est de tradition orale. L'histoire écrite de Sinnamary ne commence qu'en 1624, avec l'arrivée dans ce bourg d'un groupe de colons. Parmi ces colons se trouvait la femme de Constant d'Aubigné, fils du célèbre Agrippa d'Aubigné, qui mit au monde celle qui devait plus tard devenir l'épouse secrète de Louis XIV, Madame de Maintenon.

Histoire

Dès 1657, après avoir investi la Guyane, les Hollandais s'y établirent et construisirent des canaux et des tranchées pour rendre les terres plus salubres et plus fertiles. En 1664, l'arrivée des colons français mit fin à cette occupation. La seconde occupation hollandaise eut lieu en mai 1676 ; la reprise de la colonie par une escadre française conduite par l'amiral d'Estrées intervint en décembre de la même année. Un siècle plus tard, en 1763, une soixantaine de familles de colons alsaciens et lorrains rescapés de la désastreuse expédition de Kourou y furent installées. On construisit six grandes cases et un hôpital pour les accueillir. On s'accorde à dire que certains noms des grandes familles de Sinnamary, tels que Horth, Clet ou Beneth, doivent leur origine à ces familles déplacées. En 1766, on distribua à ces gens des vaches qu'on avait fait venir d'Amérique du Nord. Avec l'aide des esclaves, l'opération connut un tel rendement que, après 25 ans, le cheptel atteignit 14 000 têtes dans la région de Sinnamary et Kourou.

La première abolition de l'esclavage de 1792 eut un effet retentissant sur l'économie de la commune, car les esclaves, se sentant libres pour la première fois, abandonnèrent les terres de culture. Il s'ensuivit une très forte régression. Après cette période mouvementée, Napoléon rétablit l'esclavage en 1802. La commune prit alors un nouvel essor économique, grâce à cette main-d'œuvre servile. Par la suite, on utilisera des condamnés pour travailler sur les chantiers administratifs de l'Inini, dans les exploitations agricoles pénitentiaires ou pour exécuter des travaux publics. La ruée vers l'or de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e vers les bassins

aurifères de Sinnamary, qui figurent parmi les plus riches de la Guyane, aspira toute une population d'origine antillo-guyanaise ainsi que tout le commerce nécessaire au ravitaillement. En 1955, Roland Verderosa favorisa l'implantation d'un village indonésien à Sinnamary, où les pouvoirs publics souhaitaient mettre en valeur les terres par la culture du riz. Les Indonésiens s'installèrent d'abord à l'est de la commune. Cette communauté se consacre à présent à la polyculture sur leurs abattis irrigués par le canal, activité d'un rapport beaucoup plus intéressant. Aujourd'hui cependant, ce groupe est plutôt en régression. En l'absence de bras et en raison de la conjoncture actuelle, la communauté indonésienne se tourne vers des travaux demandant moins d'efforts et immédiatement rémunérateurs, comme la restauration ou la vannerie. Jalonné de maisons créoles au charme suranné, Sinnamary compte aujourd'hui environ 3 000 habitants.

■ SENTIER DE SAINT-ÉLIE

Route de Saint-Elie

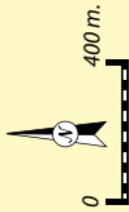
Ce sentier, qui s'étend sur 2,5 km, se trouve au PK 16 de la piste de Saint-Elie. En chemin, nombreuses espèces d'animaux et différents biotopes, de la forêt à la savane, en passant par les marais.

■ CRIQUE CANCELER



Corossony, Prenez la RN 1.

Continuez sur environ 2 km et tournez à droite en direction de Corossony. La baignade est très agréable. Deux carbets sont aménagés pour vous permettre de vous mettre à l'abri de la pluie ou du soleil le temps d'une sieste. Malheureusement le site manque parfois d'un peu d'entretien. Du monde les week-ends.



Sinnamary



■ CRIQUE TOUSSAINT



Au PK 2,5 sur la piste de Saint-Élie (première piste sur la gauche), après le pont.

La rive de la crique Toussaint est aménagée avec un grand carbet pour pique-niquer. C'est un lieu magnifique pour se baigner, ou encore pour s'essayer à la pêche. Le lit de la rivière y est assez large et profond à proximité du pont.

■ JOSEPH PRINTEMPS



☎ 06 94 14 72 49

Quel merveilleux spectacle que celui du vol des ibis rouges dans la lumière du crépuscule ! C'est dans l'estuaire du fleuve Sinnamary que ces majestueux bipèdes ont élu domicile (bien qu'il soit devenu plus facile de les apercevoir aux abords de Cayenne). Au moment où le jour et la nuit échangent leurs politesses, des centaines d'ibis commencent à festoyer de poissons et autres crustacés dont le fleuve abonde. Soudain, l'un d'eux s'agite, entraînant l'envol de ses congénères et offrant ainsi

au spectateur attentif un spectacle d'une rare beauté avec, comme toile de fond, l'immensité de l'océan ou la densité de la mangrove. Seul inconvénient : c'est au début ou à la tombée de la nuit, les moustiques sont les plus nombreux. Protégez-vous en portant des vêtements à manches longues et en vaporisant un produit répulsif. La pirogue est le moyen de transport le plus approprié pour partir à la rencontre des ibis. Véritable passionné, Joseph n'hésite pas à vous donner des explications sur la faune et la flore du site.

■ FLEUVE SINNAMARY



Ce magnifique fleuve est coupé depuis 1993 par un important ouvrage hydroélectrique. La remontée s'effectue à partir du barrage de Petit-Saut, entre Kourou et Sinnamary, par la RN 1. De beaux sauts ont été noyés par cet immense lac artificiel. Toutefois, certains professionnels proposent des activités de découverte du haut Sinnamary qui reste un endroit magnifique et peu visité.



L'église de Sinnamary.

■ PRIPRIS DE YIYI



Maison de la nature

RN1

PK 123

☎ 06 94 43 11 72

mns@sepanguy.com

C'est en 1996 que le Conservatoire du littoral fait l'acquisition de ce marais pour assurer sa protection et sa valorisation. Depuis le mirador d'une hauteur de 10 m, la vue est exceptionnelle. Un parcours aménagé de 2,5 km permet de découvrir les différents milieux (prairies humides, forêt de sable, savane inondable). Des observatoires permettent de se familiariser avec l'avifaune locale. A l'entrée du marais, la Maison de la nature propose des expositions temporaires et permanentes, des ouvrages naturalistes et un aquarium permettant d'observer les poissons du marais, ainsi qu'un vivarium.

IRACOUBO



Sa devise : « Aux propos enflammant, les bœufs restent sourds ». Le bourg d'Iracoubo et le lieu-dit d'Organabo furent créés au début du XIX^e siècle, en même temps qu'un certain nombre de hameaux. À partir de 1848, le passage à la période post-esclavagiste dans la région d'Iracoubo s'est effectué, semble-t-il, en douceur, étant donné la pauvreté des habitations, la faiblesse des effectifs d'esclaves et leur gestion paternaliste. Généralement, les esclaves de ces petites habitations pauvres disposaient d'assez longs moments de liberté. Leur installation dans les hameaux du littoral s'effectua donc presque naturellement. L'emplacement où s'élève aujourd'hui le bourg d'Iracoubo fut la propriété du colon Jacquet. En 1859,

la veuve Jacquet prêta au quartier un ancien hangar à coton qui fut aménagé en église. La même année, le quartier devint une paroisse. L'église Sainte-Rose-de-Lima fonctionna jusqu'en 1888. À la même époque, les Galibi s'installèrent à Rococoua, un affluent du fleuve Iracoubo, à Counamama et à Organabo. En 1886, le révérend Raffray arriva à Iracoubo. La vie du bourg va se trouver transformée du jour au lendemain. Son église n'était qu'un modeste hangar, mais le révérend agrandit aussitôt son presbytère et obtint une grande concession attenante à l'église. Sabre en main, avec le concours de quelques habitants, il nettoie son terrain en un temps record et transforme le presbytère en verger, plantant et greffant les meilleures variétés d'arbres fruitiers. Vénéralisé par la population et devenu l'éminence grise du maire, il décide rapidement de construire une église. Le premier baptême y est célébré le 15 février 1890. La commune d'Iracoubo n'ayant pas d'établissement pénitentiaire sur son territoire et ayant été peu concernée par les ruées aurifères, ses habitants continuent à vivre paisiblement de l'agriculture et de l'élevage, de la chasse et de la pêche. À partir de 1912, pourtant, l'activité de la commune sera révolutionnée par l'arrivée de l'industrie du balata et du bois de rose. La région est alors sous l'emprise de quelques évadés du bagne qui sèment la terreur et pillent les boutiques les mieux approvisionnées du bourg. Il faudra l'intervention d'une section de tirailleurs sénégalais pour que cessent ces regrettables exploits. À partir des années 1930 et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la commune d'Iracoubo retrouve le rythme de ses occupations traditionnelles.

Au cours de ces dernières années, plus d'une vingtaine de Galibi, issus des groupes de Bellevue et d'Organabo, sont venus s'établir dans l'agglomération de Cayenne. L'économie de la commune d'Iracoubo reste essentiellement agricole et de type traditionnel bien que l'arrivée de Haïtiens sur ce territoire ait entraîné une modernisation notable de son agriculture. Ville de passage (environ 2 000 habitants), elle ne se développe que très doucement. À l'entrée d'Iracoubo, la police contrôle les papiers d'identité de quiconque souhaite entrer dans le bourg.

■ ÉGLISE SAINT-JOSEPH D'IRACOUBO



Route de l'Espace

Les murs intérieurs de cette église de la fin du XIX^e siècle ont été recouverts de fresques très originales qui justifient son classement comme monument historique depuis le 8 juin 1978. Ces peintures, d'inspiration naïve, sont l'œuvre d'un artiste du nom de Pierre Huguet, un bagnard (évadé récidiviste) assigné à résidence chez le père Raffray. Le pinceau d'Huguet a entièrement investi les quelque 600 m² de surface intérieure (plafond, chœur, nef, chevet et piliers) de 1892 à 1898, mais sa décoration s'inscrit harmonieusement dans l'édifice. Un jour, Huguet, qui vivait au presbytère, s'évada. On devait par la suite apprendre qu'il avait péri dans des conditions tragiques.

■ VILLAGE DE BELLEVUE

N1

À une dizaine de kilomètres en direction de Saint-Laurent, c'est l'occasion d'une halte pour découvrir l'artisanat et le mode de vie amérindien. En 2018, le

village s'est vu concéder 1 000 hectares de terrain pour y développer des abattis et assurer l'avenir de la communauté. Cécile Kouyouri, cheffe coutumière du village, est la première femme guyanaise à avoir accédé à ce statut en 1997.

■ CRIQUE MORPIO

N1, PK 158

Aménagé comme une aire de repos sur la nationale, le site permet baignade, pique-nique et repos. Un site bien entretenu baigné par une eau rouge doré surprenante.

MANA



Cette petite commune est située sur l'ancienne route qui relie Cayenne (259 km) à Saint-Laurent-du-Maroni (40 km). Le bourg offre l'aspect d'un vieux village avec ses maisons en bois et son ambiance sans artifice. Mana est une commune riche d'un passé original, marqué successivement par l'influence de la congrégation de Saint-Joseph-de-Cluny et par la ruée vers l'or. Seule commune du fleuve du même nom, Mana est presque un passage obligé pour partir à la découverte de ce cours d'eau sauvage ou, plus calmement, venir assister à l'émouvant spectacle de la ponte des tortues luth sur la plage des Hattes à Yalimapo.

Nous sommes ici en pays galibi. L'Association guyanaise d'archéologie a en effet découvert près du village des tessons de poterie qui semblent indiquer une occupation amérindienne encore plus ancienne. Aujourd'hui, ces Galibis se sont principalement regroupés au sein du village d'Awala-Yalimapo (à 20 km de Mana).



© SANDRA DAVEAU

VISITE

Église d'Iracoubo.



© SANDRA DAVEAU

Intérieur de l'église d'Iracoubo, chef-d'œuvre d'un ancien bagnard.

Histoire

Le premier essai de colonisation sur les rives de la Mana fut un échec total. Les colons jurassiens furent anéantis par la fièvre et l'alcoolisme. Néanmoins, l'État, ayant déjà engagé de fortes sommes dans cette opération, n'entendait pas en rester là. Il était clair désormais pour les autorités que la réussite était impossible sans un solide encadrement. C'est alors que le ministre de la Marine et des Colonies, se fondant sur la réputation de l'œuvre qu'elle a accomplie au Sénégal, décida, en 1828, de confier la reprise en main de la colonisation de Mana à la mère Anne-Marie Javouhey, supérieure et fondatrice de la congrégation de l'ordre de Cluny. Le 16 août 1828, Anne-Marie Javouhey débarque à Cayenne. Peu de temps après arrive également le premier convoi de colons, à savoir trente-quatre paysans et paysannes ainsi que onze orphelins, auxquels vont s'ajouter encore seize ouvriers. Avec les trente-six sœurs accompagnant la mère supérieure et

vingt-cinq esclaves noirs pris dans les ateliers du roi et mis à la disposition de la congrégation, c'est un groupe d'une bonne centaine de personnes qui gagne Mana.

Dans le même temps, les derniers survivants de la colonie précédente sont progressivement rapatriés, selon le désir d'Anne-Marie Javouhey. Dès lors, elle pose comme principe de toute tentative de colonisation celui de la « table rase », c'est-à-dire le départ des colons précédents qui, ayant pris de mauvaises habitudes, sont susceptibles de corrompre les nouveaux arrivants. Anne-Marie Javouhey, s'active pour installer sa petite colonie, veillant de près à l'avancement des travaux. Quinze bâtiments sont construits sous la direction de son neveu Louis : une petite maison pour elle, une grande à deux étages pour les religieuses, une chapelle, trois écoles, un hôpital et des ateliers. C'est dans ce cadre que débutera, quelques années plus tard,



© SOPHIE DAUME

Monument en hommage à Anne-Marie Javouhey, opposante à l'esclavage.

l'expérience de libération des Noirs. Pierre Javouhey, frère de la mère supérieure, se voit confier la responsabilité des cultures : riz, manioc et bananes commencent alors à assurer la subsistance de la population. Mère Javouhey nourrit également le projet d'étendre les cultures au ricin, au café, au tabac et à l'indigo. Le développement de l'élevage est également envisagé. Elle veut assécher les vastes savanes inondées qui, selon elle, peuvent nourrir 2 000 à 3 000 têtes de bétail. Pour accomplir ces grands travaux, elle demande au gouvernement de la colonie cinquante Noirs de plus.

Son idée est radicalement différente de celle du gouvernement royal : dans l'esprit de celui-ci, il s'agit bel et bien de mettre à profit les qualités d'organisation et l'expérience agricole de la religieuse dans un pays similaire à celui où elle a déjà fait ses preuves, mais dans le but d'y installer une colonie blanche. Pour Anne-Marie Javouhey, en revanche, il s'agit, dès 1828, d'œuvrer en faveur de la population noire. Nous sommes huit ans avant le début de l'expérience de libération progressive des esclaves et vingt ans avant l'abolition totale de l'esclavage. La mère supérieure met déjà en pratique ces idées. Une vingtaine d'esclaves s'étant réfugiés sur les terres de la congrégation, elle demande et obtient de l'administration l'autorisation de les racheter à leurs propriétaires. Une telle politique risque de porter atteinte au système esclavagiste que les colons de Guyane veulent maintenir, en dépit du courant abolitionniste qui progresse depuis quelques années en France, et provoque chez eux des inquiétudes. De plus, la prospérité rapide de Mana commence à faire des jaloux. Profitant

du changement de régime survenu en métropole à la suite de la révolution de 1830, un groupe de pression obtient la suppression des subventions allouées jusqu'alors par l'Etat à l'établissement de Mana. La mère Javouhey se voit aussi retirer les esclaves du domaine mis à sa disposition et, ne pouvant assurer leur rémunération, assiste au départ de plusieurs colons blancs.

Pourtant, en 1833, quand le gouverneur Jubelin vient visiter Mana, il peut mesurer l'ampleur du travail accompli malgré les difficultés. Il intervient auprès du ministre pour que des orphelins soient envoyés sur place. Il autorise aussi la mère Javouhey à installer sur le domaine de l'Acarouany des lépreux, mal soignés jusqu'alors sur les îles du Salut. C'est surtout la législation sur la répression de la traite qui va relancer l'entreprise en permettant un apport massif de main-d'œuvre. La prospérité et la réussite de la colonisation de Mana dépendent de l'extension des grandes cultures, principalement en riz et en canne à sucre, sur les terres poldérisées.

Jusqu'à la libération du premier contingent de Noirs, elles ont pu être entretenues et même étendues. Mais à partir de 1838 se pose un problème de main-d'œuvre qui pourrait être résolu en réunissant, comme le souhaite la mère Javouhey, les quelque 3 000 enfants des esclaves de la Guyane. Mais avant qu'ils ne se mettent au travail, il faudrait pourvoir à leur éducation et à leur instruction, ce qui impliquerait de nouvelles subventions du gouvernement. Le refus de ce dernier entraîne dès lors la stagnation de la colonie de Mana et le départ, en 1843, de la mère Javouhey. Mana compte aujourd'hui près de 9 500 habitants.

■ CENTRE D'ART ET DE RECHERCHE DE MANA (CARMA)

PK1 RD22

☎ 06 94 42 15 16

chercheursdart-carma.fr

chercheursdart4@gmail.com

Salle d'exposition de près de 350 mètres carrés riche de plus de 2 000 œuvres réalisées par des artistes de l'Ouest guyanais. Le CARMA, est l'initiative de Patrick Lacaisse, artiste français qui a ouvert ce centre d'art et résidence d'artistes en 2014. Belle exposition d'artisanat d'hier et d'aujourd'hui.

■ ÉGLISE SAINT-JOSEPH DE MANA



Construite en 1938 à la sueur du front des bagnards, l'église de Mana se démarque par sa couverture en bardeaux de bois Wapa flanquée d'un haut clocher. Un petit bijou hors du temps implanté au cœur du bourg, immanquable avec

sa façade bleue qui se fond dans le ciel. En 1945, le bagnard Bourgeois y peint le Christ de la voûte étoilée. Sur le parvis de l'église, le buste d'Anne-Marie Javouhey, Supérieure générale de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny et fondatrice du bourg de Mana, rend hommage à la Révérende Mère.

■ FLEUVES D'ORGANABO ET D'IRACOUBO



Ces fleuves ne sont pas souvent explorés par les visiteurs alors qu'ils ne manquent pas d'intérêt. Au départ d'Iracoubo ou de Bellevue, on peut découvrir un petit fleuve tranquille serpentant à travers la forêt. Il est possible d'y pêcher des poissons tels que le piranha noir. Une sortie sur la crique Grand-Laussat est plus que conseillée. Au-delà d'Organabo, à environ 175 km de Cayenne par la RN 1, se trouve une crique baignée de savanes et entourée d'une magnifique forêt aux essences variées et à la faune abondante. Le promeneur sera ravi d'apercevoir au passage toucans, aras, hocco, aigrettes, singes et tatous... Le village Saramaca, qui vit au rythme du soleil et de la forêt, installé au bord de la crique Grand-Laussat, offre par sa simplicité et son authenticité un véritable voyage dans le temps. Ce village aux coutumes provenant des traditions africaines invite le visiteur à partager son mode de vie l'espace d'un moment. Vous pourrez partir en excursion en forêt en compagnie d'un guide expérimenté, découvrir les richesses de cet environnement unique, remonter la crique en pirogue, vous baigner dans les cascades, prendre des repas locaux préparés par vos hôtes et découvrir l'artisanat saramaca.

© MATHIEU DELMER



Peinture sur une maison de Mana.

PARCE QUE VOUS ÊTES
UNIQUE ...

... VOUS RÊVIEZ D'UN GUIDE
SUR MESURE



A VOUS DE JOUER !

my **petit fute**
mon guide sur mesure

WWW.MYPETITFUTE.COM



Littoral guyanais.

■ FLEUVE MANA ★

Le fleuve Mana, le plus sauvage des fleuves guyanais, ne s'apprivoise pas. Il se mérite, et sa découverte est sans nul doute une expérience singulière, qui exige une bonne condition physique, un certain esprit d'aventure et qui exclut l'amateurisme. Il existe heureusement des moyens peu contraignants et peu onéreux qui permettent, le temps d'une journée ou d'un week-end, de profiter de l'ambiance mystérieuse de cette région. Hélas, le fleuve est de plus en plus abîmé par l'orpaillage et de moins en moins de prestataires le proposent à leur programme.

AWALA-YALIMAPO ★★

Nous sommes ici au cœur de la plus importante communauté amérindienne de Guyane. Luttant pour être intégrés, mais non pas assimilés, les Galibi ou Kali'na ont obtenu que ces deux villages forment ensemble une commune, entiè-

rement administrée par leurs soins. C'est le 24 décembre 1988 qu'Awala-Yalimapo devint officiellement une commune administrative. Elle est formée, sur une base ethnique, par détachement d'une partie de la commune de Mana, dans un espace d'implantation classique des villages kali'na, institué par la DDE depuis quelques années en réserve foncière destinée aux Amérindiens. Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), elle est protégée par un arrêté préfectoral. En venant de Mana, on découvre tout d'abord Awala, puis Yalimapo tout au bout de la route. En décembre, les Jeux Kali'na méritent le détour.

■ RÉSERVE NATURELLE DE L'AMANA ★★

Maison de la réserve naturelle de l'Almana
270 avenue Paul Henri
☎ 05 94 34 84 04
www.reserves-naturelles.org/amana

La réserve naturelle de l'Amana se trouve entre le village d'Awala et de Yalimapo, sur la droite. Elle couvre une superficie d'environ 14 800 hectares et s'étend du Maroni jusqu'à l'embouchure de l'Organabo. Elle est constituée de plages, mangroves, lagunes, marais, vasières. C'est une zone humide classée site Ramsar en 1993. Créée le 13 mars 1998, l'Etat l'a confiée en gestion au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de l'Amana, fondé à cet effet, et qui réunit les communes d'Awala-Yalimapo et de Mana. L'objectif est de mieux connaître la biologie et le comportement des tortues marines. La réserve doit être en mesure d'assurer la protection d'un des plus importants sites mondiaux de ponte pour la tortue luth et de permettre la connaissance biologique et des comportements de l'ensemble des tortues marines afin de maximiser l'efficacité de la protection. Les missions sont primordiales et s'étendent de l'accueil des visiteurs à l'information du public, au respect des réglementations en vigueur ainsi qu'au suivi scientifique mené sur ce territoire. Cette structure comprend également un musée qui propose une exposition sur les tortues marines. Si vous êtes en Guyane entre juillet et septembre, vous pourrez assister à l'éclosion des œufs pondus soixante jours auparavant. De minuscules tortues sortent alors de terre pour gagner l'océan. Soyez leur sauveur en éloignant les prédateurs, comme les oiseaux et les chiens qui voient dans cet émouvant spectacle l'occasion de faire un bon festin. Aujourd'hui, la plage des Hattes est un peu victime de son succès. Dans la mesure du possible, il faut éviter de venir assister à la ponte pendant le week-end. La foule nuit au caractère intime de la ponte et gêne les tortues par son indiscipline.

De nombreux oiseaux d'eau occupent la lagune de la pointe Isère, la mangrove abrite des hérons et des aigrettes. Des iguanes se rassemblent le long des côtes chaque année au moment de la ponte. Plus au sud, s'étend un autre marais, celui de la rivière Coswine, caractérisé par sa composition floristique : on y trouve la seule tourbière à sphaignes (mousses dont la décomposition est à l'origine de la tourbe) de Guyane.

JAVOUEY

Situé à 32 km de Mana, Javouhey est le deuxième village hmong de Guyane. Créé le 11 novembre 1979, il recense aujourd'hui environ 2 000 habitants. Les Hmong sont majoritairement agriculteurs et abreuvent les marchés de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent. Le marché de Javouhey, le dimanche, réunit l'artisanat, les fruits et légumes. Une halte authentique !

■ CARBET DU BOIS BANDÉ

Embarcadère du village de Javouhey
☎ 06 94 20 14 74

Tout au bout du village de Javouhey, suivre la piste qui descend à la rivière. Après 20 minutes de pirogue sur l'Acarouany, découvrez les carbets de l'association Javouhey Randonneurs situés sur le site « Bois Bandé ». Le très sympathique M. Li ou l'un de ses fils vous proposera une randonnée (2h environ) sur un layon à la découverte des essences et plantes de Guyane. A l'issue de la balade, les techniques de piégeage hmong n'auront plus de secrets pour vous. Si vous passez la nuit, ce qui est fortement recommandé, prévoyez votre nourriture, un barbecue est mis à votre disposition. Un très agréable séjour pour les amoureux de la nature. Dépaysement assuré !

LE MARONI

La région du Maroni est une étape incontournable lors d'un voyage en Guyane. Ethnologiquement, l'Ouest est la région où se concentrent les différentes ethnies des Noirs marrons, descendants des esclaves qui se sont révoltés et enfuis des plantations avant l'abolition de l'esclavage. La découverte du Maroni, fleuve

habité de 520 km, permet de naviguer en pirogue de village en village jusqu'à Maripasoula, à la frontière des territoires amérindiens. L'expérience est unique et très peu de visiteurs en repartent déçus. C'est l'occasion de dormir en hamac, sous les carbeta de passage, et de pénétrer en douceur dans la forêt primaire.

SAINT-LAURENT-DU-MARONI ★★ ★

Saint-Laurent-du-Maroni, deuxième plus grande ville de Guyane (environ 45 000 habitants), est située à environ 260 km de Cayenne, au bout de la route de l'Ouest ou du littoral. Bienvenue à Kamalakuli, le nom amérindien du lieu avant l'édification de la ville actuelle. De Cayenne à Saint-Laurent-du-Maroni, les paysages sont superbes. De son passé colonial et d'administration pénitentiaire, Saint-Laurent a hérité de monuments magnifiques qui parsèment un réseau de ruelles et rappellent que la ville a connu jadis une certaine prospérité. Ici, chaque pas semble réveiller une histoire qui s'est endormie. L'architecture et l'ambiance exceptionnelles de Saint-Laurent en font une ville exquise, une ville d'art et d'histoire. La guerre civile qui a ravagé le Suriname voisin a également beaucoup modifié le paysage démographique de la ville. Fuyant leur pays, de très nombreux Noirs marrons et Surinamais ont trouvé refuge dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni et y sont restés. Cette population vit principalement dans le village de La Charbonnière, à côté du bac.

Depuis quelques années, un gros effort de restauration des bâtiments anciens a été effectué et il continue de nos jours. Il faut savoir que les vestiges du bagne sont probablement parmi les mieux conservés. Mais Saint-Laurent, c'est aussi une ville avec ses habitants, ses odeurs, ses traditions. Avec le Maroni, le fleuve roi de la Guyane, Saint-Laurent est une terre propice à l'éclosion de rêves.

■ **MUSÉE DU BAGNE (CIAP)** ★★ ★
rue du Lieutenant-Colonel-Chandon
☎ 05 94 27 85 96

Ce centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ouvert depuis 2015 dans le camp de la Transportation met en exergue l'histoire du bagne et de Saint-Laurent-du-Maroni. Dans les différentes cellules, des interviews des habitants de Saint-Laurent témoignent de l'époque révolue de l'administration pénitentiaire. Un voyage historique émouvant à travers les yeux des descendants de transportés et de commerçants qui voyaient passer chaque matin ces groupes de bagnards en « pyjama rayé ».

FLEUVE
MARONI



Ancienne
gare

Résidence du
sous-Préfet

Appontements
et Pesée

Place verte

Pl. de la
République

Boulevard Mallouet

Avenue du Président
Roosevelt

Avenue Léon Gontran Damas

Rue G. Darquitan

Rue J. Garre

Bateau échoué
"Edith Cavell"

Piscine

Sous-Préfecture

Centre culturel
et de loisirs

ONF

Bld. Gen. de
Gaulle

CAIT

Rue E. Nonnon

La perception

Eglise

Mairie

Office du
tourisme

Avenue du Lieutenant Colonel
Chandon

Saint-Laurent-
du-Maroni

Ponton

Camp de
la Transportation

Rue de l'hôpital

Rue Montravel

Gare
routière

Gendarmerie

Rue V. Hugo

Stade

Rue Schoelcher

Marché

Route de St Jean
Cimetière
vers St-Jean du Maroni

Hôpital
général

Terrain
de Foot

FLEUVE
MARONI

vers Bac "la Gabrielle"

Boulevard du Général de Gaulle

Rue J.-J.

Rue Rousseau

Rue Marceau

Rue Thiers

Rue Simon

Rue Guynemer

Rue Ho-Hong-you

Rue J. Catayée

■ BAGNE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI – CAMP DE LA TRANSPORTATION



rue du Lt Colonel Chandon

☎ 05 94 34 23 98

hellosaintlau.fr

info@hellosaintlau.fr

Juste à côté de l'Office de tourisme.

C'est le lieu mythique de Saint-Laurent où tous les bagnards, à leur arrivée de métropole, étaient débarqués. Après une visite médicale, on les répartissait dans les différents centres pénitentiaires de Guyane. À l'entrée du camp, en attendant de faire la visite, on peut profiter d'une exposition photos permanente retraçant l'histoire du bagne. Ensuite, le guide, maître des clés, ouvre les portes d'un autre monde et les visiteurs sont littéralement transportés dans ce lieu troublant. Les plus courageux s'imagineront à la place des prisonniers les plus célèbres tels Papillon, Seznec ou Dreyfus. Un endroit émouvant qui fut le lieu de tournage de *L'Affaire Seznec* (1993) d'Yves Boisset.

► **Les prémices.** En 1644 – année de l'arrivée à Cayenne de messire Charles Poncet (seigneur de Brétigny et possesseur du cinquième de toutes les terres situées aux Indes occidentales, entre les fleuves Amazone et Orénoque) – vivent sur le bord du Maroni quelques Français survivants d'une petite colonie installée, semble-t-il, en 1643. Une première exploration du fleuve a lieu dans les années 1820-1821, sous le gouvernement du baron de Laussat. Elle est suivie de la mission du lieutenant de vaisseau Carpentier, en 1852. Ce dernier écrit dans son rapport du 30 août 1855 : « Quant au Maroni qui limite les Guyanes française et hollandaise, il est de beaucoup supérieur aux autres rivières des Guyanes. L'Amazone et l'Orénoque, seuls, dans cette partie nord de l'Amérique du Sud, l'emportent sur lui. »

Le lieutenant est enchanté par cette région et fait une remarque élogieuse sur l'établissement du sieur Kappler : « Un fait qui se passe à cet établis-



Entrée du camp de la Transportation.

sement doit attirer au plus haut point l'attention des personnes qui s'intéressent à la colonisation de ces belles contrées. Une quarantaine de familles de la Frise se sont établies à Kappler et se livrent à la culture et aux travaux des bois depuis plus de trois ans. Quand je quittai la Guyane, il y a un an, on n'avait pas encore compté un seul malade parmi eux, et pourtant ils travaillaient pendant les heures les plus chaudes de la journée, sans user d'aucune précaution contre l'ardeur du soleil. » En 1852, le commissaire général Sarda-Garriga a pour mission de rechercher un lieu plus salubre pour installer un établissement pénitentiaire en Guyane. Son choix se fixe sur la rive droite du Maroni, sur les lieux d'un ancien village galibi où s'étaient installés les Boni. Entre juillet 1852 et avril 1853 commencent des travaux devant servir à l'établissement pénitentiaire. Mais le départ de Sarda-Garriga y met fin. Son successeur ne s'intéresse pas au projet et il faudra attendre le gouverneur Baudin pour les terminer. Ce dernier arrive en Guyane en novembre 1855 et prend ses fonctions de gouverneur en février 1856. Pendant ces trois mois, il fait une tournée sur les rivières du Maroni, Mana, Sinnamary et Kourou. Il visite l'établissement de Kappler. Voici la conclusion de son rapport rendu en août 1856 : « J'ai trouvé quelques Européens parfaitement nourris, logés proprement et à l'aise, en aussi bon air qu'il est possible entre les tropiques, et cependant ils n'ont pas été à l'abri de la fièvre. »

Le travail de colonisation commence véritablement en 1858, juste après l'inauguration de la cité pénitentiaire. Saint-Laurent devient alors pénitencier agricole. L'idée de coloniser et de

développer l'économie de la Guyane à la manière des Anglais en Australie se concrétise. La région de Saint-Laurent devient un exemple, et un certain nombre de concessions où l'on cultivait la banane et la canne à sucre sont tenues par des condamnés. Plusieurs chantiers forestiers sont ouverts, dont ceux de Saint-Jean et de Sparouine. Fier de ce succès, le gouvernement français décide de fixer les transportés et, en 1859, arrive à Saint-Laurent un premier convoi de femmes condamnées. Toutes sont volontaires et choisies parmi celles qui ont le plus de chances de retrouver une vie normale. Le dernier convoi arrive en 1905. L'entreprise est un échec. La situation sanitaire des bagnes de Guyane étant devenue catastrophique, Napoléon III en décide la suspension et, en 1867, son choix se porte sur la Nouvelle-Calédonie. Pendant vingt ans, Saint-Laurent-du-Maroni ne recevra plus aucun Européen. En 1859, le manque d'ouvriers spécialisés provoque la fermeture des chantiers de Sainte-Marguerite, Saint-Pierre, Sainte-Anne et Saint-Jean. Seuls restent ouverts ceux de Saint-Louis et de Saint-Maurice. En 1870 est créé le camp des Malgaches. En 1878, Saint-Laurent abrite le siège de l'administration pénitentiaire avant de devenir « commune pénitentiaire spéciale » en 1880.

► **L'installation du bagne, naissance d'une commune.** Le pénitencier de Saint-Laurent est fondé en 1857. Dès 1852, M. Mélinon, l'un des premiers commandants de l'établissement, rêve de faire de cette région une grande exploitation agricole et forestière. La localité, appelée alors Pointe-Bonaparte, abrite quelques indigènes.

En 1852, aidé d'une quarantaine d'anciens esclaves de la région de Mana, Mélinon commence à défricher la forêt et obtient par la suite que quelques dizaines de transportés viennent grossir les rangs de ses ouvriers. Venu en tournée d'inspection, le gouverneur de la Guyane, l'amiral Laurent Baudin, décide que la future ville prendra le nom de son patron, Saint-Laurent, ainsi que celui du fleuve auprès duquel elle était construite, Maroni. L'inauguration du centre pénitentiaire, en activité depuis un an déjà, a lieu quelques années plus tard, le 21 février 1858. La même année sont installés tous les services de l'administration pénitentiaire, les bureaux, les hôtels pour le personnel supérieur, les maisons des employés subalternes et des gardiens, ainsi qu'un hôpital de douze bâtiments. Le 16 mars 1880, un décret fait de Saint-Laurent une commune autonome. Par ce décret, le président de la République, Jules Grévy, décide de

l'organisation de la commune pénitentiaire de Saint-Laurent-du-Maroni. L'arrêté est promulgué à Cayenne le 7 mai par le gouverneur Marie-Alfred-Armand Huart, et un directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de son exécution. Le territoire pénitentiaire du Maroni prend le nom de « commune pénitentiaire du Maroni ». La commune est administrée par une commission municipale composée de membres nommés par arrêté du gouverneur et choisis parmi les officiers et fonctionnaires détachés à l'établissement du Maroni. Le président prend le titre de maire.

► **Peines et institutions du bagne.** Le tribunal maritime spécial à Saint-Laurent juge seulement les forçats. Il est présidé par un capitaine d'infanterie coloniale qui a pour assesseurs le président du tribunal civil de Saint-Laurent et un sous-chef du bureau de l'administration pénitentiaire. Un autre fonctionnaire du même grade occupe le siège du commissaire-rapporteur, et un surveillant militaire fait office de greffier. C'est lui qui, le moment venu, lit au prévenu l'acte d'accusation. La défense des transportés, bien maigre, est assurée d'une part par les surveillants et d'autre part par toute personne libre qui veut bien remplir ce rôle. La salle des séances est celle du prétoire de la commission disciplinaire : le jour de la session, la porte est ouverte car les audiences sont publiques.

► **La bastonnade.** Le nombre de coups est fixé par décret à Paris. Les fouettards, qui sont aussi bagnards, ne font pas de difficultés pour rendre encore plus terribles les supplices, selon l'humeur des gardiens. Le bagnard Maynard parle ainsi du fouettard Ambarrek : « Quand il frappait les condamnés liés au banc

© DANIEL PISONDES - FOTOLIA



Église de Saint-Laurent-du-Maroni.



© MATHIEU DELMER

Résidence du sous-préfet de Saint-Laurent-du-Maroni.

fatal, il se hissait sur la pointe des pieds afin que le fouet tombât de plus haut et se pelotonnant tout à coup comme un fauve, il abaissait le fouet à nœuds et le tirait horizontalement. Cet Arabe était le seul correcteur qui du premier coup arrachait avec son fouet à sept lanières des lambeaux de chair écarlate. Sa figure se contractait, ses yeux étincelaient. Il montrait toutes ses dents. Il était épouvantable. » L'arrivée de Jules Grévy à la présidence de la République met fin, au début des années 1880, aux châtiments corporels. On assiste alors à la création du tribunal maritime spécial et à l'institution des camps disciplinaires.

► **La guillotine.** Lors de l'abolition des peines corporelles, les deux machines furent placées dans un local du quartier disciplinaire de Saint-Laurent. En accueillant ces deux bascules à mort, Saint-Laurent gagna en importance et sa réputation de capitale du bagne prit son sens. Pour une exécution, les préparatifs commençaient dans la nuit. Bourreaux et

aides-bourreaux procédaient à l'érection de la machine. Ils accomplissaient cette tâche dans le silence pour ne pas réveiller les occupants des deux rangées de bat-flanc. À l'aube, le groupe de « porte-clés » venait prendre le condamné. On lui remettait un dernier repas, du rhum, un litre de vin et un paquet de cigarettes. Après cette ultime collation, il était amené au greffe où il retrouvait le directeur, le procureur, le médecin et l'aumônier. Il signait le registre de levée d'érou, puis était conduit vers la guillotine pour y être exécuté.

► **L'Arche d'entrée,** située au nord-est du Camp de la Transportation. Il s'agit de l'unique accès utilisé par les bagnards.

► **Les deux bâtiments de l'Administration pénitentiaire.** Sur la droite, l'infirmerie. Sur la gauche, le logement des surveillants et des « porte-clés », chargés de surveiller les condamnés et séparés des autres bagnards pour des raisons évidentes de sécurité, qui abrite aujourd'hui une bibliothèque.



© SANDRA DAVEAU

Marché.

- ▶ **Cet ensemble** regroupe la cuisine, la petite chapelle et la salle anthropométrique dans laquelle les médecins étaient chargés de dresser le profil des condamnés pour ensuite leur assigner des tâches correspondant à leur niveau de compétences. On peut apercevoir un peu plus loin les vestiges de latrines, un bassin, un puits et une pompe. Au milieu de la cour se dresse fièrement un grand manguier qui est le lieu de rendez-vous pour le début de la visite guidée.
- ▶ **Les cases doubles et simples** réservées aux bagnards condamnés aux travaux forcés.
- ▶ **Le Quartier des Relégués**, composé d'un bâtiment collectif pouvant accueillir jusqu'à 40 condamnés et 19 cellules individuelles. Les relégués sont généralement des petits délinquants condamnés pour vol.
- ▶ **Le Quartier des Libérés**, détenus dans les mêmes conditions que les relégués.
- ▶ **Le Tribunal Maritime Spécial**, chargé de juger les délits et crimes commis dans l'enceinte du Camp.
- ▶ **L'Habillement.**
- ▶ **Les Blockhaus** avec une capacité de 40 bagnards, mais qui en accueillait parfois le double dans des conditions particulièrement pénibles : entrave pour les plus récalcitrants, promiscuité, manque d'air, de lumière et conditions sanitaires spartiates.
- ▶ **Le Quartier Spécial** regroupant 12 cellules réservées pour les condamnés à mort. Une fois la sentence tombée, les condamnés attendaient jusqu'à 4 mois pour qu'elle soit exécutée.
- ▶ **Le Premier Quartier** composé d'une vingtaine de cellules pour les bagnards en partance pour les Îles du Salut.
- ▶ **Deuxième, Troisième et Quatrième Quartier** réservés aux condamnés « difficiles » et isolés des autres par des grilles.

► **La Guillotine** utilisée pour les condamnations à mort à la vue des autres bagnards. Le bourreau était un bagnard volontaire et lui conférait une situation « privilégiée » (primes, repas différents).

► **La cellule 47**, célèbre pour avoir accueilli Henri Charrière dit « Papillon ».

■ ÎLE AUX LÉPREUX

En face de la pointe Balaté Les bagnards atteints de lèpre étaient autrefois isolés sur cette île immortalisée dans le film *Papillon* (1973). De nos jours, il ne subsiste aucune installation à visiter, mais c'est un lieu agréable pour pique-niquer, un carbet a été installé à cette intention. On peut y accéder en pirogue.

RÉGION DU MARONI

ESPÉRANCE



Le petit village amérindien d'Espérance se trouve en pleine nature sur les bords du fleuve Maroni. Le site de Palambala ravira les passionnés d'insectes.

SAINT-JEAN-DU-MARONI



En 1860 est créé le territoire pénitentiaire du Maroni, séparé de la commune de Mana et centré sur Saint-Laurent-du-Maroni. Les annexes se multiplient : Saint-Pierre, Saint-Louis, Les Hattes... et aussi Saint-Jean.

■ CAMP DE LA RELÉGATION



mekiwilbinawan@hotmail.com

De 1887 à 1938, plus de 17 000 relégués débarquèrent dans le camp de la relégation situé à Saint-Jean, à 17 km de Saint-Laurent-du-Maroni. Le 27 mai 1885, le vote de la loi sur la relégation des récidivistes entraîna l'internement à perpétuité des récidivistes dans les colonies. On distingue alors deux types de régimes : la relégation individuelle, applicable aux condamnés bénéficiant de moyens financiers leur permettant de subvenir à leur besoin et ayant fait preuve d'une conduite exemplaire lors de

leur détention, qui autorise les relégués à travailler et à bénéficier d'une concession tout en les assignant à la colonie ; et la relégation collective qui contraignait les relégués au travail forcé encadré par des membres de l'administration pénitentiaire, tout en leur permettant à terme de bénéficier de la relégation individuelle. La distinction entre les relégués et les transportés ne permettait pas qu'ils soient internés dans le même camp, c'est pourquoi on décida de créer des camps spécifiques pour les relégués. En 1885, à l'emplacement d'un ancien camp de transportés, abandonné pour insalubrité, le ministère fit édifier un village de colons. Les relégués installés dans quatre camps bénéficiaient d'une concession agricole et pouvaient vendre leur production sur le marché. Mais les premières cases construites en bois par les relégués sur le camp se détériorent rapidement sous le climat guyanais. L'insalubrité du camp entraîna la fuite de nombreux relégués. Les autorités décidèrent alors de renforcer le contrôle et la salubrité du camp en construisant 20 cases en dur, donnant par la même occasion au camp son aspect pénitencier.

L'important besoin de main-d'œuvre pour reconstruire le camp mit fin au régime de relégation individuelle pour de nombreux relégués désormais assignés aux travaux forcés dans des conditions proches des camps de transportés. Le camp de la relégation fut abandonné en 1943. L'armée s'y installa en 1961.

► **L'association de bénévoles Meki Wi Libi Na Wan** propose des visites guidées de ce site exceptionnel à 17 km de Saint-Laurent-du-Maroni et du village alentour. Guides passionnés et réactifs, ils vous expliqueront comment le village de Saint-Jean fut créé et devint la capitale de la Relégation. L'organisation du camp, le régime de la relégation et la vie quotidienne de ces « indésirables » n'auront plus de secrets pour vous.

■ CHUTES DU VIEUX BROUSSARD

En amont des chutes Voltaire, un layon permet d'accéder aux chutes du Vieux Broussard en environ 2h30 de marche. Le layon, peu sécurisé, exige une bonne condition physique et de savoir s'orienter en forêt. Les chutes sont belles et mesurent 41 m d'altitude. Les vasques du Vieux Broussard peuvent être dangereuses : des précautions sont à prendre lors de la baignade.

■ CHUTES VOLTAIRE

Vous découvrirez des chutes magnifiques sur un dénivelé de 45 m réparti sur 200 m de longueur. Bien entendu, son débit est fonction de la saison. Un carbet au-dessus des chutes (gratuit, d'une dizaine de places) vous permet de pique-niquer ou de dormir. La vétusté du carbet en contre bas ne permet plus d'y passer la nuit. Respectez tous ces lieux que vous aurez la chance de pouvoir

apprécier propres et repartez avec vos poubelles. La baignade dans les eaux claires et fraîches des cascades est un moment de plaisir intense. Les chutes Voltaire constituent un site particulièrement apprécié en Guyane : mieux vaut se renseigner à l'avance auprès de l'Auberge sur les places disponibles. Pour ce qui est de la piste, les 6 derniers kilomètres ont été récemment rénovés ce qui permet désormais à tous les véhicules d'accéder au site.

■ CRIQUE TATOU

À 30 km de Saint-Laurent sur la piste Paul-Isnard.

C'est un lieu de détente et de baignade, avec un carbet pique-nique. Un layon de 2,5 km ravira les marcheurs. Une bonne étape avant les chutes Voltaire. Ceux qui souhaitent passer la nuit doivent prévoir une bâche en cas de pluie car il n'y a pas de carbet couchage. En saison des pluies, la piste est inaccessible. Se renseigner à l'office de tourisme de Saint-Laurent.

■ FORÊT DE SAINT-JEAN

À 2,7 km de l'entrée de Saint-Jean et à 15 km de Saint-Laurent. Circuits pédestres de 8,25 km et de 1,5 km dans la forêt de Saint-Jean. Un bon moyen de découvrir la forêt.

APATOU



Apatou s'étend du village Sparouine au village Providence, en territoire paramaca. C'est par un arrêté de novembre 1976 qu'a été créée la commune d'Apatou, sur un territoire détaché de celui de Grand-Santi-Papaïchton. Appelée à l'origine Moutende, le village, créé en 1882, porte à présent le nom de son fondateur, le capitaine

Apatou, d'origine aluku. Ce dernier était considéré comme le médiateur entre les deux rives et reconnu comme tel par l'administration coloniale française et hollandaise. Il a servi d'accompagnateur à de nombreux explorateurs (Crevaux), grâce à ses connaissances des populations et en matière de guidage. Il a joué un rôle important dans le regroupement des différentes ethnies sur cette partie du fleuve. Aujourd'hui, on trouve à Apatou des Aluku, des Paramaca, des Djuka et des Saramaca. La population d'Apatou, estimée à environ 7 000 habitants répartis sur 250 000 hectares, occupe principalement trois agglomérations : Patience, Maïman et Apatou. Les voies de communication sont en majorité fluviales. C'est entre Apatou et Papaïchton que se trouvent les plus grands sauts du Maroni.

GRAND-SANTI



La scission entre Papaïchton et Grand-Santi, anciennement deux éléments d'une même et vaste commune, est récente (1992). L'ensemble couvrait une superficie de 474 000 hectares (212 000 pour Grand-Santi). Village d'environ 6 000 habitants, vous aurez facilement l'occasion de les côtoyer. Ce sont principalement des N'Djukas ainsi que quelques réfugiés surinamais. Difficile d'accès car éloigné d'au moins une demi-journée de pirogue des aéroports ou villes plus importantes, Air Guyane a ouvert une ligne Cayenne-Grand-Santi, qui devrait permettre au village de se développer. Bourgade arborée alanguie au bord du fleuve, Grand-Santi est une étape envisagée lors de la descente ou de la remontée du Maroni.

PAPAÏCHTON



Papaïchton, capitale historique du pays Boni fondée en 1969, compte environ 6 500 habitants. Résidence du Gran Man, le bourg se repère de loin. Bien qu'uniquement accessible par pirogue, son rapprochement avec Maripasoula a permis à Papaïchton de se développer plus rapidement que Grand-Santi. La ville connaît actuellement une forte croissance démographique. Elle renferme de nombreux lieux symboliques pour la communauté Aluku, ainsi que les villages Cottica et Boniville. Ses habitants pratiquent encore le traditionnel art Tembé.

MARIPASOULA



Plus grande commune de France par sa superficie (environ 18 600 km² contre 105 pour Paris !), Maripasoula marque la limite territoriale entre les populations Ndjuka et Boni ou Aluku – populations de Noirs marrons issues des révoltes d'esclaves au XVII^e siècle – et des populations amérindiennes, en particulier des Wayana (ethnies surnommées roucouyennes, pour leur coutume de s'enduire le corps d'huile de roucou). Cette commune a vu le jour dans le cadre de la départementalisation en 1969. Le bourg de Maripasoula (« saut du maripa » en aluku) s'est développé à la fin du XIX^e avec l'arrivée des chercheurs d'or, peuplé essentiellement de Créoles saint-luciens. Aujourd'hui, 12 000 habitants Noirs marrons, Créoles, Amérindiens, métropolitains et Brésiliens y sont recensés. Ici, le fleuve Maroni se nomme *Lawa*. La commune reste relativement isolée, puisque l'accès se fait uniquement par pirogue ou par avion. Elle conserve ainsi son authenticité et son ambiance du bout du monde.

LA ROUTE DE L'EST

Cette route est le résultat de la conquête et de la domestication d'une infime partie de la forêt amazonienne. Construite par des militaires, la RN 2 s'enfonce vers l'intérieur sur 180 km. Un très ambitieux projet, qui a débuté il y a plusieurs années, vise à intégrer la route de l'Est dans un vaste ensemble routier liant l'Amazonie guyanaise et brésilienne. On peut donc dorénavant se rendre à Saint-Georges par la route et rejoindre le Brésil.

STOUPAN

Juste avant le pont de Roura, à Stoupan, se trouve un mouillage forain pour les bateaux de plaisance. Là, une petite bourgade étalée vit essentiellement des cultures maraîchères (tomates, tubercules...) et de l'élevage bovin. Elle reste discrète.

ROURA



Pour les courts séjours, Roura est un point de chute très judicieux. Non loin de l'aéroport ou de Cayenne, cette petite commune est un réel havre de paix qui permet de découvrir de nombreuses facettes de la Guyane : la crique Gabriel et le lac Pali, les cascades de Fourgassié, Cacao, les ibis, le fleuve Mahury...

La ville de Roura respire le calme et la tranquillité. À seulement une trentaine de kilomètres de Cayenne, on découvre un bourg paisible qui vit au rythme des différents cours d'eau qui l'entourent. Située au sud de l'île de Cayenne, cette commune s'étend sur 4 000 km², bordée

au sud par Régina, au nord par Matoury, Montsinéry, Kourou et Saint-Elie. Elle recouvre en gros les bassins de la rivière Comté et du fleuve Mahury. La paroisse de Roura fut fondée par des jésuites en 1675. La rivière Oyack servit de refuge, au début du XVIII^e siècle, à un célèbre chef marron, Gabriel, qui, à son tour, a laissé son nom à l'habitation Gabrielle. En 1854, l'administration pénitentiaire construisit sur le terrain de Cacao le bagne Saint-Augustin, complété par ceux de Sainte-Marie et de Saint-Philippe. En 1859, il fut transféré à Saint-Laurent-du-Maroni. C'est en 1879 que le quartier fut érigé en commune. Félix Éboué y est né. À partir de Roura, on peut effectuer diverses excursions en canot ou à pied, mais le site en lui-même est déjà un ravissement avec son église en bois, construite au XIX^e siècle par les jésuites et qui surplombe magnifiquement le fleuve.

La Fayette y possédait une propriété, la fameuse habitation Gabrielle, qui fut occupée par un groupe d'esclaves affranchis. Aujourd'hui, Roura continue d'assurer son rôle de terre d'asile puisque, depuis 1977, elle accueille une communauté hmong sur le territoire de Cacao. Cacao fait partie de la commune de Roura.

■ CRIQUE GABRIEL



Se renseigner auprès de Wayki Village.

Cette crique est souvent présentée comme la plus belle du pays et comme la plus proche de Cayenne. La crique



© M. GUYON - FOTOLIA

Roura.

Gabriel se jette dans le Mahury à la hauteur du pont de Roura à Stoupan. Préférez la semaine, vous y serez seul ou presque. Après quelques centaines de mètres, vous rejoignez l'embarcadère du village de Dacca. Un peu plus loin, la végétation change, la crique devient plus étroite et l'eau prend une couleur ambrée.

Si la saison et l'heure s'y prêtent, de nombreux morphos (grands papillons de couleur bleu métallique) viendront vous saluer. Un conseil, veillez à ne pas faire de bruit et scrutez bien les arbres, il vous sera alors possible de voir singes et moutons paresseux. Plus loin, après un passage sous le vieux pont de bois de Dégrad-Eskol, la crique quitte la forêt pour la savane marécageuse, où le paysage est superbe. Ensuite, elle deviendra plus étroite et il sera temps de faire demi-tour. La seule précaution à observer lors de cette jolie promenade en pirogue est de vérifier la marée. À marée basse, le niveau de la crique ne

vous permettra pas d'aller loin, le franchissement de Dégrad-Eskol devenant alors impossible. Pour atteindre les rives de la crique Gabriel, vous avez deux possibilités : vous pouvez choisir de mettre votre bateau à l'eau juste après le pont du Mahury, à gauche du débarcadère. Ainsi, vous pourrez remonter toute la crique. Sinon, continuez jusqu'au bourg de Roura en direction du village de Dacca (en tournant à gauche juste après la mairie).

SUR LA ROUTE DE KAW ★

En quittant Roura, laissez la route qui mène au village de Dacca et prenez à droite. La route est goudronnée et un peu sinueuse. Sur plus de 50 km, cette route longe les crêtes des collines de Kaw, offrant par endroits un panorama à perte de vue sur les grands marais. La civilisation gagne du terrain au détriment de l'aventure et l'asphalte remplace la latérite.

Si votre intention est de gagner le débarcadère au bout de la route de Kaw, vérifiez votre niveau d'essence car, entre l'aller et le retour, il vous faudra parcourir plus de 130 km sans aucun ravitaillement. De Roura à Kaw, plusieurs sites seront l'occasion d'une halte paisible avant d'atteindre l'univers mystérieux des marais.

■ SENTIER BOTANIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE TRÉSOR

PK 27,3 route de Kaw

☎ 05 94 38 12 94

www.tresorainforest.org
tresor@espaces-naturels.fr

Le sentier Trésor tire son nom du Placer Trésor, qui fut exploité pendant plusieurs années pour ses gisements d'or, puis abandonné. Les quelques vestiges de cette exploitation ne se trouvent pas dans les limites de la réserve. Un panneau à l'entrée du sentier vous indique la réglementation à respecter sur le site, ainsi qu'une description du parcours.



Le sentier traverse une forêt primaire plutôt bien conservée. S'agissant d'une réserve naturelle régionale, les gestionnaires s'engagent à l'ouvrir au public et à mener une politique de sensibilisation. Aussi, les espèces végétales que vous trouverez le long du sentier sont clairement décrites, une série de totems explicatifs vous guident à travers la balade. Il faut compter environ 1 heure 30 pour arpenter le sentier botanique (1,7 km, en boucle). Autre possibilité : suivre le sentier Carbone (1,4 km).

■ CASCADES DE FOURGASSIÉ

À 15 km de Roura.

Si elles ne sont pas spectaculaires, ces chutes sont l'occasion de tremper ses pieds dans une eau vive et pure. Prenez garde en vous déplaçant, car l'humidité rend les rochers très glissants. L'endroit est agréable, mais manque d'entretien. Les installations en bois sont détériorées et certains visiteurs sans scrupules oublient de ramasser leurs déchets. Dommage !



Village de Kaw.

KAW



Au bout de la route, un dégrad invite à s'embarquer pour un univers où la nature réserve mystères et surprises. Kaw est une commune entièrement entourée d'un marais, appelé ici « pripri », et d'une savane flottante. C'est le royaume de la faune batracienne et ornithologique. Ici, hérons, aigrettes et grands échassiers côtoient les caïmans noirs et les babouines (singes hurleurs). Ce site grandiose est aujourd'hui une réserve naturelle protégée, surnommée parfois « les Everglades de Guyane ».

Histoire

Des populations amérindiennes habitaient ce territoire bien avant l'arrivée des Européens. Les gravures rupestres de la montagne Favard mais aussi des débris de poterie et d'outillage lithique retrouvés en de nombreux endroits témoignent de leur présence ancienne. Au moment où les premiers Européens arrivaient en Guyane, la région de Kaw marquait la frontière entre les groupes Arawak et Karib, ancien nom donné aux Galibi. Dès le début du XVII^e siècle, le nom de Kaw apparaît sur les cartes anciennes sous les formes de Cô, Caubonne et Caux. L'orthographe « Kaw » finira par s'imposer au siècle suivant. Ce toponyme désigne d'abord la rivière qui prend sa source sur les flancs est de la montagne et se jette dans l'océan, non loin de l'embouchure du Mahury. De hauts-fonds vaseux et surtout une barre, très dangereuse à marée haute, ont opposé des obstacles naturels au développement de cette zone pourtant relativement proche de Cayenne. La préservation des espaces naturels de la région, véritable sanctuaire écologique, s'explique en

grande partie par ces difficultés d'accès. Pendant les débuts de la colonisation, la région de Kaw était encore peuplée d'Amérindiens, visitée épisodiquement par des pêcheurs et des traiteurs de lamantins. La viande de cet animal, séchée, salée ou boucanée, était revendue à Cayenne. Elle servait à la nourriture des esclaves et on en vendait de grandes quantités aux îles antillaises. La colonisation européenne des terres de Kaw commença timidement au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Seules les collines dominant les marécages étaient cultivées en cacao, café, et surtout en produits vivriers. Pendant le reste du siècle, on attendra en vain la mise en valeur de cette région liée au quartier de l'Approuague. En 1765, le baron Besser tenta d'y implanter des colons acadiens, mais le projet échoua. En 1783, sous l'impulsion de l'ingénieur Guisan, les rives de l'Approuague se couvrirent de polders. Le plan d'un canal bordé d'habitations (canal d'Approuague à Kaw) fut alors tracé avec l'ambition d'étendre les polders aux terres marécageuses de Kaw. L'habitation royale du Collège, importante sucrerie établie sur la rive gauche de l'Approuague, communiquait avec Kaw par un canal et un chemin terrestre qui se prolongea ensuite jusqu'à Roura. Alors que le canal de Kaw venait à peine d'être creusé, la Révolution, en provoquant l'exil des colons nobles et la libération des esclaves, ruina cette région. Dans la première moitié du XIX^e siècle, les habitations renaissent tandis que s'établissent de nombreuses nouvelles plantations. En 1819, le baron de Laussat tenta d'installer une colonie de 200 ressortissants chinois, qui devaient y cultiver du thé.

Mais l'entreprise échoua totalement en moins d'une année. En 1832, il y avait trente-neuf habitations dans la région de Kaw, dont onze roucouries et quatre sucreries. La population servile atteignait alors presque 1 000 personnes. On trouve aujourd'hui encore des vestiges de cette importante phase agricole, et notamment ceux de l'habitation Favard, avec ses rouleaux de moulins et chaudières à sucre ou à roucou dispersés çà et là.

Vues d'avion, les traces de poldérisation sont encore très nettes. L'abolition de l'esclavage en 1848 et la découverte de l'or sur le haut Approuague, au cours de la décennie suivante, allaient amorcer le déclin de ce quartier où l'on ne pratiquait plus que de l'agriculture de subsistance. Le bourg, établi sur un ancien cordon littoral de terres sablonneuses, relié à la rivière par un canal de 300 mètres de longueur, regroupe quelques cases autour d'une église. Kaw est administrativement rattaché à la commune de Régina, mieux située au bord de l'Approuague, proche des placers aurifères et des plantations de bois de rose ; une distillerie de cette substance fonctionnera un moment dans la région de Kaw.

En 1914, on compte 150 habitants dans le bourg, ils seront 200 en 1950, bénéficiant désormais d'une école et d'un dispensaire. L'élevage des bovins, la pêche de l'attipa et les cultures vivrières constituent désormais les ressources principales des habitants de Kaw, dont le nombre décroît tandis que la moyenne d'âge est en hausse sensible. Il semble toutefois que ce bourg ne soit pas menacé de disparition. L'arrivée de la route, la construction du pont sur le Mahury ont représenté des données

nouvelles pour la région de Kaw. Elle se tourne lentement vers le tourisme, profitant de la beauté de ses paysages et de la richesse de sa faune.

■ RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE KAW-ROURA



www.marais-kaw.com

Les marais de Kaw font partie de la réserve naturelle de Kaw-Roura, qui s'étend sur 94 700 ha entre les communes de Régina (dont dépend le village de Kaw) et Roura. La gestion en a d'abord été confiée à l'association Arataï (décret ministériel du 13 mars 1998), puis en février 2008, à l'Association de gestion des espaces protégés (AGEP). Aujourd'hui, la gestion de la réserve a été confiée au Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG) depuis le 27 février 2014.

► **Découvrir les marais de Kaw individuellement** peut être difficile, mais pas impossible. Vous pouvez prendre votre canoë ou votre coque et à partir du débarcadère suivre le canal à votre guise. Si vous ne connaissez pas bien les lieux, découvrez ce site de jour ou partez avec un guide. L'association Sépanguy a réalisé une plaquette destinée à la reconnaissance des oiseaux des marais. Faire appel aux services d'une agence spécialisée est cependant la manière la plus courante de visiter ce sanctuaire naturel.

► **Dans un décor grandiose, la rivière de Kaw** serpente à travers des savanes inondées magnifiques, au milieu des moucou-moucou, ces arums aux larges feuilles en forme de cœur. Les zébus, sorte de bœufs à bosse, se déplacent lourdement dans l'eau. Dans les airs ou sous l'eau, la vie est partout, grouillante et mystérieuse. Alors que l'embarcation glisse doucement sur la surface des



© MATHIEU DELMER

VISITE

Marais de Kaw.

eaux, vos yeux et vos oreilles, en alerte, surprennent la diversité d'une faune encore riche, à la fois tellement protégée et si menacée... Canards musqués, piprites, vous jettent un regard en coin, immobiles, perchés sur les herbes, tandis que de nombreux jacanas vous ravissent par le jaune inattendu qui se déploie dans leur envol vif et malicieux. Autrefois, des lamantins accompagnaient les pirogues, mais ils sont aujourd'hui plutôt rares. Parfois, le regard surprend un hoazin, reconnaissable à la crête qu'il arbore glorieusement sur la tête. C'est un spectacle plein de surprises pour le visiteur attentif.

CACAO



Village de la commune de Roura, sur le fleuve de la Comté, Cacao est situé sur un plateau. Il a hébergé au XIX^e siècle le pénitencier de Cacao et le bagne de Saint-Augustin. Abandonné, le village renaît en 1977, avec l'arrivée des

Hmong, réfugiés politiques originaires du Haut-Laos dans le Sud-Est asiatique. Ces réfugiés se sont vu attribuer cette terre qui n'était alors qu'une vaste étendue de forêt dense. Au prix de nombreux efforts et assistés par des prêtres et un ingénieur laotien, les Hmong ont commencé à construire ce village et ont mis en place de petites exploitations agricoles. Ils sont aujourd'hui les plus importants producteurs de fruits et de légumes, comme en témoigne la place prédominante qu'ils occupent au marché de Cayenne. Éloigné pourtant de plus de 50 km du bourg, Cacao est situé dans les limites de la commune de Roura qui abrite moitié moins d'habitants. Très récemment, il a été question d'en faire aussi une commune séparée de Roura.

Histoire

La Comté a un passé amérindien qui nous a laissé peu de traces, excepté les polissoirs trouvés à saut Bief et saut Brodel, au-dessus de Bélizon.

Le nom de Cacao date probablement du XVII^e siècle, époque où les jésuites entretenaient des plantations de café et de cacao sur les montagnes avoisinantes. De ces cacaoyers, il ne reste aujourd'hui que quelques arbustes. De 1850 à 1855, trois bagnes ont été construits sur ce qui deviendra le Sainte-Marie, puis le Saint-Augustin, et leurs ruines, bien qu'à l'abandon, sont encore visibles. À la fin du XIX^e siècle, on y découvrit la mine d'or Boulanger, toujours en activité. Cette mine, américaine à l'origine, passa ensuite successivement sous contrôle allemand, brésilien et français. C'est dans cette même mine, en 1982, qu'on découvrit une pépite de 1,5 kg. Grâce à ces différentes activités, la Comté était plus peuplée au siècle dernier qu'à l'heure actuelle.

■ MARCHÉ DE CACAO



Le dimanche matin, le petit marché occasionne dans le village une animation plus importante que de coutume, il s'agit en effet de l'attraction princi-

pale du bourg ! Productions agricoles et objets d'artisanat sont exposés dans un festival de couleurs. Tout près de là, des femmes préparent salades, bamis, nems et soupes asiatiques dont les senteurs subtiles flottent dans l'air et excitent l'appétit.

■ LE PLANEUR BLEU



Musée des Insectes

Le Bourg

☎ 05 94 27 00 34

leplaneurbleu@wanadoo.fr

Le musée présente une collection, toujours en expansion, de spécimens vivants de mygales, matoutous et autres beautés. L'impressionnante collection de papillons comprend des spécimens rares. En plus des insectes endémiques à la Guyane, on peut y voir des poteries amérindiennes, des briques estampillées venant des quatre coins de la Guyane et, enfin, des bouteilles soufflées trouvées sur des sites d'orpillage (la plus ancienne date du XVII^e siècle). Un très bon moyen de découvrir les différentes



Marché hmong.



Maison hmong.

richesses du département. Un accueil sympathique et de très belles collections. Nous vous conseillons d'arriver assez tôt, afin d'assister à la visite guidée depuis le début. Fort de son succès, ce petit musée est bien vite rempli passé 10h. Philippe Soler, un instituteur enseignant à Cacao depuis plus de 20 ans, est l'initiateur de ce projet. Une visite étonnante à ne surtout pas manquer !

► **Détail insolite** : L'association Le Planeur Bleu, qui gère le musée, a mis en circulation des billets de... zéro euro. Il s'agit de billets touristiques mauves à l'effigie d'une splendide mygale matoutou.

■ SENTIER MOLOKOÏ



☎ 05 94 25 53 90

www.onf.fr/guyane

Molokoï, qui signifie « tortue de terre » en créole, est le plus long sentier balisé de Guyane. À moins d'être un marcheur avéré et de n'avoir que peu d'intérêt pour l'observation de la faune et de la

flore, vous parcourrez une vingtaine de kilomètres du Sentier Molokoï en environ 9h de marche sur 2 jours. Le départ de l'ex-Auberge des Orpailleurs est préférable, car vous terminerez le second jour par une douce et longue descente. À 8,5 km de l'Auberge (9,5 km de Cacao) vous trouverez un camp composé de 3 carbets de passage au bord de la crique Boulanger. Avec une capacité de 15 hamacs, tout le monde trouve une place à condition d'avoir pris soin de réserver. Il constitue une sortie de secours rapide en cas de problème, car il est accessible en quad. Il faut payer la nuitée en carbet au départ du chemin, car personne ne reste sur place. Le sentier est balisé et les zones où vous captez le réseau pour les téléphones portables sont annoncées. Maintenant, à vous d'en profiter et d'apprendre à observer ! Sentier physique : attention aux gros sacs et éviter de marcher en tongs (chaussures de randonnée impératives).

RÉGINA



Situé de part et d'autre du fleuve Approuague, à environ 70 kilomètres à l'est de Cayenne, Régina couvre aujourd'hui 12 000 kilomètres carrés et compte plus de 900 habitants. Le bourg de Régina est de création récente. En fait, le bourg le plus ancien est Guisanbourg, fondé vers 1788. Il est le fruit de la politique de Malouet qui, chargé d'examiner le projet de colonisation du baron de Bessner, rencontra au Suriname l'ingénieur agronome suisse Guisan et le chargea de poldériser les terres basses. C'est en 1855 que les Amérindiens Oyampi apportèrent à Guisanbourg de la poudre d'or en provenance du haut Approuague, sans susciter un réel enthousiasme. Mais à partir de 1870, diverses découvertes ayant été faites, ce fut la ruée. Plusieurs milliers d'habitants vivaient alors à Régina dans une ambiance presque euphorique, avec des saloons et

même un casino. Aujourd'hui, la commune a retrouvé son calme, mais le passé est bien présent, comme en témoignent les épaves industrielles dispersées çà et là. Cet intense trafic entraîna, au début du XX^e siècle, la fondation de Régina (du nom du premier commerçant qui s'installa sur le site), étape entre Guisanbourg et les placers de l'intérieur. Dès 1920, Régina avait détrôné sa rivale et ses habitants obtinrent en 1924 le transfert du centre administratif. La fièvre de l'or baissa et, sous l'impulsion de Jean Galmot, une autre richesse, le bois de rose, allait être exploitée. La Seconde Guerre mondiale sonna le glas de l'exploitation de l'or, et les années 1950 furent dures pour Régina.

■ ÉCOMUSÉE MUNICIPALE D'APPROUAGUE-KAW



Rue Gaston Monnerville

☎ 05 94 37 09 44

emak@mairie-regina.fr

L'Écomusée de Régina retrace toute la mémoire de l'Approuague. Il présente au public une exposition permanente depuis les Amérindiens, jusqu'aux enjeux actuels de la région. La vaste maison créole Aubin-Laigné dévoile l'histoire locale ainsi que les différents milieux naturels qui composent l'ensemble du territoire de l'Approuague-Kaw. À l'extérieur de la maison, l'ancienne scierie permet de découvrir le travail du bois. S'ajoute un parc de machines liées à l'industrie sucrière et rhumière ainsi qu'à la fabrication du cacao. Cet incroyable ensemble de 1 500 m², parfaitement conçu, est idéal pour se familiariser avec le patrimoine culturel, naturel, industriel et agricole de Régina. L'Écomusée se révèle très actif, offrant des expositions temporaires, des animations, des ateliers et des conférences.

© SANDRA DAVEAU



Détail d'un tronc de bananier.



© SANDRA DAVEAU

VISITE

Régina.



© SANDRA DAVEAU

Ramassage de noix de coco.

L'INTÉRIEUR DES TERRES

Soumis au climat tropical, l'intérieur des terres forme un plateau forestier très dense, qui s'élève doucement pour atteindre une zone de plateaux, premiers aperçus de la Serra de Tumucumaque, qui représente une partie de la frontière avec le Brésil.

SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK



Saint-Georges s'est créé sur les vestiges d'un ancien pénitencier abandonné en 1863. Accessible par la route, ce petit bourg vit tranquillement le jour et devient un peu plus animé en soirée. On y vient surtout pour s'imprégner d'une ambiance nourrie par des traditions fortes et une population pluriethnique très chaleureuse. Ici, la vie est liée à celle du deuxième plus

important fleuve guyanais : l'Oyapock, frontière naturelle avec le Brésil. C'est une zone d'échange entre les gens du fleuve vivant sur ses deux rives. Il y a trois agglomérations : Saint-Georges, Trois-Palétuviers et Tampak.

■ FLEUVE OYAPOCK



Deuxième fleuve par son importance après le Maroni, l'Oyapock fait 370 km de longueur. L'aventure commence avec une centaine de sauts, dont le plus redoutable est le saut Maripa : soit 2 km de rapides sur 14 m de dénivelé ! Entre les sauts Maripa et Cafesoca, il existe une petite voie ferrée Decauville, longue de 2 km, permettant d'éviter les barrages de roches à l'époque des forts courants. Les amateurs de vestiges précolombiens pourront relever des polissoirs sur les roches baignées par les eaux du



Oyapock.

fleuve et de ses affluents, tandis que les autres goûteront avec joie le calme des lieux et la richesse faunistique de ce petit paradis. Sur près de 14 km, le fleuve Oyapock s'emballe pour donner naissance à des rapides au cœur de la forêt amazonienne. La traversée est une opération périlleuse, entreprise seulement en cas d'absolue nécessité et toujours par des canotiers expérimentés.

■ SAUT MARIPA



Le Saut Maripa garde, à juste titre, la réputation du plus beau saut de Guyane, mais aussi celle du saut le plus dangereux. Nombreuses sont les pirogues à s'être échouées, et vous remarquerez peut-être la stèle érigée en l'honneur de 3 gendarmes qui y ont laissé leur vie en 1995. En saison des pluies, le fleuve, large, est assez silencieux. Son débit impressionnant (moyenne de 835m³/seconde) se révèle en saison sèche, grâce aux nombreuses roches qui dépassent de la surface. De nombreux habitants des environs profitent du site le temps d'un week-end pour venir en famille, s'installant dans les anciennes infrastructures laissées à l'abandon, et pratiquant des sports aquatiques tel le kayak. Pour ceux qui préfèrent la terre ferme, 3 sentiers de découvertes :

Le sentier botanique : 2,5 km en boucle pour environ 1h de marche. Accessible à tous les niveaux, il faudra vous renseigner pour savoir s'il a été récemment entretenu. Le Layon Coumouri (2 km aller/retour pour environ 1h de marche) et le layon Saut Maripa (30 min aller/retour sur 1,5 km) partent tout deux du sentier botanique. Ils permettent d'avoir différents points de vue sur le Saut.



© JM. GUYON - FOTOLIA

L'église de Saint-Georges-de-l'Oyapock.

■ CIRCUIT BOTANIQUE DU SAUT MARIPA



☎ 05 94 29 55 00

Situé à la frontière du Brésil, le Saut Maripa se trouve dans le lit du fleuve Oyapock qui délimite les deux territoires. Autrefois, une barrière infranchissable pour les pirogues marchandes, le Saut a été contourné par la construction d'une voie de chemin de fer sur la rive. Aujourd'hui transformé en un chemin de randonnée un peu vétuste, le site est accessible gratuitement au public. Un circuit botanique de 2,4 km fait également une boucle à proximité du fleuve pour découvrir la végétation luxuriante qui s'y alimente. Vous rencontrerez également des amateurs de kayak en eaux-vives qui viennent tester la puissance de l'Oyapock. Attention cependant, s'il est très beau ce site est aussi très peu fréquenté, les aménagements de sécurité y sont donc absents.

TROIS-PALÉTUVIERS

Trois-Palétuviers est un village amérindien. À égale distance de Saint-Georges et de l'embouchure de l'Oyapock, la population, une cinquantaine de personnes, diminue au profit de Saint-Georges. Le village fonctionne en grande partie grâce à l'électricité solaire, et obtient de l'eau potable courante par le biais d'un puits muni d'une éolienne.

TAMPACK

À 15 minutes de pirogue de Saint-Georges, ce village est peuplé de Saramaca. Arrivés à l'époque de la ruée vers l'or, ils exerçaient alors leur talent de piroguier sur le fleuve et ses affluents. Le village de Tampack fut fondé sur les terres d'Auguste Hilaire, un exploitant du bois de rose de Saint-Georges. Après la fin des activités industrielles, la population du village diminua, les Saramaca retournant du côté du Suriname. Aujourd'hui, environ 40 personnes y vivent.

CAMOPI

Cette commune s'étend sur plus de 10 000 kilomètres carrés. Elle est essentiellement peuplée d'Amérindiens Wayampi et Emerillon. Vers la fin de l'année 1738, une mission de Notre-Dame-de-Sainte-Foi (pères jésuites) fut installée entre Camopi et le fleuve Oyapock, avec pour souci l'évangélisation des habitants de cette région. Ils apportèrent avec eux les maladies européennes et les missions commencèrent à se dépeupler. L'expulsion des jésuites fut décidée en 1763 et les populations ayant survécu se dispersèrent. Depuis 2013, Camopi ne fait plus partie de la zone d'accès réglementé (ZAR)

assujettie au contrôle de la Préfecture. Le bourg s'est depuis timidement ouvert au tourisme.

OUANARY

Cette petite commune est située à environ 1 heure de Saint-Georges en aval du fleuve, à proximité de son embouchure. Le réseau fluvial est une voie de communication primordiale à Ouanary. Ce hameau compte environ 120 habitants. Il se caractérise par son isolement et par son passé historique et archéologique. Il est devenu une commune de plein exercice en 1949. Au XIX^e siècle, les Amérindiens Palikour utilisés comme main-d'œuvre sur les nombreuses habitations créées par les pères jésuites migrèrent sur l'Oyapock. Ils furent remplacés par des esclaves venus d'Afrique qui constituèrent, au bout de quelques années, la principale population. Ouanary a été pendant longtemps le pays du roucou, de l'indigo et de la canne à sucre.

■ MONTAGNE D'ARGENT



C'est dans cette zone que commença l'histoire du bagne, plus particulièrement sur la montagne d'Argent. Y accéder n'est pas très facile, mais l'effort sera récompensé. Le site offre au visiteur une vue imprenable sur le fleuve et sur l'estuaire de l'Oyapock. Du point de vue archéologique, Ouanary possède un site de première importance. On y trouve en effet des urnes funéraires, des poteries diverses et des fragments de faïence européenne qui témoignent des premiers contacts entre Amérindiens Palikour et Européens. Ouanary peut constituer aussi une base de départ pour une incursion en forêt profonde, vierge

de toute présence humaine. Si telle est votre intention, assurez-vous l'assistance d'un guide et gardez à l'esprit que la forêt, univers merveilleux mais plein d'embûches, pardonne rarement les imprudences.

SAÛL



Certains disent que Saül est comme une île, perdue au milieu d'un océan végétal. Le seul repérage de cette commune, peuplée par environ 150 âmes, sur une carte peut donner le vertige tant son isolement est total. Jadis, au temps où les hommes entretenaient en Guyane le mythe de l'Eldorado, Saül connut la richesse et une intense activité, surtout touristique. Un village qui paraît se situer encore aujourd'hui hors du temps. Les randonneurs, les entomologistes et autres passionnés seront comblés au cœur de cette immense forêt primaire. Malheureusement, depuis peu, c'est l'invasion de quads qui vient perturber la tranquillité du site.

■ SENTIER DES GROS ARBRES



Parc Amazonien de Guyane

☎ 05 94 29 55 00

Ce sentier, très facile, s'aventure dans la forêt à la rencontre de ses géants. Vous y découvrirez de magnifiques arbres : fromager, ficus, sablier (le plus gros recensé en Guyane avec ses 3 mètres de diamètre). Il faudra ici oublier vos repères habituels, car les proportions et la gravité sont mises à mal par cette végétation sauvage.

■ SENTIER DU BELVÈDÈRE



Le chemin balisé le plus court au départ de Saül, qui commence depuis Chez Lulu. Au sommet, à une altitude

de 312 mètres, une terrasse en bois aménagée permet une vue splendide sur la forêt et le village.

■ SENTIER GRAND BŒUF MORT



De beaux points de vue et la traversée de nombreuses criques sont au programme. Attention, en saison des pluies, la boue est omniprésente et les quads des militaires et orpailleurs illégaux l'entretiennent. Il est préférable de se renseigner au préalable au Parc amazonien pour connaître l'état du sentier. Pour l'orpillage, il est préférable de se faire accompagner d'un guide.

■ SENTIER ROCHE BATEAU



Certainement le sentier le plus sportif autour de Saül, grâce à son relief vallonné. Vous longerez une partie de la crique Nouvelle France, passerez devant la Roche Bateau (immense rocher qui surplombe la crique).



© JIM-GUYON - FOTOLIA

Village de Saül.

■ SENTIER MONT LA FUMÉE ★

Vous y découvrirez une dizaine d'arbres identifiés, une cascade et un magnifique point de vue sur la forêt à 320 mètres d'altitude.

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



Créé en 2007, le Parc amazonien de Guyane est le plus vaste parc national de France et de l'Union européenne. Avec une superficie de 3,4 millions d'hectares au sud de la Guyane, il couvre 40 % de la Guyane française. Situé au sud-est du plateau des Guyanes et frontalier du Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque au Brésil (3,9 millions d'hectares – État de l'Amapá), il contribue aussi à former l'un des plus grands espaces protégés au monde. À ses paysages d'une grande originalité, s'ajoute une palette de milieux rares : inselbergs (imposant massif rocheux des monts Tumuc-Humac) et monts forestiers dont les hauteurs dépassent 800 mètres d'altitude.

Le parc national abrite une des zones les plus riches de la planète en termes de biodiversité ainsi qu'une diversité et une originalité culturelle qui positionnent ces territoires d'Amazonie comme des espaces de découverte d'exception. Le cœur du parc national, zone de forte protection, s'étend sur 2 millions d'hectares. La zone de libre adhésion, un espace de 1,4 million d'hectares, comprend les bassins de vie autour de ses frontières naturelles que sont les fleuves Oyapock à l'est et Maroni à l'ouest. Près de 10 000 habitants sont recensés sur les territoires concernés par le parc national, c'est le lieu de vie des Amérindiens

(Wayana, Wayāpi, Teko-Emerillon), des Noirs Marrons (Aluku-Boni), des créoles et de diverses minorités.

Les missions du parc : préserver le patrimoine naturel, valoriser les cultures traditionnelles et accompagner les projets de développement local durable en concertation avec les communautés d'habitants. L'établissement public du parc amazonien de Guyane soutient l'émergence d'une filière d'écotourisme à travers des actions de formation, de communication, d'aménagement et d'équipement avec un accompagnement technique et financier des porteurs de projet.

■ PARC AMAZONIEN DE GUYANE



1 rue Lederson
RÉMIRE-MONTJOLY

☎ 05 94 29 12 52

www.parc-amazonien-guyane.fr
infos@guyane-parcnational.fr

Le Parc amazonien de Guyane est le plus grand parc national de France et de l'Union européenne. Créé en 2007, il représente une surface de 3,4 millions d'hectares dans le sud de la Guyane, couvrant 40 % du territoire. Situé au sud-est du plateau des Guyanes et frontalier du *Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque* au Brésil (3,9 millions d'hectares – État de l'Amapá), il contribue aussi à former l'un des plus grands espaces protégés au monde. À ses paysages d'une grande originalité, s'ajoute une palette de milieux rares : *inselbergs* (imposant massif rocheux) et monts forestiers dont les hauteurs dépassent 800 mètres d'altitude. Le parc national abrite une des zones les plus riches de la planète en termes de biodiversité ainsi qu'une diversité et une originalité

culturelle qui positionnent ces territoires d'Amazonie comme des espaces de découverte d'exception. Le cœur du parc national, zone de forte protection, s'étend sur 2 millions d'hectares. La zone de libre adhésion, un espace de 1,4 million d'hectares comprend les bassins de vie autour de ses frontières naturelles que sont les fleuves Oyapock à l'est et Maroni à l'ouest. Cinq communes sont concernées par le parc national, il s'agit de Camopi, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Élie et Saül où résident plus de 15 000 habitants. C'est le lieu de vie des populations amérindiennes (Apalaï, Tiliö, Wayana, Wayäpi et Téko-Emérillon), des Noirs Marrons (Aluku/Boni) et des créoles ainsi que des métropolitains et de quelques Hmongs, Brésiliens et Surinamais.

Les missions du Parc : préserver le patrimoine naturel, valoriser les cultures traditionnelles et accompagner les projets de développement local durable en concertation avec les communautés d'habitants. L'Établissement public du parc amazonien de Guyane soutien l'émergence d'une filière d'écotourisme à travers des actions de formation, de communication, d'aménagement et d'équipement avec un accompagnement technique et financier des porteurs de projets.

► **Protection du milieu naturel.**

La forêt guyanaise est un phare de la biodiversité à l'échelle mondiale. Plus de 5 800 espèces végétales ont été recensées à ce jour dont plus de 1 500 espèces d'arbres. Le parc national est riche d'une faune de plus de 192 espèces de mammifères, plus de 260 espèces de reptiles et d'amphibiens, environ 720 espèces d'oiseaux,

400 espèces de poissons d'eau douce (40 % de taux d'endémisme) et des centaines de milliers d'insectes. Ce patrimoine forestier témoigne d'une forte naturalité et d'un bon état de conservation, il est un terrain idéal pour la connaissance et l'approfondissement de la recherche scientifique sur les écosystèmes amazoniens. Il existe dans le parc national des milieux remarquables comme les savanes-roches, les inselbergs et monts forestiers au-delà de 500 mètres d'altitude caractérisés par un très fort taux d'endémisme.

► **Préservation du patrimoine culturel et développement durable.**

Il s'agit de préserver et de valoriser les cultures matérielles et immatérielles des populations du territoire. Le Sud de la Guyane est le lieu de vie depuis plusieurs siècles des Amérindiens qui étaient nomades mais aussi des Noirs-Marrons et des Créoles, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces communautés traditionnelles riches de leur héritage culturel, vivent au rythme des fleuves et de la forêt tropicale, dans une étroite relation avec la nature. Les savoirs et savoir-faire constituent un patrimoine unique où la transmission intergénérationnelle est un enjeu capital.

► **Un des enjeux du parc national**

est de favoriser le développement d'activités économiques, locales et durables en concertation avec la population et dans le respect de ses attentes, de ses besoins et ses modes de vie. Le Parc amazonien de Guyane soutien ainsi l'émergence d'une filière d'écotourisme à travers des actions de formation, de communication, d'aménagement et d'équipement avec un accompagnement technique et financier des porteurs de projet.

Quartier colonial de Cayenne.

© HELENEDEVUN – FOTOLIA



PENSE FUTÉ



PENSE FUTÉ

Argent

► **Monnaie** : comme en métropole, on paie en euros.

► **Coût de la vie. La Guyane est un département relativement cher**, sans doute l'endroit le plus cher d'Amérique du Sud. Bien que la TVA soit réduite à 0 % (!) en Guyane, les prix de certains produits restent assez élevés, notamment les produits importés (alimentaires surtout). En effet, en Guyane, il y a un octroi de mer (taxe française, applicable à la plupart des produits importés) compris entre 14 et 28 % ! Quelquefois, la différence de prix entre la petite épicerie (dite « chez le Chinois ») et la grande surface peut quelquefois être surprenante. Les déplacements restent chers : la location de voiture, indispensable, est la plus rentable. L'essence, par contre, bat des records (1,48 € le litre en février 2019). Le seul moyen de s'en sortir tout en profitant, c'est de se ravitailler au marché en produits frais locaux (notamment les fruits). De même, à l'apéritif, préférez un ti'punch (environ 3 €) plutôt qu'un verre de chardonnay ! Pour l'hébergement, il faut s'équiper dès l'arrivée d'un hamac et de sa moustiquaire (compter entre 25 € et 30 € pour un bon hamac et 10 € pour une moustiquaire) : le carbet de passage est la formule la plus économique (environ 15 € la nuit, petit déjeuner compris). Les excursions sur les fleuves, par le biais des agences, sont chères. Les touristes n'étant pas très nombreux, il faut souvent payer les

places vides pour réserver une excursion. Pour économiser encore, il faut avoir du temps et énormément de patience, il est alors possible de trouver une pirogue de fret... En bref, la Guyane est une destination onéreuse !

► **Moyens de paiement.** Département d'Outre-Mer français (DOM), la Guyane fait partie de la zone Euro. Vous pouvez donc y effectuer vos retraits et paiements par carte bancaire (Visa, MasterCard, etc.) comme vous le feriez en France. Inutile d'emporter des sommes importantes en liquide. Tous vos paiements par carte sont gratuits et vos retraits sont soumis aux mêmes conditions tarifaires que ceux effectués en France (ils sont donc gratuits pour la plupart des cartes bancaires). De plus, les distributeurs et terminaux de paiement sont aussi sécurisés que dans l'hexagone et les paiements sont majoritairement validés par code pin.

► **Marchandage.** Vous pourrez marchander le prix des produits locaux ou de l'artisanat sur les stands des marchés ou en bordure de route.

► **Pourboires.** Les pourboires sont attendus, comme en métropole, dans les bars et les restaurants.

Bagages

Constante tout au long de l'année, la température varie de 26 °C à 32 °C le jour et de 23 °C à 27 °C la nuit. En forêt, les nuits sont plus fraîches, la température pouvant descendre à 18 °C...

POUR AIDER LES PLUS PAUVRES, JE CHOISIS D'AGIR AVEC EUX



FAITES UN DON

secours-catholique.org

BP455-75007 PARIS



 caritasfrance  Secours Catholique-Caritas France



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Un vêtement chaud, tel qu'un sweat-shirt, est donc vivement recommandé, surtout pour les nuits en forêt (de même que des boules quies et un masque, pour ceux qui ont le sommeil léger). Pour la ville, choisissez des vêtements légers, souples et plutôt dans des tons clairs afin d'éloigner les moustiques... Vous trouverez sur place, en particulier chez « les chinois », tout le matériel du parfait randonneur guyanais, à savoir hamac, moustiquaires imprégnées, vêtements pour se protéger de la pluie, parapluie... à un prix beaucoup moins élevé qu'en métropole. N'oubliez pas le nécessaire pour vous protéger du soleil.

► **Pensez à prendre votre carnet de vaccination** prouvant que vous êtes vacciné contre la fièvre jaune et votre passeport car les frontières sont tentantes.

Électricité

Depuis 1995, le plus grand barrage hydroélectrique de France, Petit-Saut à Sinnamary, a été mis en route et couvre 80 % de la demande. Pour les communes éloignées comme Saül, la production de courant se fait par groupe électrogène ou par panneaux solaires. Pour ce qui est des prises, nous sommes dans les mêmes configurations qu'en France. Idem pour le système métrique : on pèse en grammes et mesure en mètres.

Formalités

La carte nationale d'identité suffit pour se rendre en Guyane. Il est cependant préférable de prévoir un passeport, et ce dernier est obligatoire si vous comptez vous rendre au Brésil ou au Suriname. Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire.

Faire – Ne pas faire

L'environnement sauvage de la Guyane requiert de prendre des précautions à chaque excursion.

- **Si vous faites appel à un guide** pour découvrir les cours d'eau et la forêt, suivez toujours ses explications et recommandations, il en va de votre sécurité. Les sentiers les plus connus n'exigent pas d'accompagnateur pour les parcourir, mais prévenez toujours quelqu'un de votre itinéraire et de votre heure de retour approximative si vous partez seul.
- **Vérifiez** systématiquement avant votre départ d'être muni du matériel dont vous aurez éventuellement besoin (lampe de poche, cape contre la pluie, hamac et moustiquaire imprégnée, crème solaire, trousse de secours et si possible, en fonction de votre éloignement, un téléphone satellite).
- **Une fois en forêt**, méfiez-vous des sites d'orpillage clandestin. Renseignez-vous auprès des locaux afin d'éviter ces zones à risques.
- **Avant de prendre des gens en photo**, demandez leur autorisation.
- **En cas de conflit**, ne vous énervez pas et arborez un sourire, le dialogue avec les Guyanais sera facilité.



© PHILIPPE GUERSAN - AUTHOR'S IMAGE

Couloirs et cellules du bagne, île Saint-Joseph.

Langues parlées

Vous l'aurez compris, la population de la Guyane est très variée, ce qui entraîne un large panel de langues et de dialectes locaux en plus du français.

Quand partir ?

La saison touristique s'articule autour de deux événements majeurs : la période du carnaval (trois à quatre semaines de festivités de janvier à février) et la saison de ponte des tortues (particulièrement d'avril à août). Mais seul le carnaval occasionne régulièrement des pics de fréquentation. Ce peut être également le cas à Kourou pour un lancement de fusée.

Santé

En Guyane il n'y a pas grand-chose à craindre dans les villes sur le plan sanitaire (à part certaines nuisances).

En forêt, il est fréquent de se faire piquer par des insectes dont certains transmettent des maladies de peau (leishmaniose, puce-chique...) qui peuvent se révéler après le retour. De plus, les piqûres d'insectes s'aggravent facilement en milieu tropical, et il faudra être attentif aux petits bobos.

Il est recommandé d'être à jour de son vaccin DTP et de se faire vacciner contre l'hépatite A. Les plus aventureux se prémuniront également contre la B et la fièvre typhoïde. Le vaccin contre la fièvre jaune est lui obligatoire. Le paludisme (*malaria* en anglais) sévit sur les fleuves dans toute la région amazonienne et quelques cas ont été vus sur la côte atlantique.

En cas de séjour en forêt, la moustiquaire est plus qu'utile, voire indispensable. Il est d'ailleurs vivement recommandé de toujours utiliser une moustiquaire, même lorsqu'on vous affirme qu'il n'y a pas de moustiques.

La dengue, une maladie virale transmise par un moustique femelle, est elle aussi présente et la transmission du virus est essentiellement urbaine. Sachez enfin que la rage est répandue partout. Enfin, l'eau du robinet est potable sur tout le littoral.

Sécurité

L'accueil en Guyane est généralement chaleureux et agréable. Le rhum, le sucre de canne, le citron vert et quelques gourmandises locales arrivent souvent à la table et l'apéro à toute heure ne se refuse pas. Faire connaissance autour d'un ti'punch permet toujours de rencontrer quelqu'un qui connaît quelqu'un pour faire ceci ou cela. Il faut sortir et être un peu curieux pour avoir accès à la Guyane des Guyanais. Certaines fois, l'accueil est moins amical, mais, là, on ne reste pas car il y a toujours un petit paradis un peu plus loin.

► **La drogue.** La Guyane n'est pas une destination dangereuse à proprement parler. Il faut pourtant avoir à l'esprit les quelques mises en garde suivantes, sans prendre peur, afin de passer un séjour des plus agréables. Le fléau actuel de la Guyane urbaine est le crack. Le danger vient alors des consommateurs qui, en plein jour, s'adonnent à toutes sortes d'agressions et vols à l'arraché. Le matin, tôt, à la gare routière de Cayenne, il faut rester vigilant. Quant à la vie nocturne, il est fortement déconseillé de se rendre seul à La Crique ou à la pointe Buzaret.

► **L'autre fléau de la Guyane** est en forêt avec l'orpaillage clandestin. Se rendre sur un site d'orpaillage peut, certainement, attirer les plus curieux, mais il faut savoir être prudent.

Sur certains fleuves, comme l'Oyapock et le Maroni, si l'on prend la pirogue de fret ou si l'on tente le stop fluvial, il est conseillé de rester aux aguets et de ne pas suivre toutes les invitations. L'orpaillage amène aussi d'autres recommandations. En investissant des sites illégalement, la population peut également être porteuse de paludisme et créer ainsi une nouvelle niche mal définie par les autorités sanitaires. C'est pourquoi, lors de tout séjour en forêt, il est conseillé de dormir sous une moustiquaire traitée.

► **Contrairement aux idées reçues,** il n'y a guère de morts par morsure d'animaux sauvages tels serpents, araignées et autres espèces phobiques. Il y a plus de morts en Métropole à cause des serpents qu'en Guyane ! Il faut, en revanche, faire très attention à la chute des arbres. Les guides connaissent très bien les sites, et il est conseillé de ne pas s'aventurer seul profondément dans la puissante forêt. Les visiteurs confondent souvent la diversité avec la densité en matière de faune par exemple. Il est plus fréquent d'être mis en danger par des chutes de noix de coco que par des attaques animales. Il est important de le rappeler puisque la Guyane souffre à tort d'une réputation de destination à risques !

Dans l'ensemble, la Guyane reste relativement calme et agréable à visiter car il est très rare de se faire agresser par un accro au crack, orpailleur clandestin... ou par un arbre !

► **Au Suriname,** les mêmes consignes sont à respecter. Il est préférable d'éviter de séjourner dans la zone frontalière avec la Guyane (Albina) et de faire les déplacements de nuit.

NOURRIR ÇA VEUT DIRE SOIGNER

UNE PERSONNE MALADE PEUT RAPIDEMENT SOUFFRIR DE MALNUTRITION. SAVEZ-VOUS QUE LES MALADIES SONT L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE LA FAIM DANS LE MONDE, FRAGILISANT ENCORE L'ORGANISME DES PLUS FAIBLES ? ALORS NOUS CELEBRONS DIRECTEMENT AUPRÈS DES POPULATIONS POUR PRÉVENIR ET SOIGNER, AFIN QU'ELLES PUISSENT RETROUVER UNE VIE ET UNE ALIMENTATION NORMALES.

► **Voyageur handicapé.** Même si quelques établissements ont su faciliter l'accès au voyageur handicapé, ce n'est malheureusement pas suffisant.

► **Voyageur gay ou lesbien.** La communauté homosexuelle est extrêmement discrète en Guyane. Il n'existe pas de bars ou de clubs voire d'associations ouvertement homosexuels.

► **Voyager avec des enfants.** La Guyane est une destination parfaite pour un voyage en famille. La découverte de la nature, des animaux notamment, saura émerveiller petits et grands.

► **Femme seule.** La solitude, comme dans de nombreuses autres contrées du globe, reste relativement étrange. Séjourner sans famille et sans amis est,

ici, peu courant. Mais comme ailleurs, on rencontre vite les gens. Voyager seule en Guyane ne pose donc pas de problème particulier.

Téléphone

► **Indicatif téléphonique :** 00 594.

► **Téléphoner de métropole en Guyane :** composez directement le numéro du correspondant.

► **Téléphoner en local :** les fixes en Guyane commencent tous par 05 94 suivi de 6 chiffres et les portables par 06 94.

► **Téléphoner de Guyane en métropole :** composez directement le numéro du correspondant.

INDEX

A

APATOU	114
AWALA-YALIMAPO	104

B

BAGNE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI – CAMP DE LA TRANSPORTATION	108
BAGNE DES ANNAMITES – CAMP CRIQUE ANGUILE	84
BAGNE DES ÎLES DU SALUT – ÎLE DU DIABLE	80
BAGNE DES ÎLES DU SALUT – ÎLE ROYALE	74
BAGNE DES ÎLES DU SALUT – ÎLE SAINT-JOSEPH	80
BARRAGE DE PETIT-SAUT	86

C

CACAO	121
CAMOPI	128
CAMP DE LA RELÉGATION (SAINT-JEAN-DU-MARONI)	113
CARBET DU BOIS BANDÉ	105
CARNAVAL DE GUYANE	47
CASCADES DE FOURGASSIÉ	118
CATHÉDRALE SAINT-SAUVEUR DE CAYENNE	58
CAYENNE	56
CAYENNE ET SES ENVIRONS	56
CENTRE AMÉRINDIEN KALAWACHI	88
CENTRE D'ART ET DE RECHERCHE DE MANA (CARMA)	102
CENTRE D'EXPOSITION D'ARTS ET DE CULTURES PAGARET	67
CENTRE SPATIAL GUYANAIS	93
CENTRE SPATIAL GUYANAIS (CSG)	89
CHAPELLE DE L'ÎLE ROYALE	78
CHUTES DU VIEUX BROUSSARD (SAINT-JEAN-DU-MARONI)	114
CHUTES VOLTAIRE (SAINT-JEAN-DU-MARONI)	114

CIRCUIT BOTANIQUE DU SAUT MARIPA	127
CRIQUE CANCELER (SINNAMARY)	94
CRIQUE GABRIEL (ROURA)	116
CRIQUE MORPIO (IRACOUBO)	98
CRIQUE PATATE (MACOURIA)	82
CRIQUE TATOU (SAINT-JEAN-DU-MARONI)	114
CRIQUE TOUSSAINT (SINNAMARY)	96

E

ÉCOMUSÉE MUNICIPAL D'APPROUAGUE-KAW	124
ÉGLISE SAINT-JOSEPH D'IRACOUBO	98
ÉGLISE SAINT-JOSEPH DE MANA	102
ENVIRONS DE CAYENNE (LES)	66
ESPÉRANCE	113
EXPLOITATION IONOPSIS – LE JARDIN BOIS DE ROSE	82

F

FESTIVAL KOUTÉ POU TANDÉ	44
FESTIVAL LES TRÉTEAUX DU MARONI	44
FÊTE DU RAMBOUTAN	44
FLEUVE MANA	104

Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, tout comme le fait de la stocker ou de la transmettre sur quelque support que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

FLEUVE OYAPOCK	126
FLEUVE SINNAMARY	96
FLEUVES D'ORGANABO ET D'IRACOUBO	102
FONTAINE DE MONTRAVEL (CAYENNE)	63
FORÊT DE SAINT-JEAN (SAINT-JEAN-DU-MARONI)	114
FORT CÉPÉROU	58
FORT DIAMANT (RÉMIRE-MONTJOLY)	67

■ G - H ■

GRAND-SANTI	115
HABITATION LOYOLA	68
HABITATION VIDAL – SENTIER VIDAL-MONTDÉLICE	67
HÔPITAL JEAN-MARTIAL (CAYENNE)	65
HÔTEL DE PRÉFECTURE DE LA GUYANE (CAYENNE)	65

■ I ■

ÎLE AUX LÉPREUX	113
ÎLE DU DIABLE	80
ÎLE ROYALE	73
ÎLE ROYALE (CHAPELLE DE L')	78
ÎLE SAINT-JOSEPH	79
ÎLES (LES)	72
ÎLES DE RÉMIRE (LES)	72

ÎLES DU SALUT (LES)	73
ÎLET LA MÈRE	72
INTÉRIEUR DES TERRES (L')	126
IRACOUBO	97

■ J ■

JARDIN BOTANIQUE DE CAYENNE	62
JARDIN BOTANIQUE DE GUYANE (MACOURIA) ..	83
JAVOUHEY	105
JOSEPH PRINTEMPS (SINNAMARY)	96

■ K - L ■

KAW	119
KOUROU	85
LITTORAL (LE)	82

■ M ■

MACOURIA	82
MAISON DU BAGNE (ÎLE ROYALE)	78
MAISON NATALE DE FÉLIX ÉBOUÉ	60
MAÎTRES DE LA PAGAIE (LES)	45
MANA	98
MARCHÉ AU POISSON MIR (CAYENNE)	58
MARCHÉ DE CACAO	122



L'île Royale.

MARCHÉ DE CAYENNE	60
MARIPASOULA	115
MARONI (LE)	106
MATOURY	70
MONTAGNE D'ARGENT (OUANARY)	128
MONTAGNE DES SINGES (KOUROU)	88
MONTRAVEL (RÉMIRE-MONTJOLY)	68
MONTSINÉRY-TONNEGRANDE	83
MUSÉE DE L'ESPACE (CENTRE SPATIAL GUYANAIS)	92
MUSÉE DÉPARTEMENTAL ALEXANDRE-FRANCONIE (CAYENNE)	61
MUSÉE DES CULTURES GUYANAISES (CAYENNE)	61
MUSÉE DU BAGNE (CIAP)	106

■ O - P ■

OUANARY	128
PAPAÏCHTON	115
PARC AMAZONIEN DE GUYANE	130
PARC AMAZONIEN DE GUYANE	130
PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA GUYANE (CAYENNE)	62
PLACE AUGUSTE HORTH – PLACE DES AMANDIERS	62
PLACE DES PALMISTES (CAYENNE)	62
PLACE LÉOPOLD-HÉDER (ANCIENNE PLACE DE GRENOBLE)	63
PLAGE DE LA COCOTERAIE, PLAGE PIM-POUM ET PLAGE DES ROCHES (KOUROU)	88
PLAGES (RÉMIRE-MONTJOLY)	69
PLANEUR BLEU (LE)	122
POINTE BUZARÉ	65
PORT ET QUARTIER DE LA CRIQUE	66
PRIPRIS DE YIYI (SINNAMARY)	97

■ R ■

RÉGINA	124
RÉGION DU MARONI	113
RÉMIRE-MONTJOLY	66
RENCONTRES DANSES MÉTISSÉS	45
RÉSERVE NATURELLE DE L'AMANA	104
RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE KAW-ROURA	120

ROCHES GRAVÉES (RÉMIRE-MONTJOLY)	69
ROCHES GRAVÉES DE LA CARAPA (KOUROU)	89
ROURA	116
ROUTE DE L'EST (LA)	116

■ S ■

SAINT-GEORGES-DE-L'OYAPOCK	126
SAINT-JEAN-DU-MARONI	113
SAINT-JOSEPH D'IRACOUBO (ÉGLISE)	98
SAINT-JOSEPH DE MANA (ÉGLISE)	102
SAINT-LAURENT-DU-MARONI	106
SAINT-SAUVEUR DE CAYENNE (CATHÉDRALE)	58
SALINES DE MONTJOLY (LES)	70
SAÛL	129
SAUT MARIPA	127
SENTIER BOTANIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE TRÉSOR	118
SENTIER DE MONTABO	65
SENTIER DE SAINT-ÉLIE (SINNAMARY)	94
SENTIER DES GROS ARBRES (SAÛL)	129
SENTIER DU BELVÉDÈRE (SAÛL)	129
SENTIER DU MONT GRAND MATOURY OU SENTIER DE LA MIRANDE	70
SENTIER DU ROROTA	70
SENTIER GRAND BŒUF MORT (SAÛL)	129
SENTIER MOLOKŌĪ	123
SENTIER MONT LA FUMÉE (SAÛL)	130
SENTIER ROCHE BATEAU (SAÛL)	129
SINNAMARY	93
STATUE DE VICTOR SCHOELCHER	65
STOUPAN	116
SUR LA ROUTE DE KAW	117

■ T ■

TAMPACK	128
TOUR DREYFUS (KOUROU)	89
TROIS-PALÉTOUVIERS	128

■ V - Z ■

VIEUX-BOURG (KOUROU)	89
VILLAGE DE BELLEVUE (IRACOUBO)	98
ZOO DE GUYANE (MACOURIA)	83

ÉDITION

Directeurs de collection et auteurs :
Dominique AUZIAS et Jean Paul LABOURDETTE

Auteurs : Antoine RICHARD, Johanna DUNIS, Harold BOGROS, Morgane LESCOT, Johann CHABERT, Jean-Paul LABOURDETTE, Dominique AUZIAS et alter

Directeur Éditorial : Stephan SZEREMETA

Rédaction Monde : Caroline MICHELOT, Morgane VESLIN, Pierre-Yves SOUCHET, Jimmy POSTOLLEC, Elvane SAHIN, Natalia COLLIER

Rédaction France : Elisabeth COL, Silvia FOLIGNO, Mélanie COTTARD, Sandrine VERDUGIER et Tony DE SOUSA

FABRICATION

Responsable Studio : Sophie LECHERTIER assistée de Romain AUDREN

Maquette et Montage : Julie BORDES, Sandrine MECKING, Delphine PAGANO, Laurie PILLOIS

Iconographie : Anne DIOT

Cartographie : Julien DOUCET

WEB ET NUMÉRIQUE

Directeur Web : Louis GENEAU de LAMARLIERE

Chef de projet et développeurs :
Nicolas de GUENIN, Adeline CAUX, Kiril PAVELEK

Intégrateur Web : Mickael LATTES

Webdesigner : Caroline LAFFAITEUR, Thibaud VAUBOURG

Community Manager : Alice BARBIER, Mariana BURLAMAQUI

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable Régions locales :
Michel GRANSEIGNE

Relation Clientèle : Vimla MEETTOO et Manon GUERIN

Chefs de Publicité Régie nationale :
Caroline AUBRY, François BRIANCON-MARJOLLET, Perrine DE CARNE MARCEIN, Caroline PREAU

RÉGIE INTERNATIONALE

Chefs de Publicité : Jean-Marc FARAGUET, Guillaume LABOUREUR, Camille ESMIEU assistés de Claire BEDON

DIFFUSION ET PROMOTION

Directrice des Ventes : Bénédicte MOULET assistée d'Aissatou DIOP, Marianne LABASTIE, Sidonie COLLET

Responsable des Ventes : Jean-Pierre GHEZ assisté de Nelly BRION

Relations Presse-Partenariats :
Jean-Mary MARCHAL

ADMINISTRATION

Président : Jean-Paul LABOURDETTE

Directrice des Ressources Humaines :
Dina BOURDEAU assistée de Sandra MORAIS et Eva BAELEN

Directrice Administrative et Financière :
Valérie DECOTTIGNIES

Comptabilité : Jeannine DEMIRDJIAN, Adrien PRIGENT et Christine TEA

Recouvrement : Fabien BONNAN assisté de Sandra BRIJLALL et Vinoth SAGUERRE

Responsable informatique :
Briac LE GOURRIEREC

Standard : Jehanne AOUMEUR

■ CARNET DE VOYAGE GUYANE ■

LES NOUVELLES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ
18, rue des Volontaires - 75015 Paris
Tél. 01 53 69 70 00 - Fax 01 42 73 15 24
Internet : www.petitfute.com
SAS au capital de 1 000 000 € - RC PARIS B 309 769 966
Couverture : Le saki à face blanche (*Pithecia pithecia*)
© Dennis van de Water
Imprimé en France par
Imprimerie de Champagne - 52200 Langres
Achevé d'imprimerie : mai 2019
Dépôt légal : 13/05/2019
ISBN : 9782305017570

Pour nous contacter par email,
indiquez le nom de famille
en minuscule suivi de @petitfute.com
Pour le courrier des lecteurs : info@petitfute.com

 **IMPRIMÉ EN FRANCE**



Des guides de voyage sur plus de **700** destinations

VERSION NUMÉRIQUE
OFFERTE POUR L'ACHAT
DE TOUT GUIDE PAPIER

Suivez-nous sur



PARCE QUE VOUS ÊTES
UNIQUE...

... VOUS RÊVIEZ D'UN GUIDE
SUR MESURE



Notre voyage de noces
en Asie 

Hongkong - Bali - Hanoï

Road Trip
en Chine 

A VOUS DE JOUER !

my  **petit fute**
mon guide sur mesure

WWW.MYPETITFUTE.COM